COMMUNE DE
PERWEZ

RAPPORT ANNUEL 2021

Rapport accompagnant le budget 2022
En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation pour la période allant du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Article L1122-23

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque Conseiller Communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêté définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport. »

SOMMAIRE

I. Carte d'identité de la commune P. 6

II. Nos élus P. 7

III. Nos services communaux P. 13

- ❖ Personnel P. 13
- ❖ Population – Etat civil P. 19
- ❖ Finances P. 24
- ❖ Travaux P. 28
- ❖ Développement territorial P. 34
- ❖ Environnement P. 42
  - Gestion des déchets P. 43
  - Gestion de l'eau P. 45
- ❖ Bien-être animal P. 49
- ❖ Logement P. 50
- ❖ Mobilité P. 54
- ❖ Energie P. 56
  - Service communal P. 56
  - Guichet Energie P. 64
- ❖ Gestion des salles communales P. 64
- ❖ Assurances P. 67
- ❖ Prévention et protection au travail – Plan d'urgence P. 67
- ❖ Protection des données P. 68
- ❖ Communication P. 69
- ❖ Enseignement P. 73

- ❖ Accueil Temps Libre (ATL) P. 81
- ❖ Agence de Développement Local (ADL) P. 86
- ❖ Social P. 92
  - CPAS P. 92
  - Un Junior pour un Senior P. 96
  - Planning familial P. 96
  - Petite enfance P. 96
  - Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) P. 98
- ❖ Emploi P. 104
  - Agence Locale pour l'Emploi (ALE) P. 104
  - Maison de l'Emploi P. 104
- ❖ Culture P. 105
  - Centre culturel « Le Foyer » P. 105
  - Le Grimoire d'Eole P. 110
- ❖ Sport P. 112
- ❖ Culte et laïcité P. 115
- ❖ Participation citoyenne P. 118
  - Budget participatif P. 118
  - Commission Consultative du Territoire et Mobilité (CCATM) P. 120
  - Commission Locale de Développement Rural (CLDR) P. 122
  - Commission de rénovation urbaine (CRU) P. 124
  - Seniors Consultants P. 126
  - BetterStreet P. 127
- ❖ Information P. 128
  - Télévision locale : Canal Zoom P. 128
  - Radio locale : Up Radio P. 128

I. CARTE D'IDENTITE DE PERWEZ

Nom de la commune : Perwez

Province : Brabant wallon

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

COMMUNE DE
PERWEZ

Adresse de l'administration : rue Emile de Brabant, 2
1360 Perwez
Tél. 081/65 53 44 - Fax : 081/65 74 42
www.perwez.be

Directrice générale ff. : Emilie CHATORIER
emilie.chatorier@perwez.be

Coordonnées géographiques : 50° 37' Nord 04° 48' Est

Population : 9 562 habitants (5 novembre 2021)

Superficie : 5.081 ha dont plus de 80% sont dévolus à l'agriculture, ce qui fait de Perwez une des communes à la plus faible densité de population de la Province.

Perwez regroupe Thorembais-Saint-Trond, Thorembais-les-Béguines, Orbais, Malèves, Sainte-Marie et Wastines.

La commune se situe à l'est du Brabant wallon et partage sa limite méridionale avec la Province de Namur. Cette frontière suit en grande partie l'ancienne chaussée romaine qui reliait Bavay à Cologne. Au cœur de la région hesbignonne limoneuse, la commune est arrosée par quelques cours d'eau : la Grande Gette et la Jausselette qui y prennent leur source, le Thorembais, l'Orbais.

La commune de Perwez est jumelée avec la ville de Kaysersberg en Alsace, et depuis avril 2016, avec Orbais-l'Abbaye, village situé dans le département de la Marne, en Champagne-Ardenne.

II. NOS ELUS

Le 14 octobre 2018 eurent lieu les élections communales et provinciales. Résultat : un changement de majorité. Les nouveaux élus ont prêté serment le 3 décembre de la même année.

➢ LE COLLEGE COMMUNAL

Le Collège communal constitue l'organe exécutif, le « gouvernement » de la commune.

Contrairement au Conseil communal, le Collège ne détient que les attributions que la loi lui confère et qui sont énumérées dans le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Le Collège est notamment chargé d'exécuter les décisions prises par le Conseil communal et par les autorités supérieures (lois, décrets, règlements ...). Il gère les propriétés et établissements communaux ainsi que les revenus et dépenses de la Commune. Il dirige les travaux entrepris par la Commune, fait entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, etc.

En bref, le Collège se charge de l'administration quotidienne de la Commune. Il se réunit en général une fois par semaine, le jeudi matin, et ses réunions ne sont pas publiques.

Le Collège est composé du Bourgmestre, de quatre Echevins et de la Présidente du CPAS. Cette dernière a voix délibérative sauf lorsque le Collège exerce sa tutelle sur le CPAS, elle a alors une voix consultative.

Répartition des attributions

Bourgmestre : Monsieur Jordan GODFRIAUX

- Etat civil, population
- Affaires électorales
- Police
- Travaux publics
- Espaces verts, parcs, plantations
- Gestion du personnel
- Service Incendie
- Cultes
- Sport

Echevine : Madame Véronique DE BROUWER

- Mobilité
- Participation et citoyenneté
- Développement rural
- Environnement
- Logement
- Energie

Echevine : Madame Aurélie FLABAT

- Affaires sociales et familiales
- Bien-Être & Seniors
- PMR (Handicity)
- Développement local
- Tourisme
- Marchés / Foires
- Commerce et emploi
- Culture
- Agriculture
- Santé publique

Echevin : Monsieur Etienne RIGO

- Finances
- Urbanisme
- PME
- Eau
- Propreté publique
- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Industrie
- Patrimoine
- Cimetières

Echevine : Madame Julie DAMS

- Enseignement
- Intergénérationnel
- Nouvelles technologies
- Associations patriotiques
- Festivité & accueil
- Communication et relation publiques
- Petite enfance, enfance & jeunesse
- Bibliothèque
- Loisirs
- Bien-être animal
- Jumelage
- Accueil du temps libre

Présidente du CPAS : Madame Véronique BIDOUL

➢ LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée qui détient l'essentiel du pouvoir réglementaire, vote le budget et contrôle l'action du Collège. C'est en quelque sorte le « parlement » de la commune. Il règle tout ce qui est d'intérêt communal (les taxes, la police, les plans communaux d'aménagement du territoire, le mode de passation des marchés publics, etc.) ainsi que les questions déléguées par l'autorité supérieure.

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt communal l'exige et au moins dix fois par an sur convocation du Collège communal. Les réunions sont publiques sauf la partie huis clos (qui concerne directement des personnes).

Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié au moins des Conseillers doit être présente, chaque délibération devant obtenir la majorité absolue (moitié plus un) des votes valablement exprimés.

Le Conseil communal de Perwez se compose de 21 membres.

- **Pour la majorité** :

Ensemble! AGIR AUTREMENT	**M. Jordan GODFRIAUX**, Bourgmestre, chef de groupe GSM : 0487/26.15.23 E-Mail : jordan.godfriaux@perwez.be
	Mme Véronique DE BROUWER, Échevine GSM : 0473/58.38.64 E-Mail : veronique.debrouwer@perwez.be
	Mme Aurélie FLABAT, Échevine GSM : 0476/71.95.06 E-Mail : aurelie.flabat@perwez.be
	M. Étienne RIGO, Échevin GSM : 0475/44.14.25 E-Mail : etienne.rigo@perwez.be
	Mme. Julie DAMS, Échevine GSM : 0474/39.92.02 E-Mail : julie.dams@perwez.be
	Mme Véronique BIDOUL, Présidente du CPAS GSM : 0476/45.18.11 E-mail : veronique.bidoul@perwez.be
	M. Dimitri SEVERIN, Conseiller communal GSM : 0487/56.33.43 E-Mail : dimitri.severin@perwez.be

	Mme Mia HEMPTINNE, Conseillère communale GSM : 0477/17.41.04 E-Mail : mia.hemptinne@perwez.be
	M. Luc MARCHAND, Conseiller communal GSM : 0485/31.37.35 E-Mail : luc.marchand@perwez.be
	Mme Joëlle ALDRIC, Conseillère communale GSM : 0471/07.06.69 E-Mail : joelle.aldric@perwez.be
	Mme Pasqualina GREDE, Conseillère communale GSM : 0479/87 21 67 E-Mail : pasqualina.grede@perwez.be

- Pour la minorité :

	M. André ANTOINE, Conseiller communal, chef de groupe Tél : 0475/49 63 17 E-Mail : andre.antoine@perwez.be
	M. Michel JANDRAIN, Conseiller communal GSM : 0475/87.30.63 E-Mail : michel.jandrain@perwez.be
	M. Carl CAMBRON, Conseiller communal GSM : 0477/54.26.09 E-Mail : carl.cambron@perwez.be
	M. Jean-Marc ALDRIC, Conseiller communal GSM : 0497/25.96.58 E-Mail : jean-marc.aldric@perwez.be
	Mme Murielle DARDENNE, Conseillère communale GSM : 0474/94.14.08 E-Mail **:** murielle.dardenne@perwez.be
	M. Jules NOEL, Conseiller communal GSM : 0477/73.62.65 E-Mail **:** jules.noel@perwez.be
	M. Geoffrey HERION, Conseiller communal GSM : 0499/66.75.83 E-Mail : geoffrey.herion@perwez.be
	Mme Elisabeth COLON, Conseillère communale E-Mail **:** elisabeth.colon@perwez.be

	Mme Virginie DRAUX, Conseillère communale GSM : 0474/55.25.40 E-Mail : virginie.draux@perwez.be
	Mme Florence PEETERS, Conseillère communale E-Mail : florence.peeters@perwez.be

➢ REUNIONS DES CONSEIL ET COLLEGE COMMUNAUX

Le Conseil communal

Entre le 1er décembre 2020 et le 04 novembre 2021, le **Conseil communal** s'est réuni **11 fois**, aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés en séance publique	Nombre de points examinés en séance huis-clos
Le 22 décembre 2020	31	10
Le 28 janvier 2021	16	5
Le 08 février 2021	0	3
Le 25 février 2021	22	11
Le 25 mars 2021	19	1
Le 29 avril 2021	31	8
Le 27 mai 2021	28	8
Le 24 juin 2021	22	18
Le 19 août 2021	21	33
Le 23 septembre 2021	18	26
Le 04 novembre 2021	48	8
Total	**Points 387**	

Le Collège communal

Entre le 1er décembre 2020 et le 18 novembre 2021, le **Collège communal** s'est, de son côté, **réuni 56 fois** aux dates suivantes :

Date	Nombre de points examinés	Date	Nombre de points examinés
03/12/2020	53	06/06/2021	62
10/12/2020	47	10/06/2021	43
17/12/2020	65	17/06/2021	43
24/12/2020	55	24/06/2021	43
07/01/2021	50	29/06/2021	4
14/01/2021	45	01/07/2021	70
15/01/2021	3	08/07/2021	50
21/01/2021	45	15/07/2021	38
28/01/2021	58	22/07/2021	2
04/02/2021	49	29/07/2021	57
11/02/2021	66	05/08/2021	26
18/02/2021	49	12/08/2021	20
25/02/2021	38	19/08/2021	47
04/03/2021	38	26/08/2021	47
05/03/2021	2	02/09/2021	38
11/03/2021	53	09/09/2021	54
18/03/2021	45	13/09/2021	2
25/03/2021	61	16/09/2021	45
01/04/2021	51	23/09/2021	59
15/04/2021	71	30/09/2021	50
22/04/2021	48	07/10/2021	65
26/04/2021	3	14/10/2021	53

29/04/2021	38	21/10/2021	52
06/05/2021	44	25/10/2021	2
12/05/2021	22	28/10/2021	55
20/05/2021	50	04/11/2021	42
27/05/2021	38	10/11/2021	26
03/06/2021	34	18/11/2021	47
Total	**2343 Points**		

III. NOS SERVICES COMMUNAUX

Grades légaux :

Directrice générale faisant fonction : Madame Emilie CHATORIER

Directrice financière faisant fonction : Madame Stéphanie DE WACHTER

A. PERSONNEL

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649 289, emilie.chatorier@perwez.be

L'organigramme des services de l'Administration communale a été arrêté par le Collège communal en sa séance du 24 juin 2015.

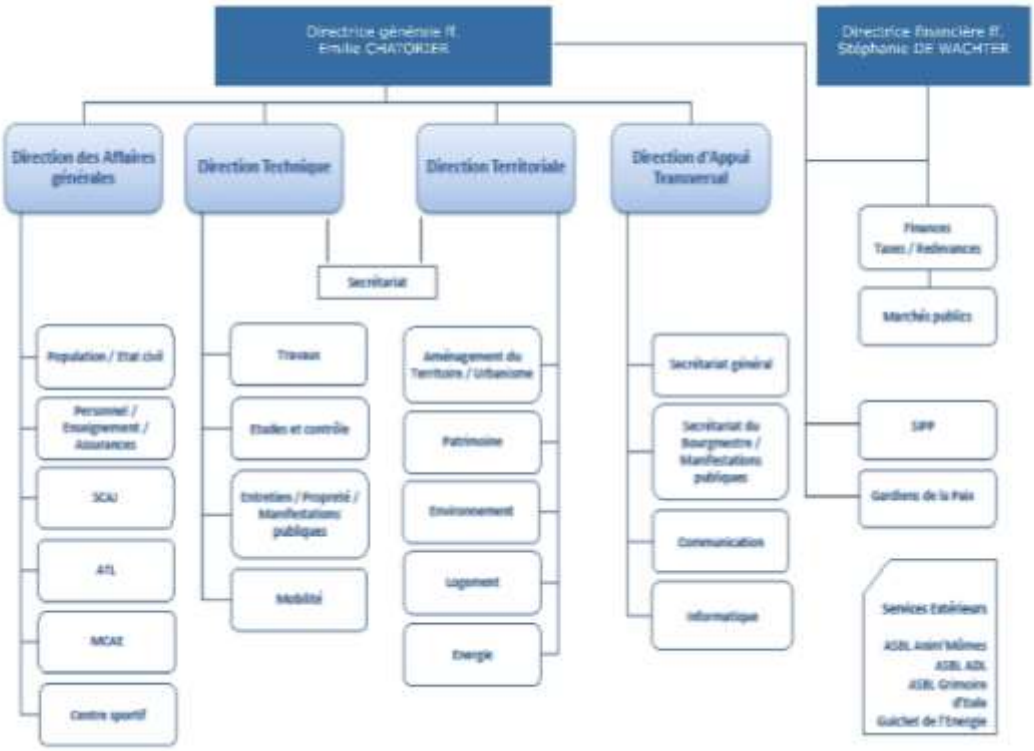

*Le Grimoire d'Eole est une asbl autonome

Les données suivantes sont arrêtées au 15 novembre 2021

Directrice générale faisant fonction

Madame Emilie CHATORIER

Direction des Affaires générales

Responsable de la Direction : Madame Emilie CHATORIER, Attachée administrative

✓ <u>Bureau de l'accueil</u>

- Madame Séverine COUNE

✓ <u>Service Population et Etat Civil</u>

Responsable du service : Madame Patricia RAVET

Membres du service :

- Madame Viviane CROLS
- Monsieur Maxime KEKENBOSCH
- Monsieur Renaud LEMPEREUR

✓ **Personnel – Enseignement – Assurances**

Responsable du service : Madame Emilie CHATORIER

Membre du service : Madame Gerty SCIOT

✓ **SCAJ « Service Communale d'Aide à la Jeunesse »**

Responsable du service : Monsieur Patrick DETRAUX

Membre du service : Monsieur Vincent VAN RYMENAM

✓ **ATL « Accueil Temps Libre »**

Responsable du service : Madame Vinciane CHARLET

Membres du service :
- Madame Delphine BUIS – ASBL Animômes
- Monsieur David KAISEN – ASBL Animômes
- Madame Nathalie SERON – ASBL Animômes

✓ **Centre Sportif**

Responsable du service : Monsieur Mathieu LEGROS

Membres du service :
- Monsieur Thierry FORIN
- Madame Ingrid MARCHAL
- Madame Kathy THIRION
- Monsieur Georges VILERS

✓ **Délégué à la protection des données**
- Monsieur Xavier TIMPERMAN

✓ **Gardiens de la paix**
- Madame Amandine LECLERCQ
- Monsieur Julien BERTRAND

Direction Technique

Responsable de la Direction : Monsieur Jean-Pierre FLABAT, Attaché technique
Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

✓ Mobilité : Madame Nathalie GILISSEN
✓ PROXIBUS
✓ Bâtiments – Voiries – Espaces Verts – Perwez Propreté

Responsable : Monsieur Erwin DEPAS – Agent Technique
Co-Responsables : Messieurs Stéphane WARNIER et Serge LEFEVRE – Chefs des ouvriers

Membres du service :

- Monsieur Yvan BAMS
- Monsieur Henry BERTRAND
- Monsieur Emmanuel BISTON
- Monsieur Frédéric BUIS
- Monsieur Laurent COLLIN
- Monsieur Noël CREVECOEUR
- Monsieur Johan DE BIOURGE
- Monsieur Anthony DETRY
- Monsieur Emmanuel DEVROYE
- Monsieur Sébastien DEWAGENEER
- Monsieur Thibaut DROPSY
- Monsieur Damien GENO
- Monsieur Eric GENO
- Monsieur Albert GOOSSENS
- Monsieur Philippe GUILLAUME
- Monsieur Christopher JACQUERIE
- Monsieur Didier LOUBRIS
- Monsieur Philippe MERCIER
- Monsieur Jules MEULEBROUCK
- Monsieur Jérôme MOENS
- Monsieur Bernard MORTIER
- Monsieur Thierry MOTTE
- Monsieur Vincent OVART
- Monsieur Pascal PALANGE
- Monsieur Gilles PERNIAUX
- Monsieur Olivier PREVINAIRE
- Monsieur Mickael SCHRODE
- Monsieur Benjamin SEMAL
- Monsieur Jean-Luc THIRION

✓ Entretien bâtiments

Responsable : Monsieur Eric DELCORPS

Membres du service :

- Madame Malika BECHECKEUR
- Monsieur Eric BILLAT
- Madame Marie-Line BUIS
- Madame Noélie CHARLIER
- Madame Marie CROON
- Madame Nadine DACOS
- Madame Sabrina DEFRENNE
- Madame Aurore DELFORGE
- Madame Martine DENIS
- Madame Ophélie DE VOS
- Madame Sandy DOYE
- Madame Madline GAROT
- Madame Anne LORGE
- Madame Josette MONTFORT
- Madame Maïté NOEL
- Madame Jolanta PIWONSKA
- Madame Rose-Marie PREVOT
- Madame Jessica RUIZ REINA
- Madame Nathalie SPREUTELS
- Madame Christine THUIJNS

✓ Manifestations publiques

Responsable : Monsieur Eric DELCORPS

✓ Location de salle

Responsable : Madame Séverine COUNE

✓ Poubelles à puce

Responsables : Monsieur Eric DELCORPS et Madame Lidwina BAERTEN

Direction territoriale

Responsable de la Direction : Monsieur Jérôme SNAPPE, Attaché administratif

Secrétariat : Madame Lidwina BAERTEN

✓ Energie

Responsable : Monsieur Guillaume WUIDAR

✓ POLLEC

Responsable : Madame Eliza RENZONI

✓ Logement

Responsable : Madame Anycia HUYGHE

Direction d'appui transversal

✓ Secrétariat du Bourgmestre
- Madame Nathalie MICHIELSENS

✓ Communication
Responsable : Madame Isabelle MASSON
Membre du service : Madame Nathalie MICHIELSENS

Direction financière

Responsable de la Direction : Madame Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière faisant fonction.

Membres du service :

- ✓ Monsieur Benjamin Moinil
- ✓ Madame Jessica URBAIN
- ✓ Madame Stéphanie VANGOITSENHOVEN

SIPPT et PLANU

- ✓ Madame Cécile HERION

ASBL Agence de développement local

- ✓ Monsieur Romain RIBERAUD
- ✓ Madame Stéphanie VAN BRAKEL

Guichet Energie Wallonie

- ✓ Monsieur Pierre DUMAY
- ✓ Madame Anaïs CHANTEUX

Composition de l'effectif à l'Administration Communale de PERWEZ

	2015	*2016*	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*31/10/2021*
Effectif hors enseignants	103	101	88	95	93	91	**91**
Equivalents temps plein	83,71	81,66	75,18	79,68	75,17	72,13	**74.48**
Employés	55	52	43	44	42	37	**37**
Ouvriers	48	49	45	51	51	54	**54**
Définitifs	11	10	9	9	8	7	**5**
Personnel contractuel	37	33	23	24	26	33	**31**
Personnel contractuel subventionné	55	58	56	62	59	51	**52**
Temps plein	62	63	58	62	55	48	**46**
Temps partiel	41	38	30	33	39	43	**45**
Hommes	50	51	46	54	51	49	**51**
Femmes	53	50	42	41	42	42	**40**

Mouvements en 2021 :

Entrées :

- ✓ Contrat à durée indéterminée → 7
- ✓ Contrat à durée déterminée → 5
- ✓ Article 60 → 1

Sorties :

- ✓ Pension → 3
- ✓ Licenciement → 1
- ✓ Fin de contrat → 2
- ✓ Démission → 1

Turn-over						
	2016	*2017*	*2018*	*2019*	*2020*	*2021*
IN	12	16	17	16	7	10
OUT	12	24	11	7	8	8
Nombre total	101	88	94	93	91	91
Turnover	11.88%	27.27%	11.7%	7.5%	8.7%	9.89%

Nombres de formations suivies en 2021 :

- ✓ Payantes →12
- ✓ Gratuites →11
- ✓ Montant engagé en 2021 → 3.669,00 €

B. POPULATION – ETAT CIVIL

Contact : Patricia RAVET, 081/649 274, population@perwez.be.

Les chiffres ci-dessous sont arrêtés au 5 novembre 2021.

Mouvements de population

	Entrées	Sorties	Radiations d'office
Total 2021	761	600	26
Total 2020	685	588	20
Total 2019	587	514	18
Total 2018	692	654	21
Total 2017	621	576	28
Total 2016	783	595	32
Total 2015	812	524	19
Total 2014	660	517	26
Total 2013	663	464	18

Chiffres de population

	2017	2018	2019	2020	2021
Hommes	4499	4514	4588	4617	4640
Femmes	4794	4821	4856	4879	4922
Total	9293	9335	9444	9496	9562

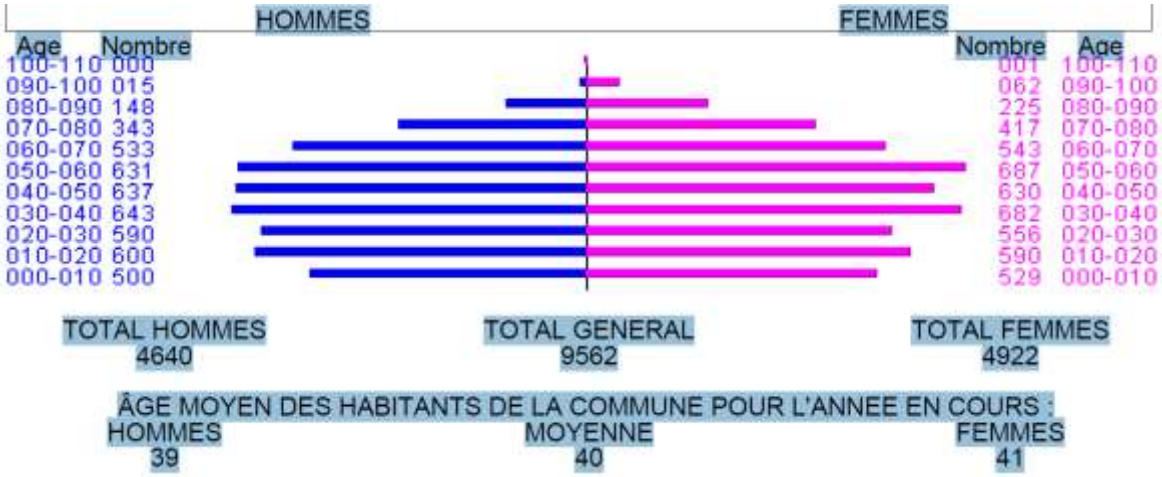

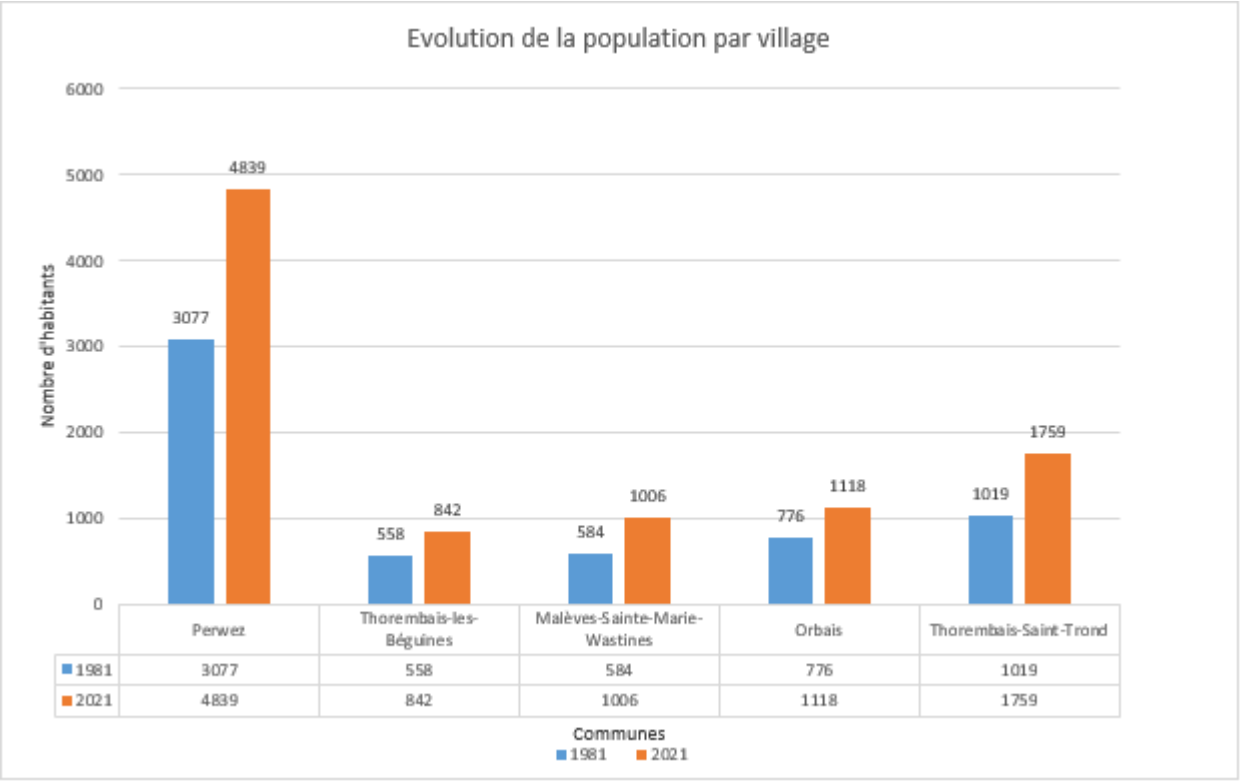

Nationalités

N A T I O N A L I T E	Total
101 Albanie	1
103 Allemagne (Rép.féd.)	10
106 Bulgarie	3

N A T I O N A L I T E	Total
109 Espagne	24
111 France	157
112 Royaume-Uni	3
113 Luxembourg (Grand-Duché)	2
114 Grèce	3
115 Hongrie (Rép.)	3
116 Irlande	1
122 Pologne (Rép.)	20
123 Portugal	42
124 Roumanie	59
127 Suisse	1
128 Italie	49
129 Pays-Bas	6
137 Lituanie	2
143 Ukraine	8
144 Moldavie (Rép.)	5
150 Belgique	9.064
153 Kosovo	1
207 Inde	1
214 Philippines	1
218 Chine	17
235 Thaïlande	3

N A T I O N A L I T E	Total
261 Syrie (République Arabe)	1
304 Cameroun	8
306 Congo (Rép. dém.)	14
308 Burkina Faso	1
309 Côte d'Ivoire	1
315 Guinée	1
317 Maurice	1
319 Mali	3
321 Niger	1
324 Madagascar	2
327 Rwanda /Rép./	4
334 Togo	1
351 Algérie	1
354 Maroc	10
357 Tunisie	2
401 Canada	4
402 Etats-Unis d'Amérique	2
416 Mexique	1
513 Brésil	3
515 Colombie	2
518 Pérou	1
520 Venezuela	1

N A T I O N A L I T E	Total
788 d'origine syrienne	1
791 d'origine burundaise	3
802 d'origine guinéenne	1
859 d'origine congolaise (Rép. dém.)	2
901 pas encore définitivement établie	1
999 Indéterminé	3
	9.562

Documents délivrés

Passeports	
2021	**199**
2020	177
2019	431
2018	534
2017	477
2016	446
2015	460
2014	412
2013	392

Cartes d'identité électroniques	
2021	**1344**
2020	1000
2019	932
2018	1672
2017	1780
2016	2233
2015	1940
2014	1392
2013	1520

Permis de conduire	
2021	**503**
2020	497
2019	535
2018	602

Etat civil

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de naissances	98	95	115	109	75	92	79	76	**80**
Nombre de décès	60	68	98	85	81	83	70	75	**83**
Nombre de mariages	38	33	25	32	24	36	36	18	**44**

C. FINANCES

Contact : Stéphanie DE WACHTER, Directrice financière f.f., 081/649 255,
stephanie.dewachter@perwez.be

Nomenclature et taux des taxes ou redevances

❖ Taxes

Centimes additionnels au précompte immobilier	2100 centimes
Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques	7,5 %
Force motrice	12,00 €/kilowatt
Délivrance de tout document administratif	Divers prix
Délivrance de cartes d'identité électroniques	Prix dû à l'état + 2,50 €
Enlèvement des déchets (isolés)	70,00 €
Enlèvement des déchets (secondes résidences)	100,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 2 personnes)	115,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 3 personnes)	145,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 4 personnes)	170,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 5 personnes)	195,00 €
Enlèvement des déchets (ménages de 6 personnes et plus)	195,00 €
Enlèvement des déchets (commerces)	75,00 €
Enlèvement des déchets (contribuable "assimilé")	75,00 €
Enlèvement des déchets (maison de repos par lit)	30,00 €
Demande de permis d'urbanisme (permis de lotir)	150,00 €/lot
Demande de délivrance de renseignements urbanistiques	10,00 €/demande
Logements ou immeubles non affectés aux logements raccordés à l'égout et sur les logements ou immeubles non affectés aux logements susceptibles d'être raccordés à l'égout	30,00 €
Inhumation, dispersion des cendres et mise en columbarium	250,00 €
Agences bancaires	400,00 €/guichet
Parcelles non bâties	10,00 €/mc à front de voirie
Secondes résidences	500,00 €/an
Immeubles bâtis inoccupés (1er taxation)	20,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (2ème taxation)	40,00 €/mc en façade
Immeubles bâtis inoccupés (3ème taxation et suivantes)	180,00 €/mc en façade
Distribution gratuite d'écrits publicitaires dits toutes-boites :	
- par exemplaire jusqu'à 10g	0,0130 €
- par exemplaire au-delà de 10g et jusqu'à 40g	0,0345 €
- par exemplaire au-delà de 40g et jusqu'à 225g	0,0520 €
- par exemplaire au-delà de 225g	0,0930 €
- par exemplaire émanant de la presse gratuite	0,0007 €

❖ Redevances

Occupation du domaine public à l'occasion des marchés	0,40€/m²/jour avec min. 3,00 € + 2,00 € électricité
Enlèvement par l'administration communale de déchets ménagers, déposés à des endroits où ce dépôt est interdit par une disposition légale ou réglementaire	Sur base d'un décompte des frais réels avec un minimum de 100,00 €
Traitement des dossiers d'urbanisme, de lotir, de modification de permis de lotir, de dérogation et de certificat d'urbanisme	Divers prix
Fourniture de sacs poubelles d'une contenance de 60 litres	1,25 €/sac
Publication de l'avis d'enquête dans le cadre des dossiers de permis unique et de permis d'environnement soumis à étude d'incidence sur l'environnement	Frais réels
Exhumation des restes mortels	Divers prix
Renouvellement d'une concession de sépulture, avec ou sans caveau, pour une durée de 30 ans	Divers prix
Demandes d'autorisation d'activités	Frais réels
Délivrance de résumés techniques dans le cadre des dossiers soumis à étude d'incidences sur l'environnement	Décompte frais réels
Implantation de nouvelles constructions	100,00 € par contrôle
Occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles	0,40€/m²/jour Forfait 150,00 €/semaine (eau, électricité, propreté)
Mise en location de tentes communales	125,00 €/tente + caution de 125,00 €
Stationnement à durée limitée (zone bleue)	15,00 € / jour
Utilisation privative de la voie publique par le placement de distributeurs automatiques	15,00 € /mois/m²
Intervention des services communaux sur le domaine public (nettoyage, etc.)	Divers tarifs

Emprunts contractés

Libellé	Montant	Date du Collège
Aménagement Cure Perwez	855.014,05 €	**10/12/2020**
Achat terrain divers	8.000,00 €	**10/12/2020**
Abattage d'arbres	20.000,00 €	**10/12/2020**

Aménagement d'un parking public derrière la bibliothèque	80.785,63 €	**10/12/2020**
Aménagement du sentier 38 à Orbais	30.000,00 €	**10/12/2020**
Remplacement de lampes de l'éclairage public (ORES)	80.000,00 €	**10/12/2020**
Réfection diverses voiries	190.000,00 €	**10/12/2020**
Achat de conteneurs à puce pour ramassage hebdomadaire	207.486,51 €	**10/12/2020**
Achat véhicules divers	17.545,00 €	**10/12/2020**
TOTAUX	1.488.831,19 €	

Subsides octroyés

Associations de jeunesse

Patro Saint-Martin de Perwez	750,00 €
Unité Jean XXIII de Malèves	1.250,00 €
Jeunesse laïque de Perwez	150,00 €
Club des Jeunes de Thorembais-les-Béguines	500,00 €

Associations culturelles et de loisirs

A.C.R.F. de Perwez	150,00 €
Association Laïque de Perwez et Incourt	750,00 €
Cecipho – Cercle ciné photo	1.000,00 €
L'amicale philatélique de Perwez et environs	150,00 €
Club de danse Phénoména	4.000,00 €
Cercle historique « Le Souvenir Perwézien »	400,00 €
Centre d'expression et de créativité de Perwez	2.000,00 €
Refrains de l'Amitié	400,00 €
Chorale des Enfants de Thorembais-Saint-Trond	250,00 €
Cercle des peintres de l'Amitié de Perwez	150,00 €
Chorale des Jeunes de Thorembais-Saint-Trond	150,00 €
Mouvement Dynastique	150,00 €
Musée du Souvenir 40-45	4.000,00 €
Gilles et Paysannes de Perwez	1.000,00 €
Groupement d'activités paroissiales de Thorembais	250,00 €
Eagle Star Dancers	150,00 €
Orbais-Ki-Bouge	700,00 €
Comité de Jausselette	250,00 €
Vitaly Production	500,00 €
Jumelage Orbais-lez-Perwez / Orbais-l'Abbaye	1.500,00 €
La Bonne Entente	500,00 €
Les Royales Marionnettes	500,00 €
La Contrée	150,00 €
Musique dans L'R	150,00 €
Local Colombophile Unique	450,00 €
Amidog	150,00 €
Le 15 Août – Comité des fêtes	500,00 €
Up Radio	500,00 €
Les Sauverdias d'Avource	150,00 €
La Leçon Verte	150,00 €

Soleil d'Argile	150,00 €

Associations patriotiques

Groupement des Associations Patriotiques de l'Entité Perwézienne	1.500,00 €

Associations sportives

R.F.C. Perwez	2.000,00 €
Volley club Perwez	2.000,00 €
Tennis de table de Perwez	3.000,00 €
Jaguar Hockey Club Perwez	12.500,00 €
Judo Club Thorembais	1.000,00 €
Respiration relaxation club	150,00 €
Tennis Club Perwez	500,00 €
Perwez Cyclistes	1.000,00 €
Les Fous du Volant	250,00 €
Cyclo Club Perwez	250,00 €
Volley Club Eagles	2.000,00 €
Handball Club de Perwez	750,00 €
Kidis'port	750,00 €
Beach Soccer de Perwez	750,00 €
Popeye Fitness Club	150,00 €
Darts Club Bull-Eye	150,00 €
Le Warché	150,00 €
MTB Team Spirit	150,00 €

Œuvres d'aide aux personnes âgées

Un Junior pour un Senior	4.000,00 €
ENEO	1.000,00 €
Les Seniors consultants	500,00 €

Associations de soins

Comité Télévie de Perwez	1.500,00 €
DOMUS A.S.B.L. Soins palliatifs	300,00 €
Opération 11.11.11 – Comité local	300,00 €
CAP 48	300,00 €
Coordination d'Aide à Domicile	1.250,00 €
Croix rouge de Belgique – Section locale de Perwez	500,00 €

Divers

Association des éleveurs et détenteurs de bétail JODOIGNE-PERWEZ	500,00 €
Crèche « Les Oisillons »	3.000,00 €
Comité du carnaval de Perwez	3.500,00 €
Centre Régional de la Famille et de l'Enfance	3.000,00 €
Service de remplacement agricole de l'est du Brabant wallon	250,00 €
Comité de jumelage Perwez/Kaysersberg	1.500,00 €
Agence de Développement Local	50.000,00 €
Anim'Mômes	117.000,00 €
Foyer culturel	110.550,00 €
Plaine de vacances	13.000,00 €
Le Grimoire d'Eole	23.000,00 €

TOTAL des subsides octroyés en 2020 :	387.850,00 €

D. TRAVAUX

Contact : Jean-Pierre FLABAT, 081/649 265, travaux@perwez.be

Marchés publics adjugés et terminés

Extension du garage communal, gros œuvre, pour un montant estimé à 315.000,00 € SPW*

Amélioration de la mobilité/sécurisation des voiries – Remise en état du sentier 38, « Sentier de la cure » rue Trémouroux à Orbais, pour un montant estimé de 50.000,00 € – PBW*

Réfection de dalles de béton rue Longue Vallée à Thorembais-Saint-Trond pour un montant estimé de 15.000,00 €

Acquisition d'une mini-pelle d'occasion pour le service cimetière pour un montant estimé de 15.000,00 €

Placement d'un système de vidéo-surveillance à l'Hôtel de Ville pour un montant estimé de 5.000,00 €

Marché de travaux – Asphaltage de diverses voiries à 1360 PERWEZ – Marché en 2 lots pour un montant estimé de 200.000,00 €, comprenant :

- lot 1 : Voiries de Perwez-centre
  - Remembrement près de la ferme Godechoul, avenue Wilmart
  - Rue de la Cayenne, entre la rue du Gadaffe et la rue du Motel
- lot 2 : Voiries de Thorembais-Saint-Trond
  - Remembrement entre la Tiège Gobart et la rue du Buisson
  - Remembrement dans le prolongement de la rue de Coquiamont
  - Rue de l'Intérieur depuis le n°150 jusqu'à l'accès au n°181.

Création d'un parking à l'arrière de la bibliothèque, rue Lepage 7 à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 80.000,00 € - PBW

Sécurisation des accès des écoles communales de 1360 PERWEZ par le placement de système de vidéo-parlophonie pour un montant estimé de 75.000,00 € - PPT2020*

Forage et équipement d'un puits de reconnaissance, rue de Coquiamont (lieu-dit « La Campagnette ») pour un montant estimé de 60.000,00 €

Remplacement de portes RF au centre culturel de PERWEZ pour un montant estimé de 5.000,00 €

Abattage d'arbres dangereux sur diverses voiries pour un montant estimé de 40.000,00 €

Remplacement d'un véhicule de service pour les services administratifs communaux pour un montant estimé de 15.000,00 €

Remplacement de la conduite d'eau en Eternit, rue Piconette et rue Michel, pour un montant estimé de 75.000,00 €

Place de la gare à 1360 PERWEZ – Remplacement des corniches, des tuyaux de descente d'eau pluviales et des faitières du local pétanque pour un montant estimé de 15.000,00 €

Opérateur de Transport Wallonie – Remplacement de deux abris pour voyageurs, chaussée de Charleroi à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 16.500,00 €

Marchés publics adjugés non terminés

Désignation d'un auteur de projets pour l'extension et la remise en état du garage communal, rue de la Doyerie, par la suite de l'incendie de PRS, pour un montant estimé à 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 100.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la mise à jour du plan communal de mobilité à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 50.000,00 € SPW*

Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation du centre sportif de PERWEZ, pour un montant de 150.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour dresser les plans et réaliser les études en ce qui concerne l'amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont à Perwez pour un montant estimé de 200.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 20.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville, pour un montant de 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la laiterie et la place du Warichet, pour un montant de 30.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la restauration du local du club des jeunes, rue Emile Masset 1 à Thorembais-les-Béguines pour un montant estimé de 4.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour l'amélioration du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Gobie à Orbais, pour un montant de 100.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour suivis et analyses des essais de pompage et détermination de la zone de prévention pour les nouveaux captages sur le site de la « Campagnette » à 1360 PERWEZ pour un montant estimé de 35.000,00 €

Désignation d'un auteur de projets pour la création de deux terrains de Padel couverts au centre sportif, rue des Marronniers 17, pour un montant estimé de 40.000,00 €

Aménagement de la cure de Perwez dans le cadre du remaillage urbain, rue de Brabant 46 à 1360 PERWEZ, pour un montant estimé de 1.650.000,00 € SPW*

Aménagement de l'ancienne gare dans le cadre du Plan Communal de Développent Rural, pour un montant estimé de 1.000.000,00 € SPW-PCDR*

Extension du garage communal, phase 2, techniques spéciales, lot 1 chauffage et lot 2 électricité, pour un montant estimé à 35.000,00 € SPW*

Réfection des trottoirs de la rue de Brabant, la rue de l'Hôtel de ville, l'avenue des Tourterelles et l'avenue Jadot, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant de 300.000,00 €

Marché conjoint de services – Location et entretien de vêtements de travail pour le personnel ouvrier de l'Administration communale et du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) – Exercices 2021 à 2023 pour un montant estimé de 30.000,00 €

Amélioration du revêtement et égouttage de la rue du Mont (phase 2), entre la rue Joseph Moinil et la rue des Marronniers, dans le cadre du Plan d'investissement communal 2019-2022 pour un montant de 950.000,00 € SPW*

Réfection de l'annexe de l'école de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 1, avec création d'un préau pour un montant de 85.000,00 € PPT2020-2021*

Réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant estimé de 305.000,00 € SPW*

Forage et équipement d'un second puits de captage et de piézomètres profonds et superficiels reconnaissance, rue de Coquiamont (lieu-dit « La Campagnette ») pour un montant estimé de 120.000,00 €

Remplacement d'une camionnette à plateau pour les services du plan vert de la commune pour un montant estimé de 35.000,00 €

Aménagements de sécurité rue Chapelle à la Barre à Orbais, pour un montant estimé de 40.000,00 €

Placement d'un système de caméra de surveillance au garage communal pour un montant estimé de 15.000,00 €

Service des Eaux - Cuvelage du réservoir de la station de pompage, rue des Marronniers pour un montant estimé de 45.000,00 €

Acquisition de décorations de Noël pour un montant estimé de 25.000,00 €

- entrée de la place de la gare
- rue de la Station
- centres des différents villages et principalement aux endroits suivants :
    - place communale d'Orbais
    - place communale de Malèves
    - parvis de l'église de Thorembais-les-Béguines,
    - parvis de l'église de Thorembais-Saint-Trond ;

Place de la gare à PERWEZ – Remplacement des zingueries et placement de nouvelles menuiseries en aluminium pour l'édicule, pour un montant estimé de 25.000,00 € -PBW

Curage des cours d'eaux communaux et fossés d'écoulement, pour un montant estimé de 35.000,00 €

Aménagements divers contre les inondations pour un montant estimé de 65.000,00 €

Marchés publics en cours d'étude

Aménagement du centre sportif rue des Marronniers 17 (toiture, sol, chauffage, ventilation) pour un montant estimé de 2.250.000,00 € INFRASPORTS*.

Réfection du revêtement et de l'égouttage de la rue de la Laiterie et la place du Warichet, dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant estimé de 315.000,00 € SPW*

Remplacement du chauffage des logements « tremplin » par un chauffage au gaz, avenue des Tourterelles 28 pour un montant estimé de 75.000,00 €

Réfection du pont rue de Seumay, dans le cadre du plan d'investissement communal 2019-2022, pour un montant de 80.000,00 € SPW*

Restauration du club des jeunes de Thorembais-les-Béguines, rue de Mellemont 3, pour un montant estimé de 40.000,00 €

Réfection de l'église de Thorembais-les-Béguines, rue du Presbytère, pour un montant estimé de 400.000,00 €- SPW

Aménagement d'une zone de stationnement rue du Presbytère à Thorembais-les-Béguines, pour un montant de 50.000,00 €

Création de deux terrains de Padel au centre sportif, rue des Marronniers, pour un montant estimé de 250.000,00 €- PBW

Création d'un skate park au centre sportif de Perwez, marché de conception-réalisation, pour un montant estimé de 200.000,00 € - Infrasports

Achat d'un tracteur d'occasion, pour un montant estimé de 70.000,00 €

Remplacement des corniches de l'école communale de Perwez, rue E. de Brabant, pour un montant estimé de 80.000,00 € - PPT2022

Réfection de la cour de l'école communale d'Orbais, pour un montant estimé de 200.000,00 € - PPT2023

Réfection des cours primaires et maternelles de l'école communale de Perwez, pour un montant estimé de 360.000,00 € - PPT2023

Création de toilettes extérieures dans la cour maternelle de l'école communale de Thorembais-Saint-Trond, pour un montant estimé de 60.000,00 € - PPT2023

Ces travaux font l'objet d'une subvention

CF :	Communauté française
Crédits impulsion :	concerne les travaux d'aménagement de sécurité routière et pour les usagers faibles
Infrasports :	concerne toutes les infrastructures sportives
PCDR :	Plan Communal de Développement Rural
PPT :	Plan Prioritaire des Travaux (concerne les travaux aux établissements scolaires)
PRIC :	Plan communal d'investissement (concerne les travaux de voirie et les travaux de bâtiments – administration, culte)
SAR :	Site Désaffecté à Réaménager
SPGE :	Société Publique de Gestion des Eaux (concerne tous les travaux d'égouttage et d'assainissement)
SPW :	Service Public de Wallonie
UREBA :	Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments (concerne tous les travaux relatifs aux économies d'énergie)
ZAE :	Zone d'Aménagement Economique (concerne l'aménagement des zones industrielles)
SOF :	Sofinpro – Groupe Nivelinvest
PBW :	Province du Brabant wallon

Travaux par In BW – Direction des routes du Brabant wallon

Travaux réalisés :

- Réfection et agrandissement du recyparc dans le zoning industriel

Travaux par le SPW – Direction des routes du Brabant wallon

Travaux réalisés :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la rue de Noville et l'accès au nouveau lotissement dit 'DOURIMO'

- Réfection du revêtement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).

Travaux envisagés :

- Réfection de l'avenue Wilmart (RN243) entre la Grand-Place et la rue de Noville, y compris l'aménagement de la place du marché
- Aménagement du rond-point entre la N243 (chaussée de Wavre) et la N29 (chaussée de Charleroi).
- Réfection de la chaussée de Wavre (RN243) entre l'entrée du zoning industriel et la rue des Marronniers.

Travaux réalisés par ORES (Electricité)

Depuis le 1er septembre 2018, ORES a repris les services d'INFRAX pour les communes wallonnes et reprend donc toutes les compétences d'INFRAX au niveau des câbles basse et haute tension et de l'éclairage public.

Travaux réalisés par ORES :

- Placement d'un éclairage public le long du RAVEL entre le centre sportif et la plaine de jeux rue du Blanc Bois à Perwez
- Placement d'un éclairage public le long du sentier 38, derrière l'église, à Orbais.
- Placement d'un éclairage public dans le Parc de la cure de Perwez
- Réfection de l'éclairage public place de la gare à Perwez

E. Développement territorial

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, jerome.snappe@perwez.be

Superficie totale : 5.081 hectares 37 ares 09 centiares.

Aménagement du territoire

Plan de secteur

WAVRE - JODOIGNE - PERWEZ, approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979, publié au Moniteur belge du 22 septembre 1979.

Schéma d'orientation local (ex-plan communal d'aménagement)

Il existe deux schémas d'orientation locaux (SOL) sur le territoire de la Commune. Au sein de ces périmètres, des règles particulières en matière d'urbanisme sont d'application.

- Orbais : SOL n°9 périmètre qui couvre en partie le centre d'Orbais :

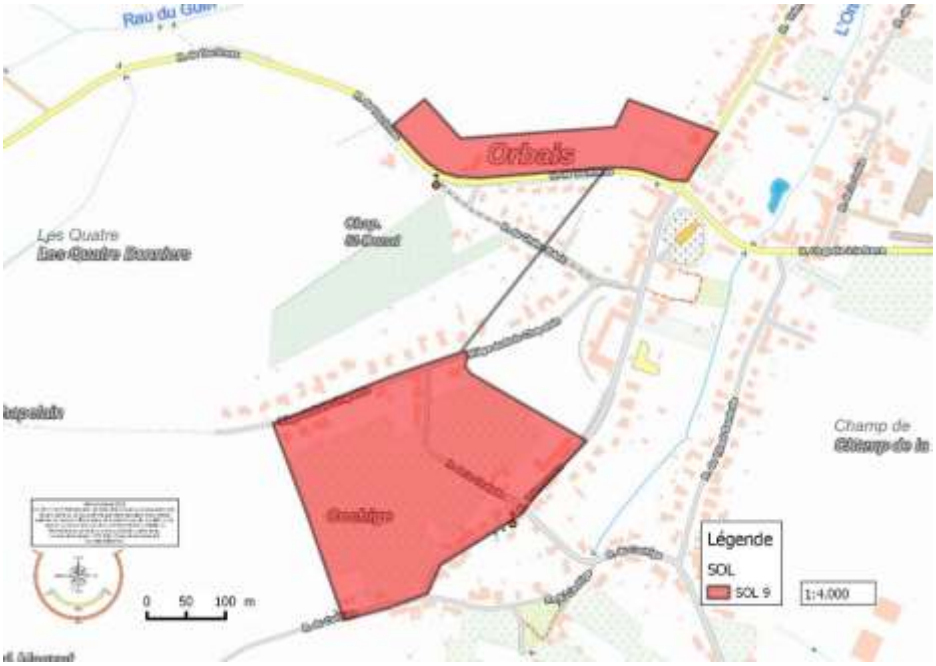

- PERWEZ-Thorembais-Saint-Trond : SOL n°10 – périmètre qui couvre la zone d'activités économiques de PERWEZ, une partie de la chaussée de Wavre et la zone du centre sportif.

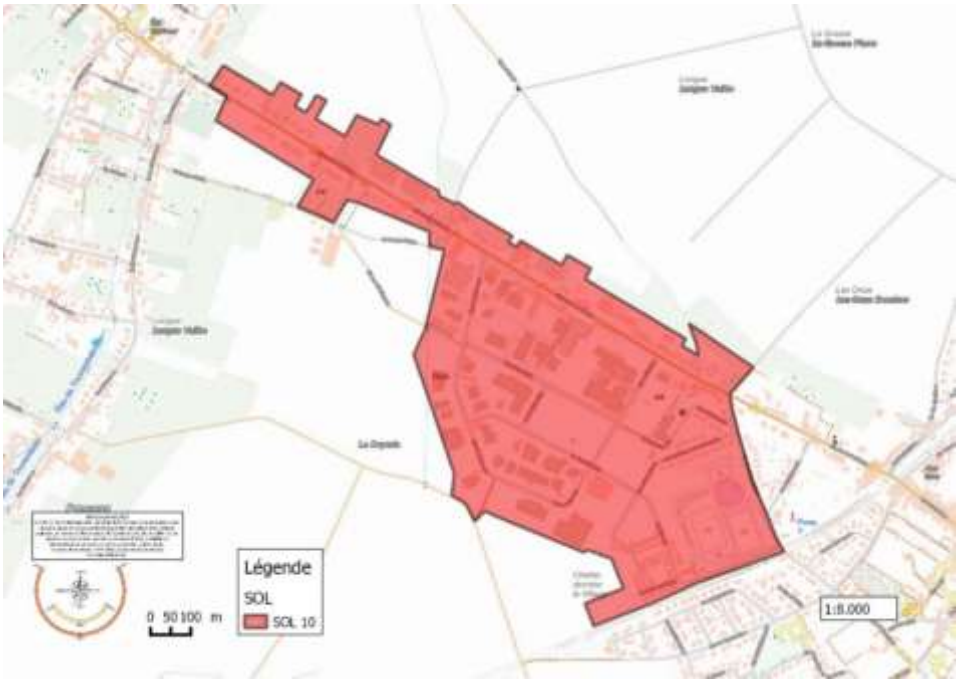

Au printemps 2019, le Conseil communal a décidé de lancer l'élaboration d'un nouveau schéma d'orientation local (SOL n°14) dit « centre de Thorembais-Saint-Trond » afin de cadrer l'urbanisation de ce village. Fin 2021, la procédure d'élaboration est toujours en cours. Voici le périmètre proposé :

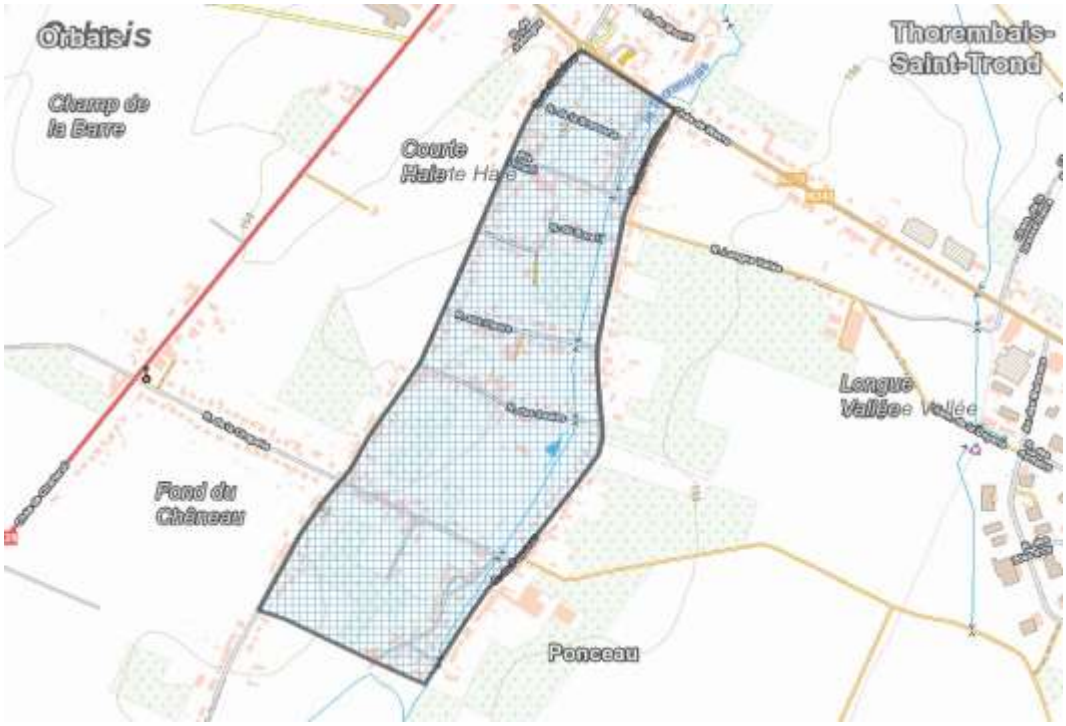

Rénovation urbaine

Le Gouvernement wallon a approuvé l'opération de rénovation urbaine le 23 juillet 2015 sur un périmètre couvrant le centre de PERWEZ. Cette opération a pour but de redynamiser le centre en proposant la création de nouvelles routes mais aussi en favorisant le retour des commerces dans le centre (cfr partie ADL).

Patrimoine

Monuments classés

- **Perwez :** Chapelle St Roch, rue St Roch (Monument) et alentours (Site).
- **Malèves-Sainte-Marie-Wastines :** Tour de l'église Saint-Jean-Baptiste (Monument).
- **Orbais :** Ferme : porche, logis en « L » et aile à rue (façades et toitures), passage intérieur sous le porche, rue Trémouroux, 94 (Monument).
- **Thorembais-Saint-Trond :** Eglise Saint-Trond et mur du cimetière (Monument), cimetière (Site). Travaux de rénovation terminés en 2017.
- **Thorembais-les-Béguines :**
  - Orgue de l'église Saints Roch et Martin et balustrade du jubé qui forme un ensemble avec le buffet de l'instrument (Monument).

- Ferme du Mont : ensemble des bâtiments et cour pavée (Monument), rue du Maïeur Séverin, une drève, chemin d'accès et alentours (Site).

- Ferme dite « la Petite Cense » : (façades et toitures) rue de la Petite Cense, 13 (Monument).

- Ferme de Mellemont :

  - *Monument* : La totalité des deux granges, le porche, le chartil sud-est, les puits et étables situées dans l'aile nord de la cour, les quatre travées ouest des étables qui sont contiguës aux précédentes et qui s'étendent jusqu'au porche ainsi que les murs d'enceinte, les pavés de la cour, les façades et toitures des autres bâtiments à l'exception des quatre annexes modernes de la ferme de Mellemont à Thorembais-les-Béguines.
  - *Site* : L'ensemble formé par la ferme de Mellemont, le cours du ruisseau de Thorembais, les alignements de peupliers et la plaine agricole à Thorembais-les-Béguines. Une zone de protection est établie dans la plaine au sud et au sud-est de la ferme de Mellemont incluant la ferme de Coquiamont.

160 éléments sont également repris à l'inventaire du patrimoine wallon.

Ce document est consultable sur format papier au service de l'urbanisme et les données sont disponibles depuis fin 2013 à l'adresse internet suivante :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=IPIC#BBOX=165727.9385526608,191127.9893527624,140896.63007622707,152842.59146814985

Enfin, depuis 2019, la Région wallonne a établi une carte indicative des zones archéologiques :

http://geoapps.wallonie.be/webgisdgo4/#CTX=CAW#BBOX=166869.79684715773,191740.67992225723,139853.4033954915,152923.8462030438

Permis d'urbanisation

Aucune demande de permis d'urbanisation n'a été introduite en 2021.

Permis d'urbanisme (au 04/11/2021)

Localité	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Perwez	54	56	52	49	41	61	77	55	41	48	48
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	19	14	21	6	18	20	14	15	11	11	15
Orbais	14	13	13	6	18	21	11	10	12	9	11
Thorembais-les-Béguines	19	17	21	18	20	9	8	8	15	18	10
Thorembais-Saint-Trond	27	49	29	34	35	28	25	20	26	24	23
Total	**133**	**149**	**136**	**113**	**132**	**139**	**135**	**108**	**105**	**110**	**107**

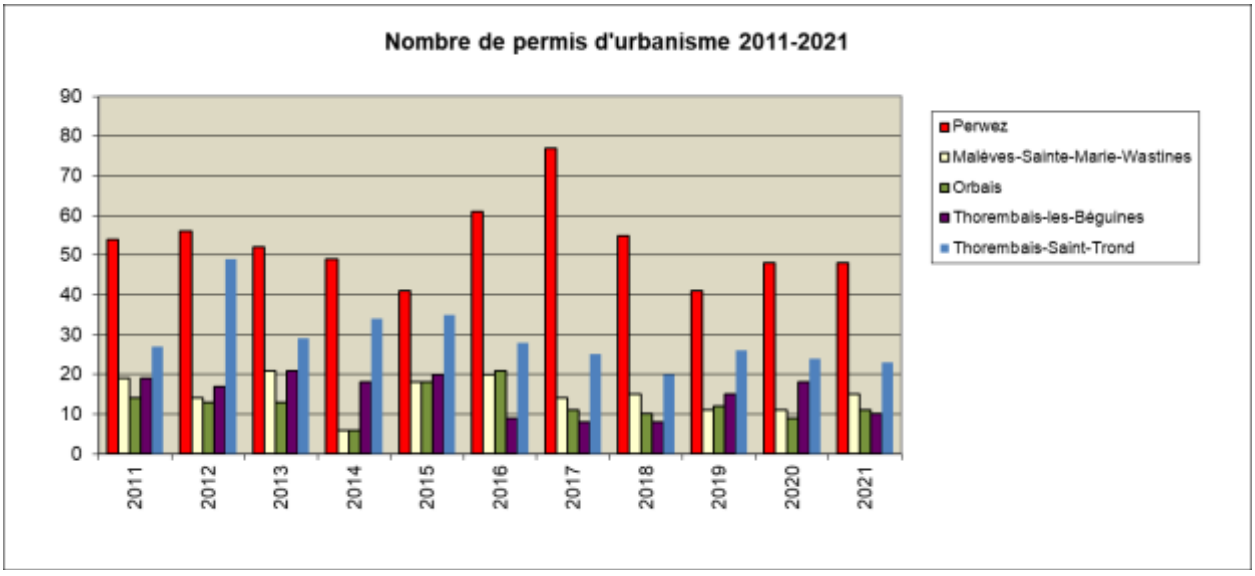

Infractions

Deux dossiers d'infraction ont été constatés au cours de l'année 2021.

Dossier retiré

Aucun dossier n'a été retiré par le demandeur.

Dossiers suspendus / irrecevables

Deux dossiers ont été déclarés irrecevables pour cause d'incomplétude (un permis d'urbanisme et un certificat d'urbanisme).

Recours introduits

Quatre recours ont été déposés en 2021. Un permis refusé par la Fonctionnaire déléguée a été délivré. Les trois autres recours sont en cours.

Informations notariales (au 04/11/2021)

263 demandes ont été traitées (renseignements urbanistiques sur des parcelles et des bâtiments).

Certificats d'urbanisme

1 certificat d'urbanisme n°1 a été délivré.
1 certificat d'urbanisme n°2 a été déclaré irrecevable (jamais complété).

Localisation des 107 permis d'urbanisme de 2021 (au 04/11/2021)

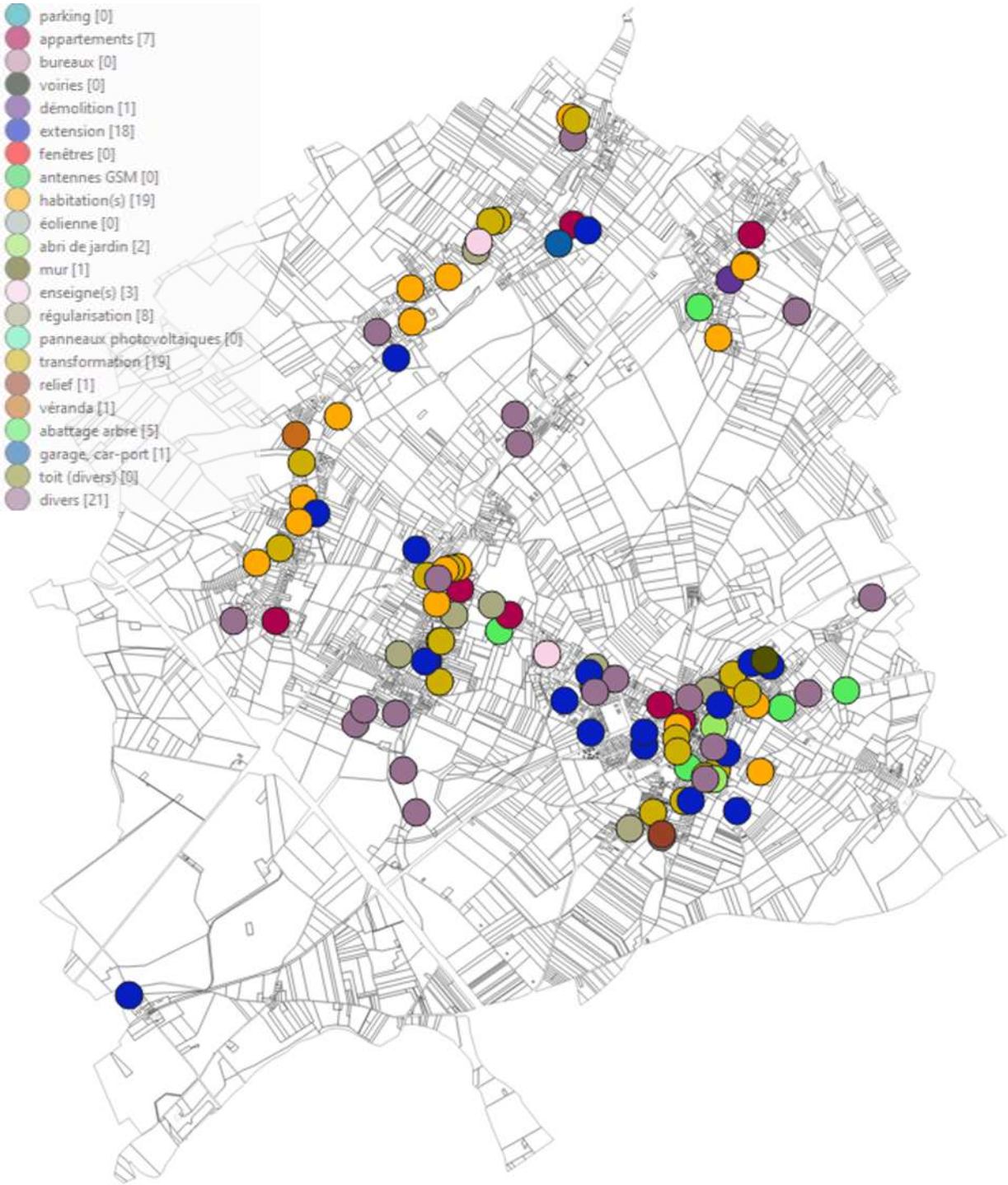

Suit un tableau récapitulatif des 107 demandes (les 0,5 correspondent à des dossiers ayant deux objets).

	transformation	extension habitation	nouvelle habitation	nouvelle non hab	nouveaux appart	véranda	mur/cloture	vélux / Chassis / baies	abattage arbre	modification façade /toiture	enseigne	autre	Total
TOTAL													
Perwez	4,5	12	4	3	2		1		3	4,5	2	12	48
Malèves	2	2	4		1		1			1	1	3	15
Orbais	0,5	1,5	5		1	1				1		1	11
Thorembais-les-béguines	1	0	3		1				1			4	10
Thorembais-Saint-Trond	7	4	3		2				1			6	23
TOTAL	**15**	**19,5**	**19**	**3**	**7**	**1**	**2**	**0**	**5**	**6,5**	**3**	**26**	**107**
délivrés													
Perwez	3	8	3	3	2		1		2	4	1	7	34
Malèves	2		4		1		1				1	2	11
Orbais	0,5	0,5	2		1	1						1	6
Thorembais-les-béguines	1		1						1			3	6
Thorembais-Saint-Trond	6	3	1		1				1			3	15
TOTAL	**12,5**	**11,5**	**11**	**3**	**5**	**1**	**2**	**0**	**4**	**4**	**2**	**16**	**72**
refusés													
	Transformation	extension habitation	nouvelle habitation	nouvelle non hab	nouveaux appart	véranda	mur/cloture	vélux / Chassis / baies	abattage arbre	modification façade	enseigne	autre	Total
Perwez													0
Malèves		1											1
Orbais													0
Thorembais-les-béguines													0
Thorembais-Saint-Trond													0
TOTAL	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**
en cours/incomplet													
	Transformation	extension habitation	nouvelle habitation	nouvelle non hab	nouveaux appart	véranda	mur/cloture	vélux / Chassis / baies	abattage arbre	modification façade	enseigne	autre	Total
Perwez	15	4	1						1	0,5		5	13
Malèves		1								1		1	3
Orbais		1	3							1			5
Thorembais-les-béguines			2		1							1	4
Thorembais-Saint-Trond	1	1	2		1							3	8
TOTAL	**2,5**	**7**	**8**	**0**	**2**	**0**	**0**	**0**	**1**	**2,5**	**0**	**10**	**33**

Hors tableau : 1 dossier a été déclaré irrecevable

Voiries

Autoroute E 411 : 5,200 km

Nationale 243 (chaussée de Wavre – rue de la Station – avenue Wilmart) : 7,88 km

Nationale 972 (rue St-Roch) : 1,77 km

Nationale 29 (chaussée de Charleroi) : 9,54 km

Nationale 91 (chaussée de Namur) : 1,26 km

Voirie communale : 170 km

F. ENVIRONNEMENT

Contact : Jérôme SNAPPE, 081/649 260, environnement@perwez.be

Permis et déclaration de classe 3

❖ Permis intégré

Un permis intégré concerne à la fois une demande de permis d'urbanisme ou d'environnement et d'implantation commerciale. Aucune demande n'a été déposée en 2020 et 2021.

❖ Permis d'environnement

Trois demandes de permis d'environnement ont été introduites en 2021 :

- une demande concerne les modifications des conditions d'exploitation d'une porcherie (en cours) ;
- une demande vise à implanter un nouveau captage d'eau pour la Commune (délivrée) ;
- une demande vise à placer une station d'épuration individuelle (en cours).

❖ Permis unique

Cinq demandes de permis unique ont été déposées en 2021 :

- une demande concerne un centre de tri de déchets inertes (en cours) ;
- une demande vise deux nouvelles éoliennes (délivrée) ;
- une demande vise un centre de compostage (délivrée) ;
- une demande vise un centre de dépôt de 350 véhicules (délivrée) ;
- une demande vise l'extension de la sablière de Chaumont-Gistoux (en cours).

❖ Déclaration de classe 3

55 dossiers ont été traités (au 10 novembre 2021) : (les 0,5 correspondent à des dossiers ayant deux objets).

Objet	Nombre de dossier
Cabines électriques	3
Citernes à mazout	23,5
Citernes au gaz	17
Stations d'épuration individuelles	3,5
Parking en sous-sol	1

Produits phytosanitaires	1
Captage d'eau	-
Exploitation agricole	-
Autres	6

1. Gestion des déchets

❖ Conteneurs à puce, sac bleu et recyparc

D'ici 2023, Directive européenne oblige, toutes les communes wallonnes devront procéder à un ramassage sélectif des déchets. L'objectif est clair, il s'agit de diminuer la quantité de déchets ménagers produite.

Dès lors, **en janvier 2021, la commune a mis en place un système de collectes via des conteneurs à puce :** un vert pour les déchets biodégradables et un noir pour les déchets résiduels envoyés à l'incinérateur.

Ce nouveau tri des déchets vient s'ajouter aux ramassages des PMC et des papiers-cartons déjà menés par in BW.

A noter également, que le 1er juillet 2021, un **nouveau sac bleu a** fait son apparition. Il permet d'accueillir presque tous les emballages en plastique (pots de yaourt, raviers de beurre, sacs et films plastiques…). Globalement, cela représente un potentiel de plus de 8 kilos par habitant et par an !

Enfin, après une année de travaux, le **recyparc** situé dans le zoning de Perwez a réouvert ses portes : plus spacieux, plus pratique, avec une entrée et une sortie distinctes.

❖ Nouvelles primes ou indemnités communales

Suite à l'instauration des conteneurs à puce, la Commune octroie, depuis mars 2021, une **prime à l'achat d'un composteur**. Cette prime s'élève à 50 % de la facture d'achat avec une intervention de maximum 20 € pour l'achat d'un nouveau composteur. Qu'il s'agisse d'un fût, d'un silo, d'un bac à compost pour l'extérieur ou d'une vermicompostière pour l'intérieur. Une **vidéo-conférence sur l'art du compostage** a été diffusée le 11 mai 2021, en collaboration, avec le Comité Jean PAIN et est toujours visible sur la page You Tube de la Commune.

En outre, pour les personnes souffrant d'incontinence, elle instaure l'octroi de kilos supplémentaires via un formulaire à compléter.
Et les accueillantes d'enfants de moins de 3 ans ont aussi la possibilité de réclamer une prime « langes ».

❖ Distributeurs de sacs à déjections canines

Dans sa lutte pour la propreté publique, la Commune a installé **9 nouveaux distributeurs** de sacs à déjection canine, en plus de celui déjà présent sur la Grand Place – côté arrêt de bus.

Les nouveaux emplacements sont les suivants :

- Perwez :
  1) Place de la Gare à l'entrée du Ravel vers Ramillies,
  2) A l'entrée du Ravel à hauteur de la friterie « Au Petit Ravel »
  3) A l'entrée du Ravel côté Fitness Outdoor
  4) A l'entrée de l'Agora-space
- Orbais :
  5) A l'entrée de la place rue Trémouroux.
- Malèves :
  6) A l'entrée de la place communale
  7) Rue Notre-Dame, à côté de la fontaine de La Broquette
  8) Rue du Faubourg à hauteur du sentier
- Thorembais-Les-Béguines :
  9) Devant l'Eglise
- Thorembais-Saint-Trond :
  10) Plaine de jeux rue du Buret

❖ Be WaPP et prime retour canettes

Le projet-pilote de reprise des canettes abandonnées dans la nature, lancé il y a deux ans dans 24 communes wallonnes, s'est terminé le 30 juin 2021.

L'objectif était double : il s'agissait d'une part d'inciter les citoyens à ramasser les canettes abandonnées dans l'espace public au moyen d'un montant de 5 cents par canette rapportée mais également d'analyser le potentiel d'amélioration de la propreté publique d'un tel projet.

Deux systèmes de reprise ont été testés : la reprise au moyen d'une machine et la reprise manuelle encadrée par un employé communal.

L'asbl Be WaPP analysera de manière approfondie les résultats de ce projet. Il s'agira en effet d'évaluer cette expérience à la lueur des 3 piliers du développement durable : l'aspect environnemental (Ce projet a-t-il permis d'améliorer la propreté publique des communes concernées ?) mais également les aspects sociaux (Les communes, les commerçants et les citoyens sont-ils satisfaits de ce projet ?) et économiques (Le coût/bénéfice d'un tel système).

Bilan final :

- **Reprise manuelle** : 21.447 canettes. Aux 13.513 canettes ramenées à l'agent communal durant la phase manuelle se sont ajoutées 7.934 canettes ramassées par les ambassadeurs propreté et reprises directement à domicile par les agents propreté de la commune.
- **Reprise machine** : 34.346 canettes.

TOTAL : 55.793 canettes ! Une belle quantité de métal pouvant être recyclée à l'infini ! Une canette vide peut en effet redevenir une canette en à peine 60 jours.

❖ Démarche Zéro Déchet

Suite au souhait exprimé dans le cadre du PCDR « Devenir une commune zéro déchet » et à la décision du Conseil du 22 décembre 2020, la Commune s'est engagée dans une dynamique zéro déchet.
Objectif ? Stimuler la réduction des déchets produits au sein de l'entité.

Outre les nombreuses **actions de sensibilisation** envers différents publics, elle s'est engagée à mettre en œuvre une série **d'actions concrètes** dans les écoles, l'administration, etc. (installation de fontaines à eau, distribution de gourdes, récupération et redistribution des desserts ou des restes, distribution de poules, Repair café, Ateliers Déclic, etc.).

Par ailleurs, un **Groupe de travail zéro déchet**, impliquant des citoyens, des représentants politique et des acteurs locaux, a été formé et s'est réuni 2 fois : 11 février 2021 (diagnostic du territoire) et 1er mars 2021(sélection des actions prioritaires).

Pour suivre l'état d'avancement du plan d'actions ZD, une ecoteam est constituée.

2. Gestion de l'eau

❖ Cours d'eau classés

Localité	Deuxième catégorie	Troisième catégorie
Perwez	5700 m	2500 m
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	5200 m	/
Thorembais-Saint-Trond	6700 m	/
Thorembais-les-Béguines	4600 m	1300 m
Orbais	5200 m	/
Total	**27400 m**	**3800 m**

❖ Actions en faveur de l'eau

- **Contrat de Rivière Dyle-Gette**

Le programme d'action 2020-2022 a été approuvé par le conseil communal en date du 19 septembre 2019. Il comporte 21 actions, dont les 8 actions qui ont été reportées du précédent programme, ainsi que de nouvelles actions destinées à poursuivre les efforts mis en œuvre dans les programmes antérieurs.

La lutte contre les plantes invasives

La Balsamine de l'Himalaya produit plus de 10 000 graines par plant par an et celles-ci peuvent être projetées jusqu'à 2m. La balsamine se disperse donc à tout vent de manière fulgurante. C'est pourquoi, elle est réputée « invasive » et qu'il faut enrayer sa propagation au maximum, voire tenter de l'éradiquer.

Pour ce faire, la commune a réalisé, durant 6 années consécutives, une vaste opération de lutte contre le développement de cette plante en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette (CDRG). Suite à cela, l'espèce est quasiment éradiquée sur le territoire perwézien. Dans les années suivantes, le programme des visites de contrôle a été allégé.

En 2021, compte tenu de l'absence de la plante depuis plusieurs années, aucune visite n'a été effectuée. Une réflexion aura lieu avec le Contrat de rivière Dyle-Gette pour sélectionner de nouveaux lieux à surveiller afin de confirmer la disparition de la Balsamine de l'Himalaya.

- **P.A.R.I.S.**

Le Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée, appelé P.A.R.I.S., a été introduit par le décret du 04 octobre 2018 modifiant divers textes, en ce qui concerne les cours d'eau, dont notamment le Code de l'eau.

P.A.R.I.S. est une méthodologie commune pour tous les gestionnaires de cours d'eau publics, facilitant la planification des travaux et la coordination entre les gestionnaires, pour une gestion intégrée, équilibrée et durable dans le respect du Code de l'Eau."

Quand on parle de P.A.R.I.S. on parle de 3 éléments :

1. La méthodologie P.A.R.I.S., qui consiste en un découpage par secteurs et en la détermination des enjeux, des objectifs et la planification des travaux sur 6 ans pour chaque secteur.

2. L'application en ligne, qui est l'outil informatique mis à disposition des gestionnaires pour élaborer et suivre les P.A.R.I.S.

3. Le document officiel (un par sous-bassin hydrographique) qui reprend pour chaque secteur et pour chacune des 6 années les travaux planifiés ; après validation en comités techniques, et enquête publique, ce document est approuvé par le Gouvernement wallon et sert de cadre pour une période de 6 ans.

Les P.A.R.I.S. fonctionnent avec une nouvelle approche de la répartition du linéaire des cours d'eau. Dorénavant l'ensemble des cours d'eau non navigables est divisé en secteurs sur base sur de critères physiques objectifs. L'intérêt de la sectorisation est d'avoir des unités de gestion homogènes et un état des lieux de départ (via une logique de rivière et de bassin versant plutôt qu'un découpage administratif). Un secteur peut donc reprendre un tronçon qui est en partie en 3ème catégorie et en partie en 2ème catégorie. (Dans ce cas, le gestionnaire est déterminé en fonction de la proportion, un secteur qui est majoritairement en 3ème catégorie sera géré par la commune)

Avant, la gestion des cours d'eau se limitait principalement à la résolution de problèmes dans l'urgence. La volonté des P.A.R.I.S. est d'inverser la dynamique. L'objectif est d'anticiper et planifier tout ce qui est possible. Par ailleurs, le cadre juridique 'cours d'eau' d'avant 2018 ne visait que la gestion sous l'angle de la protection des biens et des personnes contre les inondations. Maintenant, à l'échelle de chaque secteur, les gestionnaires doivent tenir compte de quatre enjeux : inondation, biodiversité, économie et socio-culturel.

Dans le cas de la commune de Perwez, les enjeux économie et socioculturel n'apparaitront pas car aucune activité économique ou socio-culturel n'est liée à nos cours d'eau de 3ème catégorie.

De manière générale, cette nouvelle méthode de travail a 3 objectifs :

- Passer de guérir à prévenir. Jusqu'à ce jour, on travaillait régulièrement dans l'urgence, au cas par cas et généralement à la suite d'une plainte. L'un des objectifs est donc de restaurer une véritable gestion des cours d'eau par une planification de mesures.

- Résoudre le problème de manque d'historique. Le manque d'information et de connaissance de nos cours d'eau est probablement la raison pour laquelle la planification est difficile. La plateforme P.A.R.I.S. permettra aux communes de conserver un historique des travaux réalisés et d'autres informations sur nos cours d'eau qui permettront une planification plus aisée.

- Une centralisation des actions menées sur tout le linéaire et un outil de travail commun pour faciliter la coordination entre les différents gestionnaires. En effet, les cours d'eau comme les voiries ne s'arrêtent pas aux limites administratives d'un territoire et la concertation entre plusieurs acteurs peut être complexe.

Le collège du 04 juin 2020 a approuvé le programme pour la période 2022-2027. L'ensemble des programmes PARIS présentés par l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau ont été validés par la Région wallonne. Le Plan P.A.R.I.S. sera mis en œuvre à partir de l'année 2022.

❖ Service communal des eaux

Contact : Service technique – Jean-Pierre FLABAT : 081/649 265
Service administratif – Jessica URBAIN : 081/649 270

Fontainiers : Frédéric BUIS et Thibaut DROPSY

Le service communal des eaux couvre uniquement le territoire de PERWEZ-centre.
Nombre d'abonnés (au 15 novembre 2021) : **2437.**

Relevé des compteurs

En séance du 24 septembre 2020, le Collège a décidé de modifier la procédure de relevé des compteurs d'eau. Dorénavant, un roulement aura lieu sur une période de 4 ans : 3 relevés par l'abonné et 1 par les fontainiers communaux, selon une découpe de Perwez-centre en 4 zones bien précises. En outre, tout abonné recevra chaque année dans le courant du mois de novembre un courrier l'informant de la marche à suivre. En raison de la pandémie, cette procédure n'est entrée en vigueur qu'en décembre 2021.

Information tarifaire 2021

La structure tarifaire est fixée par le Code de l'Eau. Le prix de l'eau est établit sur base du principe du coût-vérité de l'eau, en reprenant l'ensemble des coûts engendrés à la mise en œuvre des services d'eau. La facture se compose de 4 éléments :

1. Coût-vérité de distribution (CVD) : coûts de distribution, de captage, de traitement, de stockage et de distribution jusqu'au consommateur.
2. Coût-vérité d'assainissement (CVA) : collecte et traitement des eaux usées.
3. Fonds social de l'Eau : fonds destiné à intervenir dans le règlement des factures d'eau des personnes en difficultés de paiement.
4. TVA : taux applicable à la fourniture d'eau est de 6 %.

Distribution d'eau (CVD)

Du 01/01/2021 au 14/02/2021

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)

À partir du 15/02/2021

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 20xCVD ventilés selon la période d'application de chaque tarif
b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)

- De 0 à 30 m³ : 0,965 €/m³
- De 31 à 5.000 m³ : 1.930 €/m³
- Au-delà de 5.000 m³ : 1.737 €/m³

- De 0 à 30 m³ : 1,08 €/m³
- De 31 à 5.000 m³ : 2,16 €/m³
- Au-delà de 5.000 m³ : 1.944 €/m³

Assainissement de l'eau (CVA)

a. Redevance du 01/01 au 31/12 = 30xCVA ventilés selon la période d'application de chaque tarif
b. Tranches de consommation, calculées sur base de 365 jours (pour chaque tranche, la consommation est répartie au prorata de la période d'application de chaque tarif)

- De 0 à 30 m³ : non soumis car inclus dans la redevance annuelle
- Au-delà de 30 m³ : 2,365 €/m³

Fonds social de l'Eau : contribution de 0,0272 €/m³

TVA : 6 % sur l'ensemble des tarifs (CVD + CVA)

G. Bien-être animal

Contact : 081/649 263, animaux@perwez.be

Les principales actions en faveur du bien-être animal ont été menées conformément au Code wallon du Bien-être animal, entré en vigueur le 1er janvier 2019.

❖ Campagne de stérilisation des chats errants

Afin de limiter la prolifération des chats errants de manière humaine et efficace, le Collège communal, en séance du 29 août 2019, a décidé de lancer une campagne de stérilisation des chats errants.

En pratique, les services communaux se chargent de la capture des chats errants, dans le respect du bien-être animal. Les félins sont ensuite confiés aux bons soins d'un vétérinaire, lié par une convention avec la commune. Si leur santé le permet, les chats sont alors stérilisés. Une petite entaille est effectuée à l'oreille, conformément aux usages, afin de pouvoir distinguer, à l'avenir, les chats déjà stérilisés. Une fois l'intervention terminée, les animaux sont remis en liberté sur les lieux de leur capture.

Du 1er décembre 2020 au 31 octobre 2021, **6 chats errants ont été stérilisés**, dont 5 femelles et 1 mâle.

❖ Prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques

Depuis le 1er novembre 2017, l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont des actes devenus obligatoires en Région wallonne. L'objectif est de contrôler la population féline et ainsi

éviter la prolifération de chats errants et les problèmes qu'ils engendrent, tant en matière de santé et d'hygiène publiques que de bien-être animal.

Le Conseil communal, en séance du 19 septembre 2019, a approuvé le règlement communal relatif à l'octroi d'une prime pour l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats domestiques. Le montant de cette prime s'élève à 10 € pour l'enregistrement, 20 € pour la stérilisation d'un chat mâle et 30 € pour un chat femelle.

Du 30 novembre 2019 au 1er décembre 2020, **18 primes** pour l'enregistrement et/ou la stérilisation des chats domestiques ont ainsi été octroyées par le Collège communal.

H. LOGEMENT

Contact : Anycia HUYGHE, conseillère en logement, 081/649 263, logement@perwez.be

Le principal objectif du service logement est d'assurer un logement décent à chaque individu, quelle que soit sa situation sociale ou financière.

Principales tâches accomplies au cours de l'année 2021

1. Gestion de logements communaux

Le service logement gère les logements communaux : appels à candidatures, analyse des candidatures, contrats de location, état des lieux… L'administration communale a également pris en gestion des logements appartenant à Notre Maison et au Fonds du logement des familles nombreuses afin de donner la priorité aux Perwéziens.

La Commune met donc à disposition divers types de logement :

- **Logement de transit**

  Ce type de logement est utilisé pour accompagner des personnes ou des ménages en situation de détresse, victimes d'un événement calamiteux ou privés de logement pour des motifs de force majeure. Le logement de transit est une solution pour aider les ménages à sortir d'une de ces situations.

  La commune de PERWEZ compte 2 logements de transit sur son territoire : une maison 2 chambres, située avenue des Tourterelles et un studio, situé rue de Seumay, appartenant au CPAS.

- **Logement d'urgence**

  Le logement d'urgence offre une période temporaire de sécurité de logement à des personnes qui se trouvent dans une situation de besoin (expulsion, logement déclaré inhabitable…).

  Deux logements d'urgence appartenant au CPAS sont situés rue de la Station à 1360 PERWEZ.

- **Logement d'insertion**

  Le logement d'insertion est destiné à aider des couples ou des personnes isolées, en état de précarité, quel que soit leur âge, à se réinsérer dans la société en leur donnant accès à un logement salubre. Il s'agit d'un travail en synergie avec le CPAS.

  La commune de PERWEZ compte 2 logements d'insertion, 2 appartements 1 chambre, situés rue de Mellemont.

- **Logement « Tremplin »**

  La commune de PERWEZ possède 3 logements « Tremplin », situés avenue des Tourterelles.

Les logements « Tremplin » sont destinés prioritairement aux jeunes ménages de la Commune désireux de faire des économies pendant quelques années, afin de pouvoir s'installer définitivement à PERWEZ. Pour favoriser leur installation, une partie des loyers versés leur sera restituée sous forme de ristourne lorsqu'ils acquerront ou construiront un bien immobilier destiné à leur logement principal sur le territoire communal.

2. Elaboration et mise en œuvre des programmes communaux d'actions en matière de logement en concertation avec la Région, le CPAS, et les sociétés de logement de service public

La Commune compte aujourd'hui **171 logements publics réalisés et 11, au minimum, à réaliser.**

	Adresse	Type de logement	Nombre de logements
NOTRE MAISON			
Rue	Chardonneret	Moyen	2
Rue	Chardonneret	Social	6
Avenue	Des Tourterelles	Moyen	8
Avenue	Des Tourterelles	Social	4
Rue	Du Blanc Bois	Abbeyfield	10
Rue	Du Blanc Bois	Moyen	1
Rue	Du Blanc Bois	Social	17
Rue	Burlet	Moyen	6
Rue	Burlet	Social	4
Rue	Communes	Social	8
Rue	Communes	Moyen	6
Avenue	Général Jadot	Social	4
Rue	Saint-Roch	Social	4

Rue	De Seumay	Moyen	12
Rue	Tour d'Eau	Social	10
Rue	Gadaffe (du)	Social	6
Rue	Quatre Vents	Social/Moyen	20
			128

Rue du Gadaffe

COMMUNE			
Rue	Mellemont	Insertion	2
Avenue	Tourterelles	Tremplin	3
Avenue	Tourterelles	Transit	1
			6

CPAS			
Rue	Blanc Bois	Adapté (PMR)	1
Rue	Saint-Roch	ILA	1
Rue	Saint-Roch	Social	1
Rue	Seumay	Transit	1
Rue	Seumay	ILA	1
Rue	Seumay	Social	4
Rue	Station	Urgence	2
Rue	Station	ILA	2
Avenue	Wilmart + rue Crebeyck	Social	5
			18

AIS			
Avenue	Des Tourterelles	Social	1
Avenue	Wilmart	Social	7
Rue	Aux quatre Vents	Social	1
Rue	Crebeyck	Social	3
Rue	De la libération	Social	1
Rue	De la Station	Social	5
Rue	De l'Hôtel de ville	Social	1
			19

Logements à réaliser :

COMMUNE		
Avenue	Hubert Jacobs	6
Rue	Du Paradis	5
		11

3. Information et aide dans les démarches administratives des candidats à la location d'un logement public

Le conseiller en logement joue l'intermédiaire entre les candidats à la location d'un logement public et les acteurs wallons de ce type de logement dans l'introduction et le suivi de dossiers de candidature.

4. Information et suivi des dossiers relatifs au permis de location

Tout propriétaire de petit logement de moins de 28 m² de superficie habitable ou de logement collectif (logement de type Kot pour étudiants compris) a l'obligation, depuis 1998, de disposer d'un permis de location. Ce dernier doit être introduit auprès de la Commune et il ne sera délivré qu'après enquête et respect des conditions de sécurité et de salubrité. Ce permis est valable 5 ans.

5. Information et suivi des dossiers relatifs à la salubrité des logements

Le conseiller en logement s'assure, sur demande, du respect de l'application des critères de salubrité des logements fixés par l'arrêté du gouvernement wallon du 30 août 2007. Ces critères concernent la sécurité, l'équipement sanitaire, l'étanchéité et la ventilation, l'éclairage naturel direct, les caractéristiques du bâtiment qui nuisent à la santé des occupants, la configuration et le surpeuplement.

6. Informations et aide à l'introduction des demandes de primes provinciales et régionales au logement

Le service logement informe et aide tout demandeur pour les primes et aides au logement 2020. Il s'agit des primes Habitation, mises à disposition des citoyens par la Région wallonne depuis le 1er juin 2019, mais également des crédits travaux à 0 %, et diverses aides au maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

7. Tenue d'un inventaire permanent des terrains à bâtir et des bâtiments inoccupés appartenant à des personnes de droit public

Une carte récapitulative des terrains à bâtir est disponible en consultation à la Commune.

8. Collaboration avec les services urbanisme et aménagement du territoire

Le service logement collabore régulièrement avec les services de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire chaque fois qu'il en est requis afin d'assurer une politique du logement durable de qualité, notamment pour la vérification sur plans du respect des critères de salubrité lors de l'introduction de permis d'urbanisme.

I. Mobilité

Contact : Nathalie GILISSEN, conseillère en mobilité, 081/649 277, nathalie.gilissen@perwez.be

Relevé des actions majeures menées en 2021

❖ Plan communal de mobilité

En mai 2020, le Conseil a approuvé une nouvelle version du Plan communal de Mobilité (PCM), suite à la suppression de la voirie de liaison (dite contournement) ainsi qu'aux modifications apportées dans le quartier du Boléro, derrière le centre sportif.

La nouvelle version du PCM a été présentée à la population en juin 2021. L'enquête publique se déroula du 17 mai au 28 juin 2021 inclus, soit sur une durée de 6 semaines. Une séance d'information a eu lieu le 18 mai 2021 via une présentation en vidéoconférence diffusée sur la chaîne YouTube de Perwez (à voir et à revoir à volonté).

❖ A Vélo

- **Prime vélo**

Pour encourager la mobilité douce, une prime est octroyée aux Perwéziens désireux d'acquérir un vélo électrique ou classique. Cette prime s'élève à 20 % du prix du vélo, avec un plafond limité à 100€.

De novembre 2020 à novembre 2021, la commune a accordé **60 primes** pour l'achat d'un vélo électrique. Cette prime est cumulable avec celle de la Région wallonne.

- **Rangs scolaires à vélo**

Lancée en 2008 par les jeunes conseillers avec le soutien du Service Communal d'Aide aux Jeunes, l'opération des « Rangs scolaires à vélo » n'a pas pu être organisée en 2021 à cause de l'épidémie de coronavirus.

- **Brevets cyclistes**

En 2021, 5 écoles, dont 7 classes de 5e et 6e primaire, ont participé au brevet du cycliste de février à juin.
En début d'année scolaire deux écoles, dont 2 classes de 5e primaire, ont passé les épreuves du brevet du cycliste.
En 2021, **163 élèves** ont pris part aux épreuves du brevet du cycliste à Perwez.

- **Formation vélo pour adultes**

En 2021, la formation Via Velo (Pro Velo) a été proposée aux citoyens afin de les aider à se remettre en selle.

- **Challenge Mobilité**

La commune a participé au challenge Mobilité qui s'est déroulé du 13 au 24 septembre.
Les écoles et l'administration se sont donnés au maximum et ont dépassé leurs objectifs, totalisant 28 participants, 2.413 km parcourus autrement qu'en voiture en solo. 321 kilos d'émissions de Co2 ont ainsi été épargnés.

- **Plan Wallonie cyclable**

En mars 2021, le Gouvernement wallon a approuvé la sélection de la commune de Perwez dans le Plan Wallonie cyclable. A ce titre, la commune bénéficie d'un subside de 300.000€ pour la mise en œuvre de son Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021 (PIWACY 20-21)

❖ A pied

Des panneaux d'interprétation ainsi qu'un fléchage adapté assurent une meilleure communication territoriale. Les services publics et autres fonctions sont ainsi indiqués de manière claire avec une orientation usagers (piétonne et routière). La signalétique se structure autour des pôles Services, Mobilité, Entreprises, Découverte, Enseignement, Sport et Culture.

❖ Proxibus

Depuis quelques années, la commune dispose d'un service Proxibus, qui sillonne le centre de Perwez et les villages environnants. Proxibus est un service de proximité du TEC qui vise à

améliorer la mobilité dans les communes et apporte un complément idéal aux lignes régulières.
Depuis 2018, un nouveau bus, plus grand (94 places), circule dans nos villages.

❖ Voiture

- Pour la sécurité de tous, une série de **zones à 30 km/h** ont été délimitées : aux carrefours entre les rues de la Cayenne et Saint-Roch, de la Cayenne et du Gadaffe, du Blanc-Bois et des Tourterelles, des Marronniers et des Mésanges, de Brabant et de la Station, Lepage et de la Station, Renard et de Brabant, Michel et Grand-Place, des Brasseurs et Saint-Roch, et enfin rue du Mont (numéro 18). Elles sont signalées par les panneaux ad hoc et des aménagements destinés à ralentir la circulation.

- Une nouvelle zone de stationnement a été créée à l'arrière de la bibliothèque (rue Lepage). Une place réservée aux personnes à mobilité réduite a été ajoutée à ce parking.

- La commune a mis en place une série d'aménagements visant à la **sécurisation** de plusieurs voiries importantes : l'avenue Wilmart, le rond-point de la ville de Wavre, la rue Chapelle à la Barre et la rue de Tourinnes. Chaussée de Wavre, la vitesse est désormais limitée à 50 km/h. La zone proche de l'école « la Farandole » restant quant à elle limitée à 30 km/h pour la sécurité des enfants. Un radar-tronçon sera prochainement installé dans cette zone.

J. ENERGIE

1. Service communal

Contact : Guillaume WUIDAR, conseiller en énergie, energie@perwez.be

❖ Gestion énergétique des bâtiments communaux

- Cadastre et comptabilité énergétique

La comptabilité énergétique a été mise en place. Le relevé des compteurs gaz et électricité s'opère tous les mois. Ceci permet d'agir en temps réel et d'intervenir plus rapidement en cas de dérive de consommation ou de consommation anormale.
La nouvelle salle multisport de Thorembais-les-Béguines a été intégrée dans la comptabilité énergétique mais ne sera intégrée dans le cadastre énergétique que l'année prochaine quand les données d'une année complète pourront être enregistrées.

Il est également à noter que peu de citernes à mazout ont un système de jauge ou de mesure de la consommation fonctionnel. Si l'on veut suivre efficacement les consommations et gérer correctement les livraisons, il est nécessaire de prévoir une solution fonctionnelle pour chaque citerne.

Le cadastre énergique se base sur 2 critères : la consommation spécifique et le potentiel de réduction.

La consommation spécifique est un indicateur des performances énergétiques d'un bâtiment. Il est le rapport entre la consommation annuelle d'un bâtiment et sa surface de plancher chauffer. Il est donc indépendant de la taille du bâtiment, ce qui permet de comparer les performances de l'ensemble du parc communal. Une consommation spécifique élevée signifie que les performances énergétiques du bâtiment sont faibles.

Le potentiel de réduction est un indicateur qui tient compte à la fois des performances du bâtiment et de sa consommation réelle. Il met en avant l'intérêt d'agir sur un bâtiment en fonction des économies qui pourraient être réalisées. En effet, même si le complexe sportif et la bibliothèque ont une consommation spécifique similaire, on comprend aisément qu'il est plus intéressant d'agir sur le complexe sportif dont les consommations et l'occupation sont nettement plus importantes.

Evolution du cadastre pour le chauffage

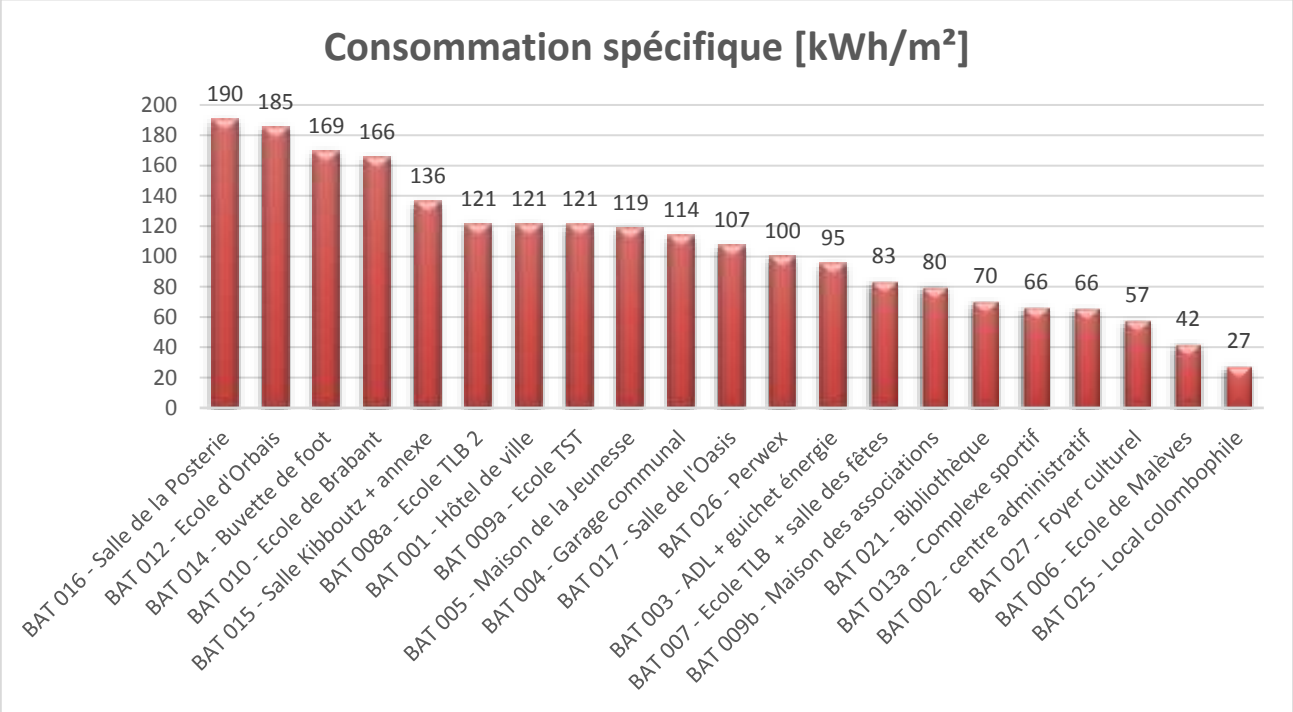

De manière globale, le parc de bâtiments a une consommation spécifique relativement élevée. Mais sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiments se situe dans la moyenne haute. Globalement, les consommations spécifiques ont diminué en 2020. Cette diminution globale est due aux périodes d'inoccupation des bâtiments durant les confinements dus au Covid-19.

Il faut toutefois noter l'augmentation importante de la salle de la Posterie due à des dérives du chauffage. S'agissant d'une salle qui a été peu occupée, la surconsommation s'explique par le temps de réaction lorsque les occupants oublient de couper le chauffage.

On constate également que l'école d'Orbais possède pour la 2ème année consécutive une consommation spécifique importante et que la buvette de foot est toujours bien au-dessus de la norme.

A l'image du bâti wallon, dont la vétusté croît, le patrimoine communal de Perwez a fait l'objet de peu de rénovations énergétiques au cours du temps, ce qui explique les faibles performances de ces bâtiments.

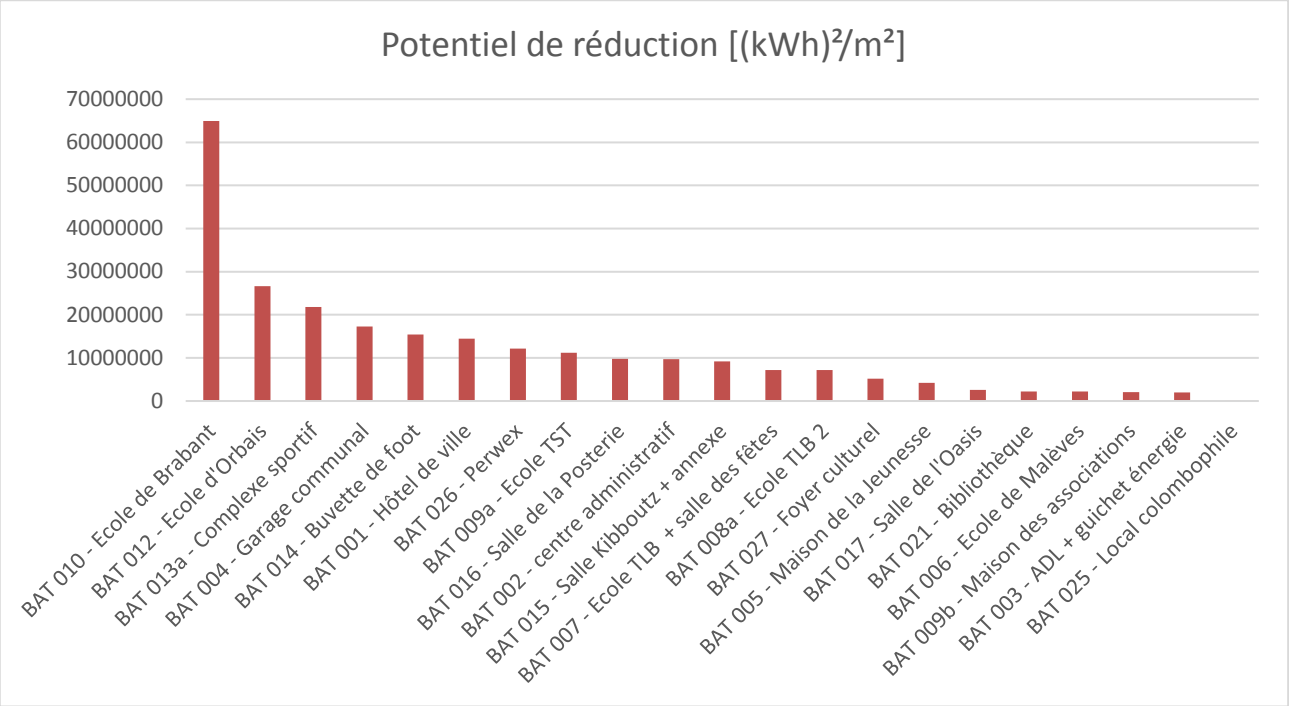

En termes de potentiel de réduction des consommations, 2 bâtiments se démarquent :

- L'Ecole de brabant qui a un potentiel de réduction très largement supérieur au reste du parc. Ceci s'explique par le fait qu'il s'agit de l'un de nos plus grands bâtiments, qui a un taux d'occupation important et dont la consommation spécifique est parmi les plus élevées de notre parc.
- La buvette de foot dont le potentiel de réduction est parmi les plus important. En effet, malgré sa surface et un taux d'occupation relativement faibles, les faibles performances énergétiques de ce bâtiment sont telles que son potentiel de réduction est comparable à celui de nos plus grands bâtiments.

Evolution du cadastre pour les consommations d'électricité

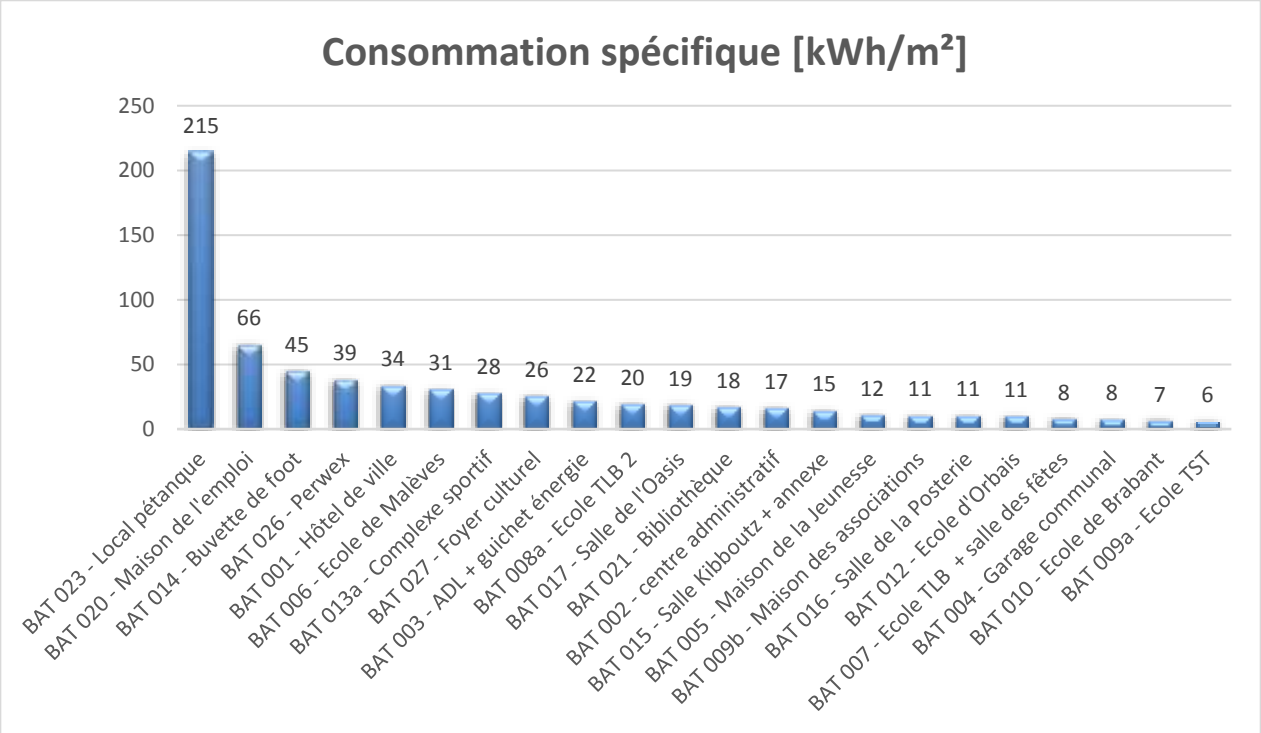

De manière globale, le parc a une consommation spécifique relativement satisfaisante. En effet, sur base des consommations moyennes wallonnes (par type de bâtiment) de 2012 et de 2015, notre parc de bâtiment se situe en-dessous de la moyenne. Cela s'explique par une électrification relativement faible de nos bâtiments. Les 3 postes pouvant générer de fortes consommations sont l'éclairage, la bureautique ainsi que les systèmes de ventilation mécanique/climatisation. Le remplacement général des éclairages par du LED dans les écoles et les bâtiments administratifs ainsi que le faible taux d'espaces ventilés ou climatisés permettent de limiter les consommations.
Il est à noter que les consommations spécifiques du local Pétanque et de la Maison de l'emploi (repris dans le graphique ci-dessus), plus élevées que la moyenne, sont dues au système de chauffage. En effet, ces 2 bâtiments sont chauffés par des radiateurs électriques.
En ce qui concerne le local pétanque, un coffret extérieur est également lié au bâtiment. Celui-ci peut donc induire des consommations non liées à l'occupation propre du bâtiment. En 2019, ce bâtiment a été intégré à la comptabilité énergétique (relevé mensuel). On a ainsi pu établir que les consommations sont dues presque en totalité à l'occupation du local pétanque. Des mesures ont été prises, de manière à limiter les consommations (ex : placement de prises programmables sur les radiateurs électriques). Sur base des cadastres 2019 et 2020, nous sommes passés d'une consommation spécifique de 370 kWh/m² à 215 kWh/m². On peut donc déjà constater une nette diminution bien que les mesures prises n'aient pas été mise en place au début de la période évaluée par le cadastre énergétique.
En revanche, les consommations de la buvette de foot restent trop importantes pour un bâtiment qui ne dispose pas de radiateurs électriques, de système de climatisation ou de bureautique.

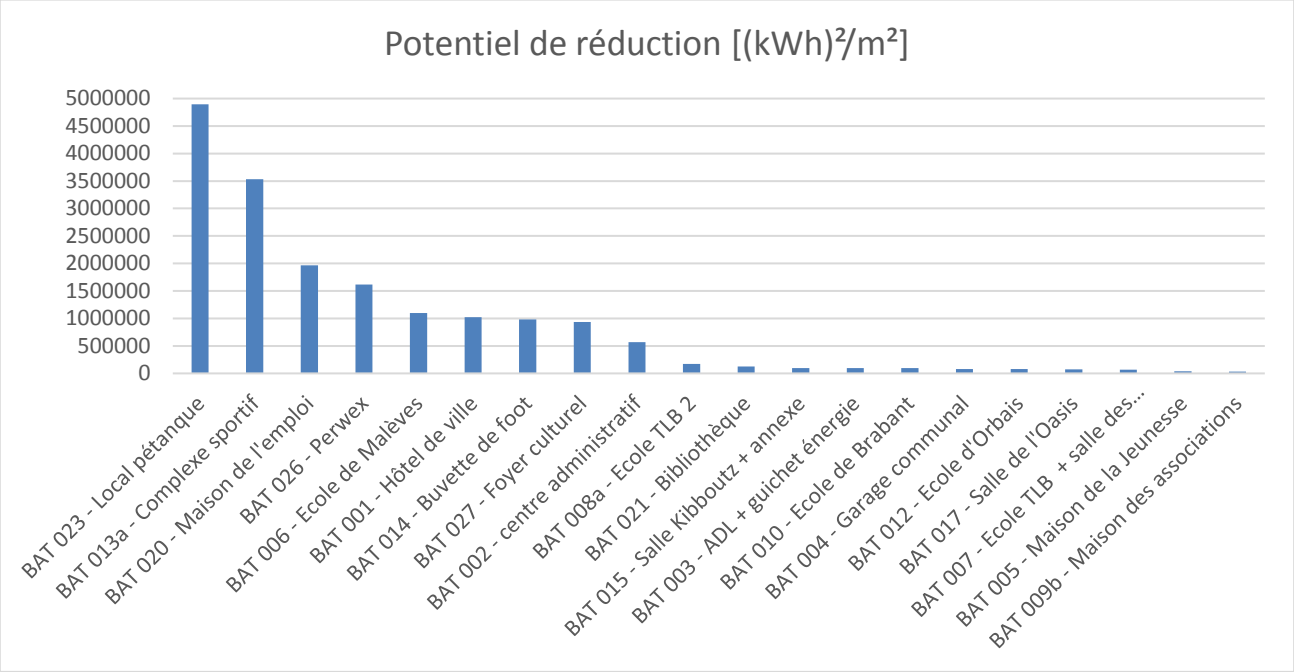

En termes de potentiel de réduction, il y a peu de choses à dire. On voit logiquement ressortir les bâtiments qui disposent d'appareils électriques très consommateurs et qui sont utilisés de manière continue ou très fréquente. Comme par exemple :

- Le complexe sportif, qui dispose d'un système de ventilation et d'une grande puissance d'éclairage.
- Le local pétanque, pour lequel des actions ont déjà été entreprises.

En conclusion, on constate que la priorité doit être donnée à la réduction des consommations de chauffage en visant une réduction des besoins en chauffage ainsi qu'une meilleure gestion.

- Actions en faveur de la réduction des consommations dans les bâtiments communaux.

- La Commune de Perwez a décidé d'adhérer au programme Renowatt lancé par la Région wallonne. Il s'agit d'un programme visant à soutenir les communes dans la réalisation de CPE (Contrats de Performance Energétique). Grâce à ces CPE, la commune va pouvoir fixer des objectifs de réduction des consommations et s'assurer qu'ils seront atteints.
  Deux bâtiments ont été sélectionnés pour la phase d'audit : l'école de Brabant et l'école d'Orbais. Les audits ont eu lieu en mars 2020. En juin 2021, RENOWATT a présenté 2 scénarios de rénovation et la procédure de marché travaux a été lancée. L'offre définitive devrait arriver dans le courant de l'année 2022. A ce moment, la commune devra valider la réalisation ou non des travaux.
- La consommation de gaz naturel a fortement augmenté au niveau des terrains de tennis. Il a été constaté que le système de régulation n'était pas correctement paramétré. Des réglages ont été effectués. Il sera nécessaire d'évaluer l'impact de ses réglages sur la consommation. Toutefois, il n'est pas certain que le système de régulation puisse correctement réguler l'installation compte tenu de sa configuration. Au besoin, si la diminution des consommations n'est pas suffisante, il faudra prévoir le remplacement du système de régulation.

- Un marché de travaux pour le remplacement des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire des logements tremplin et du logement d'urgence a été lancé. Le marché prévoit notamment une transition du mazout vers le gaz naturel, le passage vers une chaudière à condensation (plus performante) ainsi qu'une division des circuits par logement (ce qui améliorera également les performances globales des logements).

❖ Performance énergétique des bâtiments (PEB)

Le but de la performance énergétique des bâtiments (PEB), telle que préconisée par la directive européenne et la nouvelle réglementation wallonne, est de réduire la consommation d'énergie primaire des bâtiments.
En Wallonie, des réglementations portant sur l'énergie dans les bâtiments existent depuis de nombreuses années. En effet, la première règlementation thermique date du 1er mai 1985 et portait sur l'isolation lors de la construction de logement. Ce n'est qu'à partir du 1er mai 2010 que l'on parlera réellement d'une réglementation sur la performance énergétique des bâtiments. Elle porte désormais à la fois sur l'isolation, les niveaux de consommation, la ventilation ou encore les risques de surchauffe. De plus, elle concerne dorénavant l'ensemble des bâtiments consommateurs d'énergie aussi bien lors de leur construction que lors de leur rénovation.
Depuis le 1er janvier 2021, le nouveau standard QZEN (bâtiment **Q**uasi **Z**éro **En**ergie) est d'application pour tous les types de bâtiments et renforce donc les exigences pour toutes les nouvelles constructions. Depuis le 1er mars 2021, des exigences d'électromobilité sont également d'application. Celles-ci visent à intensifier le déploiement des structures de recharges pour véhicules électriques pour les bâtiments accueillant un grand nombre de personnes (immeubles de logements, bureaux, …).

Le rôle du conseiller en énergie est, en contrôlant les dossiers de demande de permis, de veiller à ce que la réglementation PEB soit respectée.
Entre le 1 décembre 2019 et le 30 novembre 2020, 61 dossiers ont été traités et 33 % ont nécessité une correction.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2019, dans le but de donner un rôle d'exemplarité aux institutions publiques, ces dernières ont l'obligation de disposer d'un certificat PEB pour leurs bâtiments et de l'afficher. Le conseiller en énergie, a passé les examens nécessaires pour obtenir l'agrément de certification PEB bâtiment public interne pour l'administration communale ainsi que le CPAS et dernièrement une demande a été introduite pour le Foyer culturel.
L'Hôtel de ville, le complexe sportif, la buvette de foot et le Perwex ont déjà été certifiés. Les autres bâtiments (dont notamment les écoles) seront certifiés au plus tard pour le 1er janvier 2022 conformément à la législation.

❖ Les installations solaires photovoltaïques

- Rapport de production pour le site de l'école de Brabant

L'installation située à l'école de Brabant est classée comme de la petite puissance (P < 10 KWc). De ce fait, l'installation bénéficie du principe de compensation. Cela veut dire que la quantité d'électricité qui n'a pas été directement consommée, et qui a donc été rejetée sur le réseau, peut-être gratuitement prélevée sur le réseau à un autre moment. Ce principe est plus connu sous le terme de « compteur qui tourne à l'envers ».

Dans la facture annuelle, la quantité d'énergie prélevée et facturée correspond en fait à la différence entre l'énergie que l'on a réellement consommée et la production d'énergie de nos panneaux solaires. On peut donc définir le pourcentage d'autoproduction d'électricité par la formule suivante :

$$Autoproduction = \frac{Production\ photovoltaïque}{Electrcité\ facturée + Production\ photovoltaïque}\ X\ 100$$

Le graphique ci-dessous illustre les parts de la consommation réelle couverts, d'une part par l'électricité prélevée sur le réseau et d'autre part par la production des panneaux solaires photovoltaïques.

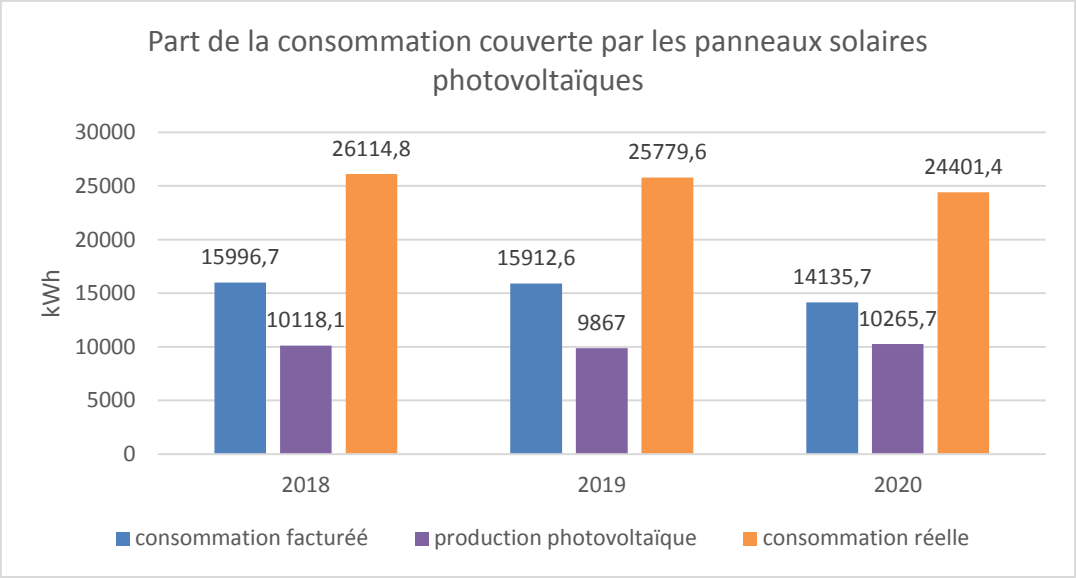

Depuis 2018, l'autoproduction est stable avec successivement en 2018, 2019 et 2020 une autoproduction de 39 %, 38 % et 42 %.

Les panneaux solaires ont ainsi permis de réaliser respectivement des économies d'énergie de 2251,28€, 2246,98 € et 2509,05 €.

Pour les installations de cette puissance, le taux d'octroi des certificats verts est réduit de la 11ème année à la 15ème année après la mise en service. Ce nouveau taux d'octroi est défini par le facteur k (de 0 à 100 %). En mars 2021, la Commune reçu la notification de révision du facteur k. La demande a été approuvée et la commune recevra toujours 100 % des certificats verts.

- Rapport de production pour le site du complexe sportif.

Durant l'année 2018, l'installation n'était plus en fonctionnement. L'installation a été remise en service au mois de juin 2019. Une coupure d'alimentation au niveau du tableau électrique a entraîné Une perte de production.

Depuis juin 2020, la production est à nouveau stable. Une attention doit être portée à l'installation car les onduleurs ont déjà 10 années de fonctionnement (durée de vie estimée de fonctionnement). Par ailleurs, les coupures de courant du centre sportif peuvent provoquer une mise en sécurité des onduleurs et donc stopper la production.

❖ La sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Afin d'assurer la transition énergétique et de réduire globalement nos consommations d'énergie, il est également nécessaire d'agir sur nos comportements. Le conseiller en énergie a donc également pour mission la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
Compte tenu du contexte sanitaire, aucun évènement de sensibilisation n'a été organisé. Seuls les contacts individuels (sur rendez-vous ou par téléphone) ont continué.

❖ Politique relative à l'énergie et au climat à l'échelle du territoire communal (POLLEC)

Contact POLLEC : Eliza RENZONI, eliza.renzoni@perwez.be

En octobre 2014, le **Conseil européen** a adopté des objectifs ambitieux sur le plan énergétique et fixé la date-butoir à 2030. Pour cette date, l'Europe s'est engagée à :
- réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% par rapport aux niveaux de 1990,
- porter la part des énergies renouvelables à au moins 32%,
- et améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5%.

Dans sa déclaration de politique communale comme dans son Plan stratégique transversal, la Commune a exprimé sa volonté de faciliter la transition énergétique en améliorant l'efficacité énergétique du patrimoine communal mais aussi en mobilisant et catalysant les initiatives des citoyens, entreprises, associations et agriculteurs.

Dès lors, elle a pris une série d'initiatives pour aller de l'avant et agir concrètement en faveur du climat.

Afin de soutenir la diminution des effets du changement climatique, la commune de Perwez a décidé d'adhérer à la **Convention des Maires**, une initiative européenne qui rassemble les collectivités locales prêtes à s'engager pour atteindre les objectifs précités de l'Union européenne. Perwez rejoint ainsi les 500 signataires belges, parmi les 10 000 signataires européens.

En tant que signataire, Perwez s'engage à soumettre un **Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC).** Ce plan s'articule en 3 phases : un inventaire de référence, la mise en œuvre d'actions concrètes à court terme et leur suivi.

Le dossier de candidature POLLEC 2020 ayant été retenu, **la Commune a engagé une nouvelle collaboratrice POLLEC** dont la principale mission est l'élaboration le PAEDC avec l'équipe POLLEC et le comité de pilotage, Il s'agit d'Eliza RENZONI.

Il est intéressant de noter que In BW a remis une candidature pour agir en tant que coordinateur supra-communal dans le but de renforcer son accompagnement aux communes, que cette candidature a également été retenue. Dès lors, tous les coordinateurs POLLEC, communaux et supra-communal, forment un grand réseau prometteur tout en gardant chacun un focus sur leur territoire particulier.

2. GUICHET ENERGIE WALLONIE

Premier point de contact du citoyen, le Guichet Energie conseille gratuitement et objectivement les particuliers sur tout ce qui concerne l'énergie dans le logement : comment construire durablement, mieux isoler sa maison, placer un système de chauffage efficient, réduire sa facture d'électricité, choisir ses fournisseurs d'énergie, obtenir des primes et ce, en respectant les règlements en vigueur…

Coordonnées de contact : Guichet Energie Wallonie
Rue de la Station 7 - 1360 Perwez
Tél. : 081/41.43.06.
Email : guichetenergie.perwez@spw.wallonie.be

Equipe : Anaïs CHANTEUX
Pierre DUMAY

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et les après-midis sur rendez-vous.

K. GESTION DES SALLES

Contact : Séverine COUNE, 081/649 268, location.de.salles@perwez.be

Les salles communales aux adresses suivantes peuvent être louées par des particuliers ou des associations :

- Salle "La Posterie" – avenue Marcellin Wilmart 26/a à Perwez-centre
- Salle des fêtes de Thorembais-les-Béguines – rue de Mellemont 1
- Salle "L'Oasis" – chaussée de Wavre 212 à Thorembais-Saint-Trond
- Salle de "Malèves" – rue d'Opprebais 61
- Salle "Le Kibboutz" - rue Chapelle à la Barre 4 à Orbais.
- Salle " Perwex" – rue des Dizeaux 10 à Perwez-centre
- Salle « Cure de Malèves » - rue de la Cure 2 à 1360 Malèves

Suite au conseil communal du 22 août 2019, de nouveaux tarifs sont entrés en application le 1er janvier 2020 :

- Pour toutes les salles sauf PERWEX :
  - Montant de la location pour les non Perwéziens : 400,00 €
  - Montant de la location pour les Perwéziens : 250,00 €
  - Montant de la location pour les associations non perwéziennes : 200,00 €
  - Montant de la location pour les associations perwéziennes : 100,00 €
  - Montant de la caution : 150 €
  - Frais obligatoires de nettoyage : 60,00 €

- Pour PERWEX :

	Location week-end*	Location en semaine**	Nettoyage (obligatoire)	Caution
L'espace V.I.P	350,00 €	175,00 €	75,00 €	200,00 €
½ salle bar ou cuisine	700,00 €	350,00 €	80,00 €	300,00 €
La grande salle	1.000,00 €	500,00 €	150,00 €	500,00 €
Infrastructure complète	1.300,00 €	650,00 €	210,00 €	1.000,00 €

* **Les locations en week-end** s'entendent du samedi 7h00 au dimanche 23h00. En cas d'occupation prolongée (pour des manifestations publiques ou privées de types foires, salons, spectacles, etc.) une majoration de 10% du tarif week-end sera demandée par jour d'occupation supplémentaire.

** **Les locations en semaine** sont comprises du lundi au vendredi (de 07h00 à 23h00).

Bilan 2021

Les salles communales « le Kibboutz », « Thorembais-les-Béguines » et « Malèves », sont en semaine, occupées par les écoles communales. La salle « l'Oasis » a quant à elle accueilli (entre le 1er septembre 2020 et le 31 juillet 2021) l'asbl « Les Petits Sentiers ».

La salle « Perwex » a été choisie comme centre de vaccination de proximité et a donc aidé à la lutte contre la pandémie de COVID-19, de mars à mi-août 2021.

Toutes les salles ont été inspectées en profondeur et les petits travaux de réparation sont ou vont être effectués. La salle « La Posterie » a été repeinte et le congélateur ainsi que le frigo-bar ont été remplacés.

La COVID-19 a malheureusement, cette année encore, contraint de nombreux locataires à annuler ou reporter leur événement. Depuis la levée progressive des restrictions, les festivités ont repris. Les fêtes de mariage, d'anniversaire et les retrouvailles de famille ou entre amis sont au rendez-vous !

Pour finir, une nouvelle salle a été ajoutée dans la liste des salles pouvant être mise à disposition des citoyens, par le Conseil communal en date du 23 septembre 2021, Elle se situe derrière l'église de Malèves, rue de la Cure 2. **L'entité compte donc à présent 7 salles communales.**

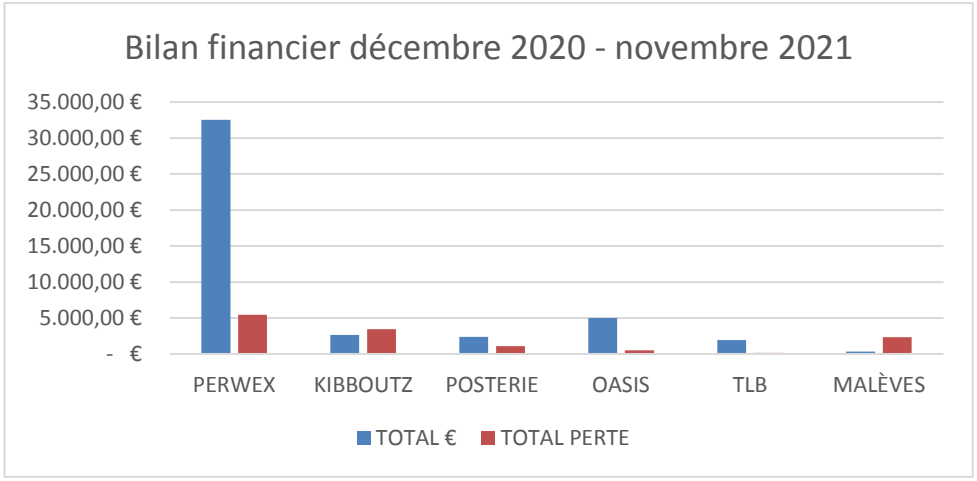

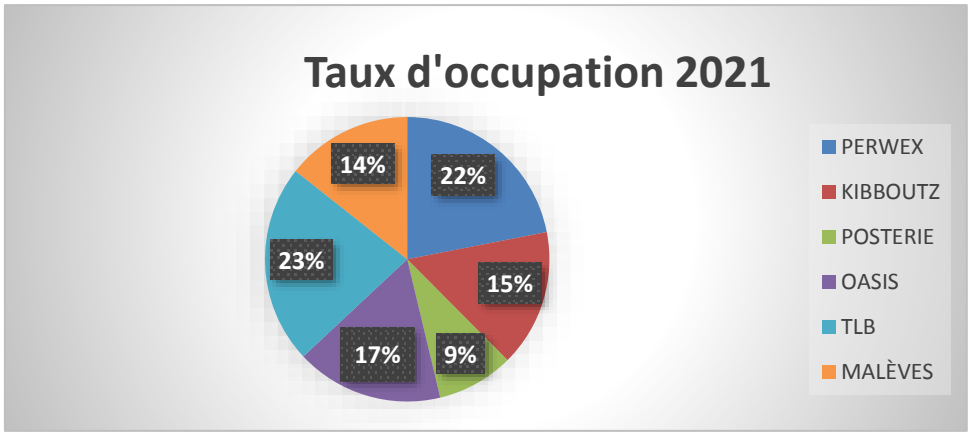

L. ASSURANCES

Contact : Gerty SCIOT, 081/64 92 58, gerty.sciot@perwez.be

Du 30 novembre 2020 au 16 novembre 2021

Sinistres	
RC générale	28
Automoteurs	2
Accidents scolaires	46
Accidents du travail	5
Radiations	
Mini pelle hydraulique Case	
Matériel de géolocalisation	
Voiture Peugeot 107	

Nouvelles couvertures

- ✓ ***Matériels automoteurs***

  - Camionnette Dacia Dokker

M. PREVENTION ET PROTECTION – PLAN D'URGENCE

Contact : Cécile HERION, 081/249 126, cecile.herion@perwez.be
planu@perwez.be

Le service interne de prévention et de protection assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. (Code du bien-être livre II titre 1er chap. II)

Dans l'accomplissement des missions visées à l'article 3, § 2, de l'arrêté, les autorités compétentes sont, chacune, assistées par une cellule de sécurité et par un coordinateur planification d'urgence.

Le coordinateur planification d'urgence assiste l'autorité compétente pour la planification d'urgence. (A.R. du 22 mai 2019 chap. II section II Art. 4 § 1er et § 4).

N. PROTECTION DES DONNEES

Contact : Xavier TIMPERMAN, 0476/213 154, xavier.timperman@perwez.be

La nouvelle législation européenne en matière de protection des données à caractère personnel (dite plus couramment RGPD) , est entrée en vigueur le 25 mai 2018. Cette nouvelle réglementation impose aux communes, comme à tout organisme publique, de désigner un délégué à protection des données au sein de son administration.

Dans ce cadre, la commune de Perwez a engagé un délégué à la protection des données (DPO). Ce dernier a la particularité de travailler également comme DPO dans trois autres communes : Ramillies, Orp-jauche et Hélécine. Cette mutualisation a non seulement l'avantage de diminuer les coûts liés à la fonction mais cela permet aussi de partager l'expérience et l'acquis parmi les quatre entités.

Pour la mise en conformité des communes au RGPD, le DPO a, en 2021, continué la rédaction des registres de traitement pour les quatre communes. Ces registres reprennent pour chaque traitement de données des informations telles que, sa finalité, sa licéité, les catégories de données ou encore les destinataires des données.

Une autre partie de la mission du DPO est la formation et la sensibilisation des membres du personnel au RGPD et à la sécurité de l'information. Des formations ont ainsi été données pour les quatre administrations en webinaire pour la sécurité de l'information mais aussi une formation RGPD pour personnel enseignant. D'autres formations ont été données les années précédentes.

Par ailleurs, des formulaires standards (p.ex., pour la collecte de données ou le droit à l'image) ont été mis à disposition, grâce à un cloud, auprès du personnel des quatre communes et également auprès des écoles communales et ce système de cloud sera amélioré dans l'avenir.

Enfin, le DPO répond aussi au jour le jour à des demandes diverses telles que celles de citoyens concernant le RGPD ou celles d'organisations voulant avoir accès aux données des habitants de la commune. Ces demandes diverses sont analysées non seulement à la lumière du RGPD mais également en fonction de la législation sectorielle qui est très variée : CoDT, A.R. concernant l'accès aux registres, loi caméra, le droit à l'image, etc.

O. COMMUNICATION

Contact : Isabelle MASSON, 081/64 92 57, communication@perwez.be

La cellule Communication prend en charge :

- la gestion du site internet (rédactionnelle et technique) : www.perwez.be
- la gestion de la page Facebook communale : Facebook.com/communedePerwez
- la gestion et l'alimentation de la photothèque
- la réalisation du bulletin communal « Perwez Infos »
- les contacts avec la presse
- la rédaction et le publipostage de certains courriers (invitations, lettres aux riverains, divers toutes-boîtes…)
- la relecture ou l'écriture des descriptifs présents sur cartes, plans, fiches balades, annuaires, etc.
- l'organisation de certaines manifestations (Jubilaires, Bébés de l'année, accueil des nouveaux Perwéziens, concert du CCAIR, cérémonies commémoratives, inauguration de diverses infrastructures, distribution de poules…).

Le principal objectif du service Communication est d'informer :

- ❖ les Perwéziens de tout ce que fait la Commune pour répondre à leurs attentes et améliorer leur cadre de vie, leur bien-être ;
- ❖ les journalistes, les communes avoisinantes et autres publics-cibles des projets, réalisations, événements, etc. qui jalonnent la vie de la Commune.

De ce fait, le service Communication participe activement à la mise en valeur de la Commune.

Canaux d'information digitaux et papier

En 2021, afin d'être plus en phase avec les habitudes et les besoins de notre époque, l'accent a surtout été mis sur le digital. Dans une volonté de préserver l'environnement en gaspillant moins de papier, nombre de toutes-boîtes ont été remplacés par des « posts » sur le site internet et la page Facebook de la commune.
Bref, les canaux de communication se multipliant, les infos ont donc une meilleure chance de circuler davantage entre tous les Perwéziens !

❖ Page Facebook officielle

Créée en avril 2019, la page Facebook de la commune (https://www.facebook.com/communedeperwez/) publie des informations officielles, des actualités communales, des offres d'emploi, des événements… Elle sert également de relais pour la promotion des activités des associations de l'entité ou de l'ADL, ainsi que pour les messages de prévention des autorités provinciales ou régionales.

Conformément à la mini-charte d'utilisation qui y est attachée, la page Facebook communale est uniquement informative ; elle n'est donc pas ouverte aux commentaires et n'est pas un lieu de débat politique.

Son succès fut immédiat et va crescendo !

	Novembre 2019	Novembre 2020	Novembre 2021
Nombre d'abonnés	945	1.427	**1.776**

Durant cette année, les 3 posts qui connurent le plus d'interactions sont les suivants :

2/7/21 - Inondations – Nous avons besoin de vos photos et vidéos !

- 11488 personnes touchées
- 909 interactions sur le poste
- 154 partages/commentaires/réactions

4/3/21 - Derbigum – 3 exercices incendie

- 8360 personnes touchées
- 634 interactions sur le poste
- 190 partages/commentaires/réactions

23/7/21 - Destination Perwez – Vidéo en direct

- 2600 personnes touchées
- 625 vues de la vidéo
- 112 partages/commentaires/réactions

❖ Le site internet

Le site internet n'a pas connu de développement majeur en 2021, en raison principalement de l'actualité très chargée et de la crise sanitaire. Les publications sur la homepage ont été particulièrement nombreuses, à tel point que l'information ne restait parfois pas visible suffisamment longtemps, nous obligeant à réactualiser/redater régulièrement.

Un onglet spécial a été créé tout en haut de la homepage, de manière très visible et en accès direct aussi pour les non-Perwéziens, Vaccination au Perwex, afin de regrouper toutes les

informations relatives à la vaccination anti-covid en général et au centre de vaccination de proximité en particulier.

Les différentes pages de tous les services communaux, des acteurs de la santé (médecins, psychologues…), des clubs sportifs ou des associations ont été **continuellement mises à jour**.

De nouvelles pages ont été créées : service POLLEC, conteneurs à puce, Perwez dit « oye » aux langues régionales, etc.

Statistiques et analyse

Le site internet de Perwez fonctionne sur le **CMS Plone version 4.3**, fourni par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle **(IMIO).** Cette version propose une navigation améliorée, une géolocalisation, des calendriers locaux et surtout est "responsive design".

Voici un aperçu des statistiques pour l'année écoulée, du 18 novembre 2020 au 9 novembre 2021:

- **Nombre d'utilisateurs internautes : en progression constante**

2019	2020	2021
96.505 avec 21% de nouveaux utilisateurs	101.918 utilisateurs avec 20,9 % de nouveaux utilisateurs	110. 428 avec 20,8 % de nouveaux visiteurs

- **Nombre de pages vues : en baisse**

2019	2020	2021
381 488	388 681	377 505

- **Canal de navigation**

	2019	2020	2021
Via PC	44,93 %	37,59 %	40,18 %
Via smartphone	48,45 %	57,47 %	56,05 %
Via tablette	6,61 %	4,94 %	3,77 %

- **Nombre de pages/session** : 1,94
- **Durée moyenne des sessions** : 1min 23

❖ Le Bulletin d'informations communales

Depuis mai 2019, la périodicité du Perwez Infos a changé : il est distribué **tous les deux mois**, donc à raison de 6 numéros par an.

Le bulletin d'informations communales est généralement composé de 20 pages (parfois 24) de pur rédactionnel (pas de pavés publicitaires) et distribué en fin de mois pair.

Deux nouvelles rubriques ont vu le jour en 2021 : Budget participatif et Gestion de l'eau. En outre, dans la rubrique Environnement, un article est systématiquement consacré à la démarche

Zéro Déchet entamée par la Commune avec des conseils et des astuces en vue de limiter notre production de déchets (langes lavables, compostage, dans chaque pièce de la maison…).

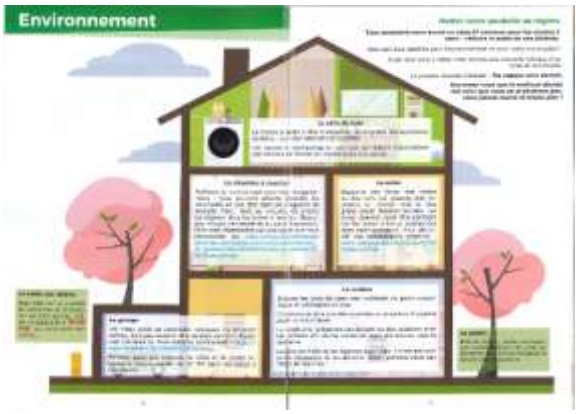

Par ailleurs, suite à la décision du Conseil du 27 mai 2021 et à la signature de la convention avec la Fédération Wallonie-Bruxelles qui engage la commune à réaliser 15 actions en faveur de la promotion des langues régionales, le bulletin communal publie de **courts textes en wallon** (vœux, annonce messe en wallon, *Li Tchant des Walons*…).

En novembre 2021, le bulletin était **déposé dans 4.540 boîtes aux lettres** (contre 4.460 boîtes en 2020 ou 3.925 boîtes en 2015). Une fois sa distribution effectuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité via Distripost, une version en pdf est publiée sur le site internet et un lien vers celle-ci est envoyé aux journalistes et à différents partenaires en fonction des thèmes abordés (In BW, Gal culturalité, Be Wapp…).
En outre, **une trentaine d'exemplaires sont apportés aux résidents des 2 homes** de la commune, Trémouroux et Val d'Orbais.

❖ Publications spécifiques et divers

- Relecture du répertoire VLAN, du calendrier des collectes In BW, etc.
- Réalisation avec Cartobel du plan de Perwez illustré
- Réalisation avec la Province de la Charte de la ruralité
- Réalisation d'affiches pour certains événements (Télévie, Noël, …) ou infos administratives
- Réalisation du rapport annuel

  - Collecte des informations dans chaque service dans et en dehors de l'administration
  - Relecture, réécriture, ajout d'illustrations et mise en page.
- Mise en route et suivi de la convention signée avec la Fédération Wallonie-Bruxelles pour 15 actions dans le but d'obtenir le label « Ma commune dit « oye » aux langues régionales
- Gestion de l'affichage dans le hall d'accueil.

A noter également que le service Communication gère **la partie administrative de l'Opération de Développement rural** (et donc le rapport annuel de l'ODR et les réunions de la Commission locale de Développement rural voir page 122) mais aussi **la permanence Pension,** le **Tourisme**, les **jumelages,** la présence des **cirques** ou encore la démarche **Zéro Déchet via l'ecoteam,** etc.

P. ENSEIGNEMENT

Contact : Emilie CHATORIER, 081/649.289, emilie.chatorier@perwez.be

Enseignement communal

L'enseignement communal à Perwez, ce sont **877 enfants encadrés par 82 membres du personnel enseignant répartis dans 4 écoles sur 5 implantations.**

Missions du service :

- Organisation de l'enseignement fondamental, maternel et primaire, ordinaire et spécialisé types 1,8,3 ;
- Gestion du personnel enseignant statutaire, temporaire, A.P.E. et P.T.P. ;
- Assurer le relais entre l'Administration et les directions d'école ;
- Assurer le secrétariat des Conseils de participation et de la commission paritaire locale ;
- Coordonner les propositions budgétaires et les modifications budgétaires ;
- Superviser les bons de commandes et les marchés publics ;
- Instruction des dossiers soumis au Collège et au Conseil communal ;
- Recherche de subsides pour les différents dossiers liés à l'enseignement en collaboration avec le Service technique et le Service Finance de la commune ;
- Représenter l'Administration communale lors des réunions inter-PO et les commissions zonales de gestion des emplois.

Personnel enseignant : 4 directions
35 instituteurs/trices primaires
21 institutrices maternelles
3 maîtres d'éducation physique
3 maîtres de psychomotricité
9 maîtres de cours de philosophie
7 puéricultrices/assistantes aux institutrices maternelles

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-SAINT-TROND

Dans une ambiance familiale où chaque enfant est amené à évoluer en harmonie avec lui-même et avec les autres, « **La Farandole »** propose, dès la 3e maternelle, une **immersion douce en anglais**.
L'enfant acquiert un bagage indéniable dans une langue internationale qui lui ouvre les portes sur le monde, sans toutefois reléguer la langue française, riche et complexe, au 2e plan.

L'équipe pédagogique est très attentive au développement de chacun tant au point de vue affectif et social que culturel, intellectuel et psychomoteur.
Elle considère chaque enfant comme un être unique et l'aide à construire une image positive de lui-même.

Adresse : Rue du Culot 2
1360 Thorembais-Saint-Trond
Contact : 081/656.944
0491/084.340
Mariefrance.dethier@perwez.be

Directrice : Marie-France DETHIER

Site internet : https://ecolelafarandole.be

Institutrices maternelles

Julie COLLINET
Natacha DAVIN
Héloïse DIDDEN
Sara RHEINARD
Florence CLANCHE (immersion anglais)
Clémence MOERS (puéricultrice)

Institutrices primaires

Christine NAMECHE
Lise WALLING
Emeline MASSON
Mélodie RICAILLE

	Population scolaire au 30 septembre 2021	
Primaires	117	
Maternelles	84	
	201	Total

Hélène GONCALVES (immersion en anglais)
Louise MULLIER (immersion en anglais)

❖ ECOLE COMMUNALE DE MALEVES-SAINTE-MARIE

L'école communale **« les Apprentis Sages »** à Malèves, c'est :

- La réussite, l'épanouissement et le bien-être de chaque élève.
- Une exigence fondamentale : la maîtrise de la langue maternelle (pas d'immersion).
- Le respect et la valorisation des talents de chacun (jeunesses musicales, ateliers peinture, sorties pédagogiques liées au projet choisi par l'équipe, appel à des personnes-ressources…).
- Une école pilote dans le projet de prévention de la violence à l'école et la régulation des cours de récréation.
- Un suivi de la maternelle aux primaires.
- Un enseignement, un encadrement structuré et de qualité.
- Une écoute attentive aux diverses demandes des élèves et des parents et la recherche de solutions auprès de professionnels.

Adresse : Rue d'Opprebais 61
1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Contact : 010/888.171
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunalemaleves.be

Instituteurs/trices primaires

Adriane EVRARD
Virginie FRIPPIAT
Gwenaëlle DRUETZ
Emily HUPPE
Marie SIMON
Jean-Marc WARNIER
Maëlle LACOSTE
Laura PHILIPS

	Population scolaire **au 30 septembre 2021**	
Primaires	111	
Maternelles	49	
	160	Total

Institutrices maternelles

Magali DARDENNE
Fabienne SEUTIN
Isabelle RENOIRT

Pauline VERHULST (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE D'ORBAIS

L'école **« Croque la Vie »** à Orbais, c'est :

- un enseignement exigeant et de qualité, centré sur le respect et l'accueil de chaque enfant ;
- une école attentive à l'apprentissage de la langue maternelle ;
- une école pilote pour la prévention du harcèlement et de la violence.

Adresse : Rue Trémouroux 119
1360 Orbais

Contact : 081/657.176
joel.pirson@perwez.be

Directeur : Joël PIRSON

Site internet : www.ecolecommunaleorbais.be

Institutrices primaires

Virginie CHAMPAGNE
Nathalie GODART
Valérie QUINTIN
Karelle DUBOIS

	Population scolaire **au 30 septembre 2021**	
Primaires	70	
Maternelles	37	
	107	Total

Institutrices maternelles

Catherine DEGUELDRE
Anne-Sophie HENRICOT
Loredana ALDRIC

Anne SWIGGERS (puéricultrice)
Julia DE BIOLLEY (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE PERWEZ

L'école communale de Perwez, c'est :

- Une école avec une filière francophone et une filière en **immersion** linguistique depuis 2005 : 50 % en **néerlandais** – 50 % en français.
- Une école qui place l'enfant au centre de toutes les préoccupations et lui accorde une égale attention.
- Une école qui vise à la maîtrise progressive d'outils, qui permet à l'enfant de communiquer, de s'exprimer, de transmettre ses découvertes, de les formaliser, d'élaborer sa pensée, de traiter l'information.
- Une école qui est un lieu de vie, d'apprentissage, d'épanouissement, d'autonomie…
- Et enfin, une école qui éveille les enfants au monde qui les entoure en leur offrant une multitude d'activités :
    - sport, sciences, arts plastiques
    - projet santé
    - garderies matin et soir
    - activités libres le mercredi après-midi

Adresse : Rue de Brabant, 45
1360 PERWEZ

Contact : 081/656.756
andre.mohimont@perwez.be

Directeur : André MOHIMONT

Site internet : http://ecolecommunaleperwez.scolablog.net

Instituteurs/trices primaires

Julie ARNOLD (immersion néerlandais)
Isabelle TOLLET
Jean-Philippe LEMPEREUR
Heïdi LEYSSENS (immersion néerlandais)
Marijke SWINNEN (immersion néerlandais)
Caroline DRAUX
Anette WILMOTTE
Françoise WILMOTTE
Adriane EVRARD

Institutrices maternelles

Stéphanie VASE
Bénédicte THYRION
Valérie GILSON
Lesly LAVIGNE
Loredana ALDRIC

	Population scolaire au 30 septembre 2021	
Primaires	144	
Maternelles	61	
	205	Total

Patricia VAN THUYNE (immersion néerlandais)
Sylvie PRYJMACK (puéricultrice)
Aurélie MILIS (assistante maternelle)

❖ ECOLE COMMUNALE DE THOREMBAIS-LES-BEGUINES

L'école **« Les P'tits Futés »** est un établissement fondamental en **immersion néerlandais,** situé au cœur du village de Thorembais-les-Béguines où les élèves vivent dans un climat harmonieux, qui assure le bien-être de chacun.

On y pratique une pédagogie permettant à l'élève d'acquérir les compétences de base, tout en développant l'autonomie et l'esprit de recherche.

Le projet d'immersion met à la portée de tous, un programme d'apprentissage d'une langue étrangère.

L'équipe pédagogique guide l'élève dans le respect des valeurs citoyennes, crée et instaure un partenariat constructif entre élèves, enseignants et parents.

Adresse : Rue de Mellemont, 1
1360 Thorembais-les-Béguines

Contact : 010/889.004
veronique.severin@perwez.be

Directrice : Véronique SEVERIN

Site internet : www.lesptitsfutes.be

Instituteurs/trices primaires

Céline GARCIA
Céline GOFFINET
Michèle MESTDAG
Valérie VANDENBROUCKE

	Population scolaire au 30 septembre 2021	
Primaires	134	
Maternelles	70	
	204	Total

David JONCKHEERE (immersion néerlandais)
Kristel VAN CAMPENHOUT (immersion néerlandais)
Els DE WINTER (immersion néerlandais)
Heidi LEYSSENS (immersion néerlandais)

Institutrices maternelles

Kristel MACHIELS (immersion néerlandais)
Sabrina VOLONT
Pauline DEMEULEMEESTER
Alessandra MOSCARDI
Lesly LAVIGNE
Isabelle SEVEIGNES
Loredana ALDRIC
Aurélie RAPPE (puéricultrice)

Maîtres spéciaux :

Education physique :
Katia OLBREGTS
Nicolas DAVISTER
Ludovic GERMAIN

Psychomotricité :
Ludovic GERMAIN
Séverine VANDERMOTTEN
Céline DE VOS

Enseignement libre

❖ Ecoles, maternelle et primaire, libres subventionnées Jean-Paul II

Adresse : rue de Brabant 35 (1er étage)
1360 Perwez

Contact : 0474/920.230
direction@jp2.be

Directeur : Christophe BONTEMS

Secrétariat : Rue Lepage 17
081/656.249
secretariat@jp2.be

Site internet : www.jp2.be

❖ Ecole maternelle libre subventionnée de Malèves-Sainte-Marie-Wastines

Adresse : rue de l'Eglise,3
1360 Malèves

Contact : Tél. : 010/888.914
Gsm : 0495/274.114

Directrice : Valérie HAUWAERT
mapetiteecoledemaleves@gmail.com

Site internet : www.ma-petite-ecole.be

Enseignement secondaire

❖ Collège Da Vinci

Adresse : Avenue des Tourterelles 28
1360 Perwez

Contact : 081/231.186
direction@collegedavinci.be

Directrice : Maud ANDRE

Site internet : www.collegedavinci.be

Enseignement et formation par la pratique

❖ IFAPME

Adresse : Rue des Dizeaux 6
1360 Perwez

Contact : Tél. 081/391 500
centre.perwez@ifapme.be

Directeur : Jérémie FRASELLE

Site internet : www.centrenbw.ifapme.be ou www.ifapme.be

Q. ACCUEIL TEMPS LIBRE

Le service A.T.L. coordonne les activités qui se déroulent dans l'entité de Perwez, pour les enfants de 3 à 12 ans, avant et après l'école ainsi que pendant les petits congés scolaires.

Coordonnées de contact : **A.T.L.**
Rue Emile Brabant 43
1360 PERWEZ
Tél. : 081/657.345
Email : atl@perwez.be
Site internet : www.perweztempslibre

Equipe : Vinciane CHARLET, responsable du service et coordinatrice
Nathalie SERON, accueillante (mise à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes**)
Delphine BUIS, accueillante (mise à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes**)
David KAISEN, accueillant (mis à la disposition de **l'ASBL Anim'Mômes).**

Horaires : les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 16h30.

Trois missions principales :

- la sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil ;
- la mise en place et la dynamisation de la coordination ;
- le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Ce décret exige qu'au sein de chaque commune qui y adhère, il y ait la formation d'une Commission Communale de l'Accueil (CCA), l'élaboration d'un programme de Coordination Locale pour l'Enfance et la désignation d'un coordinateur ATL.

La CCA est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination. Il est compétent pour analyser tous les problèmes qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre. Il s'agit d'un organe d'avis, non de décision.

Commission Communale de l'Accueil : composition

Effectif/ suppléant	Nom, prénom	Structure représentée
1. La commune		
EFF	Julie DAMS	Présidente - Ensemble
SUP	Aurélie FLABAT	Ensemble
EFF	Joëlle ALDRIC	Ensemble
SUP	Luc MARCHAND	Ensemble
EFF	Murielle DARDENNE	DRC+
SUP	Jules NOEL	DRC+
2. Les établissements scolaires		
EFF	Véronique SEVERIN	Les Petits Futés
SUP	Joël PIRSON	Les Apprentis'sages et Croque la Vie
EFF	Marie-France PIERARD	La Farandole
SUP	André MOHIMONT	Ecole de Perwez centre
EFF	Christophe BONTEMS	Ecole Jean-Paul 2
SUP	Valérie HAUWAERT	Ma Petite Ecole
3. Les familles		
Pas de représentant car pas d'association de parents constituée en ASBL et pas de mouvement d'éducation permanente impliqué dans l'enfance		
1. Les opérateurs d'accueil en lien direct avec l'ONE		
EFF	Philippe LONGREE	Anim'Mômes
SUP	Nathalie SERON	Anim'Mômes
EFF	Anne Cécile GHIGNY	JP2
SUP	Alexia VAN HAUTE	Promosport
EFF	Youri NANAI	L'Hirondelle
SUP	Vincent VANDEPLAS	Coala
2. Les associations culturelles et sportives		
EFF	Etienne REYGAERDTS	Taekwon-Do Club Perwez
SUP	Sophie de MOL	Promosport
EFF	Geneviève GERARD	Solenscene
SUP	Patricia DAVIES	CEC Osez Art
EFF	Carine MAES	Grimoire d'Eole
SUP	Vincent VAN RYMENAM	Service Communal d'Aide aux Jeunes
Personnes siégeant avec voix consultative		

	Patricia LOVENS	Province du Brabant Wallon
	Heidi VAN DEYNSE	Comité Subrégional du Brabant Wallon
	Bernadette BOURCY	Agence ALE
	Vinciane CHARLET	Coordination ATL
Parents invités permanents		
	Sophie HANQUET	JP2
	Caroline COLON	TST
	Quentin DE VOS	TLB
	Pamela BARNAVOL	ORB
	Julie ARICKX-ELENS	BBT
	Fréderic DROPSY	MPE
	Emily HUPPE	Malèves
Invités permanents divers		
	Thibaut BROHET	Centre culturel
	Laetitia LAEVENS	Entr'Artist
	Guy CHARLET	Tennis club
	Madeleine LITT	Centre culturel
	Maxim BUTS	Les Copains du Sport

Les réalisations du service en 2021

- Temps de midi dans les écoles : bien-être des enfants

Lors de l'analyse de notre état des lieux, nous avions constaté que plus d'un quart des enfants ne se sentaient pas bien dans la cour de récréation. Et ce, particulièrement sur le temps de midi.
Afin d'améliorer cette situation, une enquête plus approfondie a été réalisée en collaboration avec l'ASBL Coala, l'ASBL Anim'Mômes et les groupes école et ATL des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active).
Tous les enfants de l'école primaire communale de Thorembais-les-Béguines ont été interviewés dans le cadre scolaire. Le même travail sera réalisé dans les autres écoles communales de l'entité.

- Aménagement de la cour primaire de l'école communale de Perwez

Grâce à une subvention de 1500 € de la Province du Brabant wallon, la coordination ATL, en partenariat avec l'ASBL Anim'Mômes et la direction d'école a lancé le projet d'aménagement de la cour avec création de zones.

En outre, suite au projet réalisé l'année passée avec l'ATL dans la cour des maternelles de l'école de Perwez centre, les institutrices et les accueillantes ont continué à améliorer la cour en construisant des jeux supplémentaires.

- Report de la journée de l'ATL prévue le 22 septembre 2021 suite à la situation sanitaire

- Information aux familles concernant les activités extrascolaires

Suite à notre décision d'arrêter la distribution en tout cartable des brochures papier, nous nous étions fixé l'objectif de s'assurer que les familles continuent cependant à être bien informées via d'autres canaux. Dès lors, le site internet www.perweztempslibre.be a été régulièrement mis à jour et les brochures ont été publiées sur le site internet de l'ATL, celui de la commune et sur Facebook.
Les brochures ont également été envoyées sous forme d'un lien internet à toutes les familles par le biais des directions d'école.

- Participation au travail collectif de reconnaissance du statut de l'accueillant

Lors du confinement, un groupe de coordination de la FWB s'est formé pour faire face ensemble à la situation et s'entraider. Ce groupe souhaitait mettre en avant l'importance de la fonction d'accueillant et faire en sorte qu'elle soit mieux reconnue (meilleur statut).

- Ateliers de sensibilisation à la nature en extrascolaire dans les écoles communales (animation déchets) et l'école libre JP2 (animation nature au potager)

- Point de contact 0-3 ans pour les demandes de primes pour des langes

- Lancement d'un nouvel appel d'offres pour la plaine de vacances
  La convention de partenariat de 2020 a pris fin en août 2021. Un nouvel appel d'offres a donc été lancé pour une durée de 3 ans, remporté par l'asbl Coala.

- Réorganisation pour la mise en place de formations pour les accueillants extrascolaires, tous réseaux d'enseignement confondus.
  Quatre formations seront proposées aux accueillants extrascolaires des trois ASBLS de la commune.

- Mise en place de deux Commissions Communales de l'Accueil. Secrétariat et suivi.

- Réorganisation d'ateliers ATL à l'attention de tous les accueillants de la commune et de concertation entre responsables de projets des trois ASBL extrascolaires de l'entité.

- Mise en place d'activités extrascolaires au sein des écoles grâce la collaboration entre des opérateurs extérieurs, des directions d'écoles, l'ASBL Anim'Mômes et la coordination ATL.

  - Des ateliers philosophiques de la Maison de Laïcité sont proposés aux enfants à l'extrascolaire de l'école de Thorembais-Saint-Trond ;
  - Des ateliers contes des « semeurs d'histoires » sont mis en place à l'extrascolaire de Thorembais-Saint-Trond et Orbais.

- L'ASBL Les Copains du Sport propose une activité sportive en extrascolaire à l'école de Thorembais-les-Béguines.

- Coordination du jardin partagé de Perwez-centre.

  Le jardin a été créé par le service ATL en 2018.
  Son objectif était double :

  - Offrir aux enfants un espace vert ;
  - Etre un nouvel outil de développement durable et de socialisation en créant et maintenant du lien entre les différents individus d'une même communauté, en produisant une nourriture locale et saine et en explorant des modes de gouvernance participative.

- Coordination et rédaction du dossier BiodiverCité.

  Ce dossier prévoit entre autres :
  - Des formations du personnel de l'équipe d'entretien des espaces verts pour une gestion durables de ces espaces ;
  - Des animations données par le GAL dans les écoles de l'entité ;
  - Une réorganisation de la journée de l'arbre qui soit plus 'durable'.

- Rédaction du dossier « Permis de végétaliser ».

  Le permis de végétaliser permet aux citoyens – sous certaines conditions – de mettre en place un dispositif végétal sur le domaine public, et ainsi de participer activement à l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité dans la commune.

- Participation au groupe de travail PCDR Zéro Déchet dans le cadre des établissements scolaires.

  Des réunions avec chaque école ont été organisées afin de les aider dans la gestion de leurs déchets. Des outils ont également été mis à leur disposition.

- Implication dans l'Ecoteam mis en place au sein de l'administration communale pour la démarche Zéro déchet.

  Une « Ecoteam » est « un groupe de travail interne transversal qui élabore des actions en vue de permettre au personnel d'adopter des attitudes et gestes éco-responsables. Les membres de l'équipe sont chargés de mobiliser leurs collègues et ainsi diffuser ces pratiques plus durables ».

- Participation hebdomadaire à l'animation des ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » organisés par le Service Communal d'Aide Aux Jeunes.

R. AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Coordonnées de contact : A.D.L.
Rue de la Station, 7
1360 PERWEZ
Tél. : 081/834 797 - Fax : 081/835 095
Email : adl@perwez.be

Equipe : Romain RIBERAUD, Responsable de l'A.D.L.

Stéphanie VAN BRAKEL, Agent de développement

Horaires : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h30
Vendredi : de 8h30 à 12h
Disponibilité en dehors de cet horaire uniquement sur RDV

1. Contexte

La Commune de Perwez a reçu l'agrément du Gouvernement wallon pour exercer l'activité d'Agence de Développement Local le 1er novembre 2009 durant une période de trois ans, renouvelable. L'A.D.L. a ouvert ses portes le 1er février 2010.

Le 30 septembre 2015, les Ministres TILLIEUX, FURLAN et MARCOURT ont octroyé à l'asbl ADL de Perwez un renouvellement d'agrément pour une période supplémentaire de six ans à compter du 23 octobre 2015.

L'A.D.L. de Perwez est prioritairement orientée vers le **développement économique** et la **création d'emplois** à l'échelon local[1]. L'A.D.L. est un **service** qui **soutient tout type d'initiative** susceptible d'apporter un plus au **dynamisme de la commune** et de **contribuer à l'amélioration** de la qualité de vie des habitants sur le plan économique, social, culturel, environnemental, etc.

[1] Décret du Gouvernement wallon du 25 mars 2004 relatif à l'octroi de subventions aux agences de développement local.
Décret du Gouvernement wallon du 15 décembre 2005, modifiant le décret du 25 mars 2004.
Arrêté du Gouvernement wallon du 15 février 2007, portant exécution du décret du 25 mars 2004.

C'est un service public, gratuit, confidentiel et de proximité à destination des entreprises, commerçants, indépendants, associations, demandeurs d'emploi et particuliers.

La priorité de l'A.D.L. est de dynamiser le tissu économique de la Commune de Perwez. Son rôle est donc :

- d'accueillir, aider et conseiller tout porteur de projets économiques (commerçants, entreprises, associations, citoyens, investisseurs…), en les orientant et les informant notamment sur les différentes aides et structures d'accompagnement ;
- d'être à l'écoute des besoins des citoyens, associations et entreprises présents sur la commune ;
- d'organiser des événements divers favorisant la promotion des commerces et entreprises du territoire ;
- de réaliser des études socio-économiques sur la commune ;
- de réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local.

L'A.D.L. est organisée sous la forme juridique d'une Association Sans But Lucratif (asbl) depuis le 29 mars 2010. Elle a comme objet social unique le développement local de la Commune de Perwez, à savoir la promotion du développement durable à l'échelon local qui consiste en l'amélioration de la qualité de vie sur le plan socio-économique et la création d'emplois ; il doit être global, prospectif, intégré, s'enraciner dans les ressources endogènes et bénéficier à la collectivité locale ainsi qu'à ses membres.

L'A.D.L. est subventionnée à hauteur de 70 % par la Région wallonne. Cette subvention annuelle permet l'engagement de deux agents de développement local. La commune de Perwez apporte une participation équivalente à au moins 30 % de la subvention octroyée par la Région wallonne, permettant de couvrir les frais de fonctionnement.

❖ Composition des instances dirigeantes de l'A.D.L. asbl

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie **le 21 mars 2021 et le 21 avril 2021.**

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	**Statut, représentant** ou forme juridique
Jules NOEL, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Jérôme FLAHAUT, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, conseillère communale (Administratrice)	Administration communale
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Pasqualina GREDE, représentante du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale

Jean-Marc ALDRIC, conseiller communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administratrice)	Administration communale
Hugues WEILAND, représentant du Conseil communal (Membre effectif)	Administration communale
Geoffrey HERION, représentant du Conseil communal	Administration communale
Marie-France DETHIER, conseillère de l'Action sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Jacques RENSON, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Denis VAN DER VAEREN, conseiller de l'Action Sociale (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Sophie MARMANN (Membre effectif)	Centre Public d'Action Sociale
Doris HERREMAN, représentante du monde économique (Membre effectif)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Caroline VERDONCKT, représentante du monde économique (Administrateur)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)
Madeleine LITT, représentante du Centre culturel (Membre effectif)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Animatrice)

Conseil d'administration

Dates de réunion du Conseil d'administration : : le **16 mars**, le **14 juin** et le **26 novembre 2020**.

NOM, Prénom, fonction ou dénomination sociale	**Statut, représentant** ou forme juridique
Jérôme FLAHAUT, représentant du Conseil communal (Président)	Administration communale
Aurélie FLABAT, échevine	Administration communale
Frédéric DROPSY, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Jean-Marc ALDRIC, représentant du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Virginie DRAUX, représentante du Conseil communal (Administrateur)	Administration communale
Caroline VERDONCKT, représentante du monde économique (Administrateur)	ASBL (Cercle des Acteurs Economiques de Perwez)
Robert BERWART, représentant du Centre culturel (Administrateur)	Foyer Culturel de Perwez asbl (Président)

2. Budget 2021

Le budget 2021 de l'Agence de Développement Local de Perwez ASBL, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale en date du 21 mars 2021, s'élève à **150.350,00 €** et se répartit comme suit :

- Subvention ADL de la Région wallonne de 78.287.00 € ;
- Apport communal de 50.000 € ;
- Report 2020 de 16.063,00 € ;

BUDGET 2021	
DEPENSES	
Frais de personnel affecté à l'ADL	117.000,00 €
Téléphone - internet - fax	1.000,00 €
Mobilier (à amortir)	850,00 €
Loyer et charges	4.200,00 €
Dépenses liées aux actions	23.000,00 €
Frais de formations	500,00 €
Frais de déplacement	800,00 €
Matériel informatique (logiciels, etc.)	1.000,00 €
Fournitures bureau (papier, stylos, classeurs, enveloppes, etc.)	1.000,00 €
Frais liés à la gestion bancaire et comptabilité	1.000,00 €
Dotation aux provisions pour risques	--/
TOTAL	**150.350,00 €**
RECETTES	
Subside Région wallonne -	78.287,00 €
Subside commune Perwez	50.000,00 €
Reprises de provisions ex. antérieur	16.063,00 €
Intérêts Compte Banque	--/
Recettes liées aux actions	6.000,00 €
Chèques commerces	--/
TOTAL	**150.350,00 €**
BENEFICES DE L'EXERCICE A AFFECTER	**--/ €**
Bénéfices reportés exercices antérieurs (créances dues)	**3.709,52 €**

3. Actions 2021

L'année 2021 a permis à l'ADL de mettre en œuvre de multiples projets liés aux quatre grandes priorités mises en avant dans son plan d'actions :

- Priorité n° 1 : Gestion du centre urbain de Perwez ;
- Priorité n° 2 : Consolider, dynamiser et promouvoir l'entrepreneuriat existant ;
- Priorité n° 3 : Soutenir les activités créatrices d'emploi ;
- Priorité n° 4 : Stimuler les filières agricole et touristique.

En 2021, les actions majeures menées par l'Agence de Développement Local sont les suivantes :

- **Dossier d'agrément 2021-2027**

- Romain et Stéphanie ont remis fin avril leur demande de renouvellement d'agrément pour la période 2021-2027. Ce travail a été salué par les instances de l'ADL et le Conseil communal, à l'unanimité.
- Le dossier passe en commission d'agrément le 28 octobre 2021.

- **Appels à projets – dossiers de subvention**

L'ADL a participé au suivi des dossiers de subventionnement et d'appels à projets qui suivent :

- 11.828,75 € à la Commune de PERWEZ à titre d'intervention pour le projet « Plan communal de soutien aux commerces locaux et aux ménages de l'entité par l'octroi de chèques-commerces »,
- 11.101,97 € à la Commune de PERWEZ à titre d'intervention pour le projet « Vitrophanie Perwez Commerces 2019-2021 Embellissement temporaire de façades »,
- 25.000,00 € à la Commune de PERWEZ à titre d'intervention pour le projet « Valorisation de la Place de la Gare de Perwez - Travaux, études sur la réappropriation des espaces publics et acquisition de mobilier urbain »
- 40.000,00 € à la Commune de PERWEZ à titre d'intervention pour le projet " Aménagement du parking de la rue Lepage ".
- 5.000,00 € dans le cadre de l'appel à projets EMBALL'AGIR 2021 pour l'acquisition de mobilier et la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets sur les événements organisés par la Commune de PERWEZ.

- **Plan de soutien COVID**

- Des **diffusions d'infos** sur nos canaux de communications et ceux de la Commune pendant les périodes de confinement, du conseil, du référencement, des publications, bref des actions de communications ciblées sur les secteurs impactés.
- Réalisation de capsules **vidéo de soutien** aux secteurs impactés par la crise sanitaire (horeca et des métiers de contact).
- **Promotion du dispositif « chèques commerces »** avec plus de 69 commerces affiliés au système désormais.

- Soutien à la coordination d'événements

Place aux artistes et Destination Perwez : Le 28 août lors de **« Saveurs locales » 3 traiteurs** de l'entité ont servi plus de **90 couverts**, un menu composé de **produits locaux.** Un vrai succès !

- **Réunion des commerçants le 20 septembre :**

Organisation d'une réunion avec des commerçants. L'objectif de cette assemblée était de **co-construire des pistes d'actions en vue de stimuler la dynamique commerciale** sur l'entité de Perwez.

Résultat :

- Relance du jeu-concours **La Vitrine** du 30 nov. au 31 déc. 2021
- Relance du **Chéquier promo Perwez 2022**

De nouveaux projets seront entrepris dans le cadre du nouvel agrément de l'ADL.

- **Campagne de Communication « Zoom sur »**

Le but de cette campagne est de mettre en avant, 1x/mois via notre site internet et les réseaux sociaux, les commerçants, entreprises, indépendants, … en créant un article type « Portrait » de chacun.

Le but premier est de mettre en avant les nouveaux acteurs économiques mais aussi ceux déjà existants.**12 portraits ont été édités en 2021 !**

- **Le Labyrinthe fleuri – 2ème édition le 10 octobre 2021**

Une belle action de communication créée par des agriculteurs (une dizaine) en plein cœur d'un couvert multi-espèces.
La presse s'empare du sujet. Un reportage sur la TV régionale fait suite à la publication d'un article dans un journal grand public.

Cette journée ensoleillée aura attiré **plus de 650 visiteurs.**
Les agriculteurs voisins étaient de la partie pour guider les citoyens au sein du parcours semé de stands explicatifs sur toutes les mesures adoptées par les agriculteurs pour améliorer l'environnement. De nombreux organismes de vulgarisation et de conseil agricoles n'ont pas hésité à mettre la main à la pâte : Greenotec, Protecteau, Natagriwal, Faune et biotopes, le

contrat de rivière Dyle-Gette, Staphyt, le GAL Culturalité, la Fédération des Jeunes Agriculteurs.
L'Agence de Développement Local de la commune (ADL Perwez) a pleinement joué son rôle de créateur de liens et de partenariats au sein de son territoire en acceptant de coordonner l'action dès son imagination par les agriculteurs.

S. SOCIAL

1. LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Adresse : rue des Marronniers 4, bte 4 – Tél. 081 656 225 – info@cpasperwez.be

Pour mieux orienter les "visiteurs" et accroître la visibilité des services, des panneaux double face ont été installés, en septembre 2018, près de la rue pour le CPAS, l'ONE et le Planning familial.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Le Conseil de l'action sociale a été entièrement renouvelé suite aux élections du 14 octobre 2018. Sa composition actuelle est la suivante :

Présidente : Madame Véronique BIDOUL – ENSEMBLE
0476 / 45 18 11 – veronique.bidoul@cpasperwez.be

Madame Pasquale GREDE – ENSEMBLE - 0479 / 87 21 67
Madame Sophie MARMANN – ENSEMBLE - 0474 / 23 01 50
Monsieur Jacques RENSON – ENSEMBLE - 0474/25 65 39
Monsieur Hugues WEILAND – ENSEMBLE - 0474 / 71 35 08
Madame Marie-France DETHIER – DRC PLUS - 0478 / 70 09 09
Monsieur Serge HEUSLING – DRC PLUS - 0478 / 71 59 99
Madame Valérie VANDENBROUCKE – DRC PLUS - 0477 / 94 24 10
Monsieur Denis VAN DER VAEREN – DRC PLUS - 0485/ 48 91 27

Le personnel

LES GRADES LEGAUX : Monsieur SOMVILLE Pascal, Directeur Général

Madame DE WACHTER Stéphanie, Directrice Financière

Les membres des services administratif et social représentant un total de 14.05 ETP (équivalent temps plein)

Montant de l'intervention communale et synergies avec l'administration

2016	2017	2018	2019	2020	2021
805.060,50 €	539.594,62 € (Après modification budgétaire)	761.697,32 €	768.069,53 €	881.241,04 €	768.395,18 €

Les synergies entre les institutions de Perwez, la commune et le centre public d'action sociale, sont essentielles afin de répondre aux objectifs de satisfaction des citoyens, de performance de ses administrations et de gestion budgétaire saine et optimale.

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses synergies ont été réalisées : le Programme Stratégique Transversal (PST), la gestion informatique et téléphonique, l'audit sur le 2ème pilier de pension, le projet « Eté solidaire, je suis partenaire », la coopération des services pour les entretiens et espaces verts, le drink de nouvel-an pour le personnel, le plan d'intervention psychosocial (PIPS), le plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) et la mise en place du SIPPT (Service interne pour la prévention et la protection au travail) et du SEPPT (Service externe pour la prévention et la protection au travail) .

De plus, de nouvelles synergies ont été initiées et sont toujours en cours comme le suivi du PST, l'information et la communication de nos institutions, la collaboration autour de la réalisation du projet « Val d'Orbais » et le maintien des comités de direction.

Enfin, de nombreux marchés publics ont été attribués de manière conjointe par la commune et le CPAS comme la fourniture de carburant diesel pour les véhicules, l'entretien des installations de chauffage des bâtiments, l'achat de peinture et produits divers pour les bâtiments, l'achat de matériel électrique, la médecine du travail, l'entretien des vitres et châssis, le 2ème pilier de pension, l'achat de vêtements de travail technique…

Sont gérés par le CPAS :

- **Aide sociale générale**
  Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
  Tél. 081/ 65 62 25
  Horaire des permanences du Service social : tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30. En dehors des permanences, uniquement sur rendez-vous.

- **Accompagnement et petits services à domicile**
  Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
  Tél. 0472/ 05 61 86

❖ **Aide 18-24 ans**

Marie-Eve RAVET
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 17
marie-eve.ravet@cpasperwez.be

❖ **Aide aux personnes âgées**

Virginie BOURGAUX
CPAS : Rue des Marronniers, 4/4
Résidence Trémouroux : Avenue du Général Jadot, 11
Tél. 081/23 91 03
virginie.bourgaux@cpasperwez.be

❖ **Allocations de chauffage**

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ **Buanderie sociale**

Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ **Énergie**

Laurent DEMAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/24 91 16
laurent.deman@cpasperwez.be

❖ **Espace informatique**

Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél 081/41 42 89

❖ **Habillement - Magasin Au Fil de Soi**

Isabelle HENRY
Rue de la Station, 15 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 41 42 89
isabelle.henry@cpasperwez.be

❖ **Insertion socio-professionnelle**

Camille FLORQUIN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 21

❖ **Logement**

Laurent DEMAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 16
laurent.deman@cpasperwez.be

❖ **Médiation de dettes**

Laurence QUARGENTAN
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 24 91 29

laurence.quargentan@cpasperwez.be

❖ **Permanence juridique**

Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 081/ 65 62 25

❖ **Repas à domicile**

Demande de repas - Modification – Arrêt
Contacter Virginie BOURGAUX : 081/ 23 91 03

❖ **Tables d'hôtes Résidence Trémouroux**

Avenue du Général Jadot, 11 à 1360 Perwez
Tous les mardis et jeudis midi.
Uniquement sur réservation au 081/ 23 91 00

❖ **Transport social**

Maité TOUSSAINT
Rue des Marronniers, 4 bte 4 à 1360 Perwez
Tél. 0472/05 61 86
generaction@cpasperwez.be

❖ **Initiative locale d'accueil (ILA)**

Le CPAS gère trois ILA pouvant accueillir au total 15 candidats réfugiés.
Contacts : Océane LABALAETTE au 081 249 114 et Laurent DEMAN au 081 249 116

❖ **Résidence Trémouroux**

Avenue du Général Jadot 11 à 1360 Perwez
Tél. 081/239 100

Direction de la maison de repos : Madame Marlène MANGON

Les membres des différents services de la maison de repos représentent un total de 62.15 ETP (équivalent temps plein)

Une partie du personnel est statutaire (définitif) ; les autres membres du personnel sont engagés sous différents contrats, à savoir :

- A.P.E. (Aide Pour l'Emploi) ;
- Convention de Premier Emploi ;
- P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) ;

- « Article 60 » (outil d'insertion appelé « emploi tremplin », qui permet aux C.P.A.S. de réinsérer dans le circuit professionnel et le système de sécurité sociale les bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale financière) ;
- Maribel.

2. Un Junior pour un Senior

Sa mission est d'assurer le transport des personnes de tout âge vers les centres médicaux ou hospitaliers ou pour certaines activités (sauf les courses). Et ce, du lundi au vendredi après réservation auprès de René THYRION. Cette association locale poursuit ses activités depuis plus de 20 ans maintenant et aimerait élargir son équipe de chauffeurs.

Coordonnées de contact : Monsieur René THYRION
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12h
GSM : 0476/ 983 466

Président : Monsieur Joseph DECLOUX
GSM : 0479/44.42 56

3. Planning familial « la Maison de la famille »

Pour répondre aux besoins et attentes de chacun, le centre de planning dispose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de conseillers conjugaux et familiaux, accueillants, médecins, animateurs, assistants sociaux, sexologues, psychologues, juristes, médiateurs familiaux.

Coordonnées de contact : Rue des Marronniers 4 boîte 2 à 1360 Perwez
Tél. : 081/65.56.96
Email : maisondelafamille@planning-perwez.be
Site internet : www.planning-perwez.be

Responsable : Catherine BURON

4. Petite enfance

❖ L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Les consultations de l'ONE ont lieu rue des Marronniers 4 boîte 5.

Pour tout renseignement, contact et rendez-vous : Anne-Cécile FRAITURE - 0499/572.561

Outre les consultations, des moments bébés-rencontres sont organisés le mercredi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'ONE, sans RDV. Les parents s'y retrouvent avec leur tout petit de 0 à 3 ans pour un moment d'échanges et de détente.

❖ Les crèches

- **La crèche "Les Moussaillons"**

Adresse : Chaussée de Wavre 228
Tél : 081/220 611 - lesmoussaillons.perwez@gmail.com
Responsable : Alexandra HEMPTINNE

- **La crèche « Les Oisillons »**

Adresse : Rue Lepage 17
Tél. 081/655 909 – po@lesoisillons.be
Responsable : Jessica SKARUPSKI

- **La maison d'enfants « Les Bouts'Chou »**

Adresse : Chaussée de Wavre 97
Tél. 081/640 049 - lesboutschou_crfe@skynet.be
Responsable : Elodie DUBOIS

- **La maison d'enfants « Les Pitchouns »**

Adresse : Avenue des Chasseurs ardennais 12
Tél. 081/222 774 - lespitchouns_crfe@skynet.be
Responsable : Mandy COLLARD

❖ Service des accueillantes d'enfants conventionnées (SAEC)

Une permanence est assurée pour les inscriptions le lundi de 10h à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 16h30 - Tél. 081/622 736.

Ce service est affilié à l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) dont le siège est établi : Route de Gembloux, 2 à 1450 CHASTRE.

❖ Gardiennes autonomes, autorisées et surveillées par l'ONE

- **LILIE and Co** : Valérie BUIS, rue Trémouroux 55/2 - 1360 ORBAIS – 0479/ 86 49 36 - lilieandco1360@gmail.com
- **Les Petites Souris** : Pauline HAUET, rue Notre-Dame 71 - 1360 MALEVES – 010/60 49 17 lespetites.souris@hotmail.com
- **Brins de Canailles** : Sophie HANQUET, rue de Seumay 16 A – 1360 PERWEZ – 0476 27 85 32, brinsdecanailles@gmail.com
- **Gaelle WEIJN** – Ruelle Dinant 7 – 1360 Thorembais-Saint-Trond – 0485 56 62 67 - gaelle.weijn@gmail.com

5. Service Communal d'Aide aux Jeunes

Coordonnées de contact : Maison de la Jeunesse et de la Solidarité
Rue Emile de Brabant 43
Tél. : 081/65 92 01
Email : scaj@perwez.be
Site internet : www.perwez.be

Missions :
Depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) développe ses actions dans différents secteurs d'activités touchant principalement la jeunesse.

Il est structuré en fonction des trois axes d'intervention suivants :

- l'information
- les actions collectives
- la prévention générale.

A. L'information : le point relais Infor-Jeunes

Il s'agit d'une antenne implantée de manière à être géographiquement proche des jeunes. Elle dispose des mêmes outils qu'un centre Infor-Jeunes, à savoir, documentation et base de données informatisée.

Elle offre aux jeunes une information complète, compréhensible et fiable sur tous les problèmes qui les concernent tels que l'emploi, la justice, l'aide sociale, l'enseignement, le logement, les loisirs…

Ce service est anonyme et gratuit. Les demandes peuvent également être adressées par téléphone, par mail ou par courrier.

L'objectif essentiel est l'information des jeunes par les permanences individuelles ou collectives.

❖ Réalisation de CV et lettres de motivation

Depuis sa création, le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez offre une aide à la réalisation de CV et lettres de motivation.

B. Les actions collectives

Le service a pour mission de **soutenir les initiatives des jeunes** de l'entité qui souhaitent voir différents projets être mis en place. De nombreuses collaborations sont établies dans ce cadre, et donnent une place de choix à l'émergence de nouvelles initiatives.

Au travers des actions collectives, par un travail d'accueil, d'écoute et de proximité, le SCAJ assure également une aide individuelle aux personnes demandeuses. Ce soutien individuel constitue une part importante du travail du SCAJ. Durant ces entretiens, qui se déroulent dans un cadre de stricte confidentialité, le SCAJ accompagne la personne dans l'analyse de sa situation conflictuelle ou d'événements qui lui sont problématiques. Le service du SCAJ encourage chaque personne à participer pleinement au processus.

Les approches individuelles et collectives se côtoient dans l'ensemble des actions menées par le Service. La méthodologie d'intervention se base sur la conviction qu'il est indiqué, dans le travail avec les jeunes, de **donner une part importante à la responsabilité**.

❖ Le Conseil Communal des Enfants (CCE)

Prestation de serment du Conseil Communal des Enfants le vendredi 1er octobre 2021.

Théo et Eden (école com. de Perwez), Charline et Noé (Th-les-Béguines) Laora et Camille (Malèves) Charlotte et Séréna (Orbais), Léa et April (Th-St-Trond), Antoine et Nathan (école JP2 Perwez)

1. Introduction

Le 22 mars 2000, le premier Conseil Communal des Enfants de Perwez voyait le jour. Quatorze élèves prêtaient serment pour un premier mandat d'une année en tant que conseiller/conseillère communal-e enfant.

Ce Conseil Communal des Enfants se fait sur base d'une représentation des enfants, domiciliés dans la Commune de Perwez, et fréquentant les classes de 6ème primaire de toutes les écoles de l'entité et ce, tous réseaux confondus.

2. Mode de fonctionnement

Une fois élus au sein de leur école, les jeunes conseillers/conseillères se rencontrent une fois par mois dans la salle du conseil à l'Administration Communale.

Lors de la première séance, les élus sont amenés à prêter serment : « je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants ».

Le Conseil Communal des Enfants est présidé par l'Échevin(e) de l'enseignement. La coordination du projet est assurée par les éducateurs du Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ).

Un budget de 2.500 euros est mis à disposition afin de concrétiser un ou plusieurs projets.

❖ La 27ème édition de la journée « Place aux Enfants »

Mis sur pied par le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez, cet événement se veut à la fois ludique et pédagogique. Il poursuit l'objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et de favoriser la découverte du quotidien des adultes.

Lors de cette édition 2021, une soixantaine d'enfants, répartis en groupes et guidés par des « Passe-murailles » (moniteurs) motivés, ont « pris possession » de leur Commune. Ils ont participé à différentes activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de la Cité.

L'intérêt de cette opération n'est plus à démontrer ! Elle invite les jeunes à s'exprimer, à donner leur avis, à poser des questions et les adultes à y répondre.

❖ Le projet « Eté Solidaire, Je suis partenaire »

Chaque année durant l'été, et ce depuis plus de vingt-cinq ans, le Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ) coordonne l'opération ÉTÉ SOLIDAIRE sur l'entité. Cette initiative, subventionnée par le Gouvernement wallon, permet aux jeunes d'être sensibilisés à la solidarité, de réaliser des travaux d'utilité publique et de rendre des services à la population, moyennant rétribution.

Pour cette édition, faisant suite à la crise sanitaire « COVID-19 », une subvention spéciale a été accordée aux communes, afin de lutter de manière active contre l'isolement des jeunes durant ces mois de confinement.

La commune s'est vu octroyer, pour cette année 2021, une subvention permettant l'engagement **de 10 jobistes, âgés de 15 et 21 ans**. Quatre actions ont ainsi pu être menées à bien durant la première quinzaine du mois de juillet.

- **Aménagement d'un espace public**

Devant l'entrée du Centre culturel, les jeunes jobistes ont aménagé un espace convivial à partir de palettes en bois, récupérées auprès d'une entreprise de l'entité. Durant trois jours, sous la houlette d'un menuisier-charpentier, ils ont façonné une splendide table ainsi qu'une série de bancs.

- **Actions intergénérationnelles**

Les jeunes ont participé à différentes activités organisées au profit des pensionnaires de la maison de repos et de soins de Perwez. Parallèlement à ces actions intergénérationnelles, des travaux d'entretien à l'intérieur et aux abords du bâtiment avaient été programmés.

- **Actions environnementales**

En collaboration avec le groupe des « Ambassadeurs Propreté » de Perwez, une grande opération de nettoyage, d'une parcelle communale, sur laquelle s'accumulent des dépôts clandestins en tout genre, a été organisée.
Adultes, enfants et des jeunes « Eté Solidaire ont ainsi assaini cette zone. Les deux conteneurs communaux mis à disposition se sont avérés bien nécessaires. Mission ÉDUCATIVE accomplie.

Dans le cadre d'une action de sensibilisation à la pollution des eaux, les jeunes jobistes ont tagué les abords de plusieurs avaloirs.

Le message est clair : rappeler que les avaloirs ne sont pas des poubelles.
Cette campagne de conscientisation était un projet émanant du Conseil Communal des Enfants, hélas la crise sanitaire passant par là, le projet n'avait pas pu se concrétiser.

- **Actions en faveur du « bien-être animal »**

Tant à la « Grange Sauvage », (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage ayant ouvert ses portes à la mi-avril 2021) qu'au refuge animalier « Sans Collier », les jobistes ont participé à des actions de sensibilisation et d'information au bien-être animal, tout en prenant en charge de nombreuses tâches quotidiennes.

❖ Le projet « Délibère-toi ! Summer 2020 »

« Délibère-Toi ! » est un projet positif et participatif qui donne la possibilité à tous les jeunes de 12 à 21 ans de s'investir dans une/plusieurs actions citoyennes au profit de la collectivité, sous forme de volontariat. L'objectif est multiple et permet aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes. L'édition "Summer 2021" s'est déroulée entre le 21 juin et le 31 août 2021.

❖ Place aux Jeunes

Une enquête jeunesse 12-18 ans, dans le cadre du PCDR communal, a été menée dans le courant du mois de septembre 2020. Les résultats de cette enquête montrent que 19% des jeunes manifestent un intérêt pour la création d'un skatepark à Perwez. Parmi ceux-ci, certains sont disposés à apporter leur expertise pour la conceptualisation de cette nouvelle l'infrastructure.
Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes », une opération subventionnée par la province du Brabant Wallon, visant à accompagner les jeunes après le période de confinement, avec pour objectif leur permettre de retrouver des interactions sociales dans un cadre sûr et dans le respect des mesures sanitaires.

Deux projets à destination des jeunes ont été concrétisés.

- **Projet sportif :**

La location d'un skatepark temporaire, durant deux mois (octobre et novembre) avec une journée « démo » avec des riders pro ainsi que trois journées d'animation, avec mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique du skate et de la trottinette.

- **Projet artistique :**

Durant un week-end d'octobre, deux artistes confirmés de l'équipe de SPRAY ART, spécialisée depuis de nombreuses années en art urbain, ont animé un Atelier Graff et guidé un groupe de jeunes dans la réalisation d'une fresque collective au centre de Perwez, rue Emile de Brabant. Époustouflant !

C. Prévention générale

Animations diverses, séances d'information, spectacles…

Objectifs
- Prévention ;
- Favoriser l'approche de différents thèmes sensibles ;
- Favoriser l'expression des enfants et des jeunes ;
- Mobilisation d'un partenariat local sur un thème central.

❖ **Les Ateliers Pédagogiques : « Juste un autre chemin ! »**

Lors d'une évaluation du travail d'animateur au sein de l'école de devoirs de Perwez, les membres de l'équipe ont constaté que des enfants – bien que motivés et persévérants - échouent ou rencontrent de grosses difficultés d'apprentissage. Ce constat a généré une remise en question du mode de fonctionnement et a poussé les animateurs à s'inscrire à des formations pouvant leur apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées.
La participation à ces journées de formation a permis la découverte d'une part, de nouveaux outils et d'autre part, de nouvelles pistes de travail modifiant le projet pédagogique initial.

Projet pédagogique

Finalités
Les ateliers pédagogiques « Juste un autre chemin ! » s'adressent aux enfants qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.
Ceux-ci s'approprieront les techniques d'apprentissage qui leur seront proposées au sein de ces ateliers pédagogiques avec comme finalité une plus grande autonomie face à l'apprentissage.
L'enfant construira son (ses) savoir(s) par lui-même et avec les autres.

Objectifs
- Le rendre indépendant dans son apprentissage scolaire
- Renforcer et développer ses acquis en lui faisant découvrir le sens et le plaisir d'apprendre
- Apporter des techniques d'apprentissages plus appropriées
- Lui (re)donner confiance, afin qu'il puisse développer ses potentialités et qu'il ait une image positive de lui-même
- Lui permettre de développer un esprit d'analyse et sens critique
- Soutenir les familles dans leur mission éducative et leur faire prendre conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans l'épanouissement de leur(s) enfant(s)

Ces ateliers sont accessibles aux élèves de la 3e à la 6e primaire.

T. EMPLOI

1. L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Adresse : Rue de la Station, 11
GSM : 0479/47 06 63
Fax. : 081/65.79.96
Email : ale@perwez.be

Responsable : Bernadette BOURCY

Horaires : Uniquement sur rendez-vous en raison de la pandémie.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) de Perwez est active dans le secteur des services de proximité dont le règlement s'effectue par le biais des chèques ALE (et non des titres-services). Sa mission principale consiste à apporter une aide de proximité aux chômeurs et aux personnes bénéficiaires d'un revenu d'intégration. Cette aide de proximité consiste notamment à satisfaire des besoins non-rencontrés par les circuits de travail réguliers, ce qui donne naissance à des activités qui ne sont pas en concurrence avec ceux-ci.

Elle est à votre disposition pour :

- vous aider à travailler en ALE dans toutes les communes wallonnes ;
- vous orienter vers les services d'insertion et de formation en Wallonie ;
- vous proposer des formations ayant pour objectif votre réinsertion sociale et professionnelle.

2. La Maison de l'Emploi

Adresse : Rue de la Station, 11
Tél. : 081/254 610
Fax : 081/254 619
Email : maisondelemploi.perwez@forem.be

Coordinateur : Lalie GUERRIER

Horaires : En raison de l'épidémie, les horaires ont été revus en 2021.
Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h – Le mercredi de 8h3à à 12h. En dehors de cet horaire, sur RDV ou convocation.

La Maison de l'Emploi, née d'un partenariat entre le FOREM, la commune et de nombreux acteurs de l'insertion socioprofessionnelle, est accessible aux demandeurs d'emploi, travailleurs, étudiants, chefs d'entreprise ou indépendants.

C'est un espace ouvert de conseil et d'accompagnement de votre projet. A cette fin, elle met gratuitement à disposition toute la logistique nécessaire à une recherche d'emploi efficace : fax, téléphone, ordinateur, documentation… Elle concentre aussi en un seul lieu une mine d'informations utiles sur les métiers, les compétences requises, les filières de formation…. Elle permet de consulter des offres d'emploi, de rechercher des adresses d'entreprises, de s'informer sur un secteur d'activités (construction, intérim, …).

La Maison de l'Emploi accueille aussi des partenaires, qui organisent de multiples activités et formations au cours de l'année pour augmenter vos chances de trouver un emploi.

Elle propose également des permanences de différents opérateurs qui abordent des thèmes précis : la création d'une activité d'indépendant, le coaching pour les personnes possédant un numéro AWIPH, les renseignements sur les formations ….

La Maison de l'Emploi est un véritable « guichet unique » de l'information liée à l'emploi.

U. CULTURE

1. Le Centre culturel

Coordonnées de contact : Grand-Place 32
1360 Perwez
Tél. 081/23 45 55
Email : info@foyerperwez.be
Site internet : www.foyerperwez.be

le foyer
centre culturel de Perwez

Président : Robert BERWART
Directeur : Thibaut BROHET

Fondé le 19 février 1976, le Centre culturel propose de nombreux spectacles et activités pour tous les âges. En 2019, le « Foyer » comptait plus de 70 associations membres dont les activités sont soutenues notamment par la mise à disposition d'une infrastructure de qualité et de personnel technique.

❖ Membres du Conseil d'administration

Chambre privée		
CECIPHO EVASION	CHARLES	Hervé
CEREDIAN	BOETS	Betty
COMITE TELEVIE	BERWART	Robert
CANAL DO	TURNEER	Laurent
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
Chambre publique		
Représentant Ensemble	GODFRIAUX	Jordan
Représentant Ensemble	MARCHAND	Luc
Représentante Ensemble	FLABAT	Aurélie
Représentant DRC +	CHARLET	Adrien
Représentante DRC +	VANDENBROUCK	Valérie
Représentation de la province du BW	WEILAND	Hugues
Représentation institutionnelle (invité)		
Représentant de la communauté française	HENRIET	Nathalie

❖ Composition de l'assemblée générale et associations membres

MEMBRES EFFECTIFS	Représentant à l'AG	
ACTION CATHOLIQUE RURALE DE PERWEZ	FLESCH	Marie-Claire
ALCOOLIQUES ANONYMES	DEFOIN	Vincent
ASBL LE 15 AOUT, Comité des Fêtes	MARCHAL	André-Marie

ASSOCIATION LAIQUE DE PERWEZ-INCOURT (ALPI)	PIFFET	Patrick
ATELIER DU BOUT DU MONDE	SALVO	Clotilde
ACADEMIE SALSARTHERAPIE PERWEZ	SOUMOY	Alain
AMICALE PHILATELIQUE de PERWEZ ET Environs	POUYEZ	Alain
AU BLANC BWES Maison Abbeyfield de Perwez	THIRION	Michel
BALADINS DU MIROIR	LECLERE	Gaspar
BEAUTE BIO	LAZREG	Nadira
BIODANZA	WEINHÖFER	Karine
BONNE ENTENTE	VANKOEKELBERG	Maurice
CANAL DO	TURNEER	Laurent
CECIPHO	CHARLES	Hervé
CEFOC - CENTRE DE FORMATION CARDIJN	KABONGO	Pontien
CERCLE DES PEINTRES DE L'AMITIÉ	DE JACQUIER	Brigitte
CERCLE PHILANTROPIQUE ACTION SOCIALE	CONIAC	Henri
CEREDIAN	BOETS	Betty
CHORALE ODE-GAMME	FELTEN	Catherine
CIEP	EGGERICKX	Vincent
COBEPS	FERRYN	Patrick
EAGLES STAR COUNTRY DANCERS	CAVALIER	Jean-Claude
ENEO - UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS	DEBOUCK	Juliette
ENTR'ARTIST	LAEVENS	Laetitia
FBIA	JEANMART	Thibault

Fédération culturelle du Brabant wallon et de Bruxelles	BODSON	Joseph
FREQUENCE EGHEZEE	HEUCHENNE	Henri
GAP (Thorembais)	JEANFILS	Guy
GAPEP	LENGELE	Jean-Luc
GESED ASBL	WACQUIER	Fabrice
GIACH	HERMANT	Johan
GUILDE DE LA MANDRAGORE	JEUNEHOMME	Gérald
L'HIRONDELLE ASBL	KRIREM	Christophe
LA TROUPE DE L'AMITIE SAUVENIEROISE	ROBERT	Elise
LE PRIEURÉ SAINTE MARIE ASBL	RINGLET	Gabriel
LES AMIS DES BLEUS	MARTIN	Guy
LES FLOTS MOUVANTS	LIEGEOIS	René
LES REFRAINS DE L'AMITIÉ	GODFRIAUX	Marie-Claire
LES TROUBADOURS DE RAMILLIES	JANSSENS	Ernest
LIRE ET ÉCRIRE ASBL	PAPADOPOULOS	Sophia
MAISON CROIX ROUGE ARDENNES BRABANCONNES	GILLAIN	Marie Gabrielle
MAISON DE LA FAMILLE (planning familial)	BURON	Catherine
MISSION 2000	BOUSSALAA	El Hassan
MUSÉE DU SOUVENIR 40-45 asbl	HEYLEN	Benjamin
ORAVI	DEVONIN	Julie
ORBAIS-KI-BOUGE	LITT	Vincent
OSER LA VIE	OSUMBU	Afrindo
PERWEZ PROMOTION	BRAEM	Thierry
PHÉNOMÉNA ACADEMY	GREDE	Pasqualina

PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES DE PERWEZ	CHARLET	Adrien
ROYALE HARMONIE JODOIGNE	TOSSENS	Christophe
SAUVERDIAS D'AVAURCÉ	FLESCH	Andrée
SCENETIC DANCE SCHOOL (anc.EXECUTIVE)	LECOCQ	Melody
SOLEIL D'ARGILE asbl	VAN DEN HEUVEL	Françoise
SOLEIL EN SOI (anciennement Les Vergers)	VANDERSCHUEREN	Françoise
SOLENSCÈNE CEC	GERARD	Geneviève
TÉLÉVIE PERWEZ	BERWART	Robert
TRAVERS EMOTION	IMBERECHTS	Jules
UN JUNIOR POUR UN SENIOR	DECLOUX	Joseph
ZANNI asbl	VAN RYMENAM	Anne
REPRESENTATION INSTITUTIONNELLE		
PROVINCE DU BRABANT WALLON	COOLS	Etienne

- **Associations sortantes en 2021**

MOZ'ART	GALHETAS	Mylène
PERWEZ DIVERTISSEMENTS	DACOSTA	Marie
MÉLODIA and C°	HEBRANT	Michel
LA TANIÈRE DES LOUPS asbl	BRACKEVALLE	Nathalie
Association des œuvres (Paroisse saint Martin)	MUWALA	Michel
SAPNA	SEQUEIRA	Jacinta

❖ **Associations entrantes en 2021**

LE GRIMOIRE D'EOLE	TAETS	André
CODE MEMOIRE ASBL	WASTERLAIN	Helder

❖ **Actions 2021**

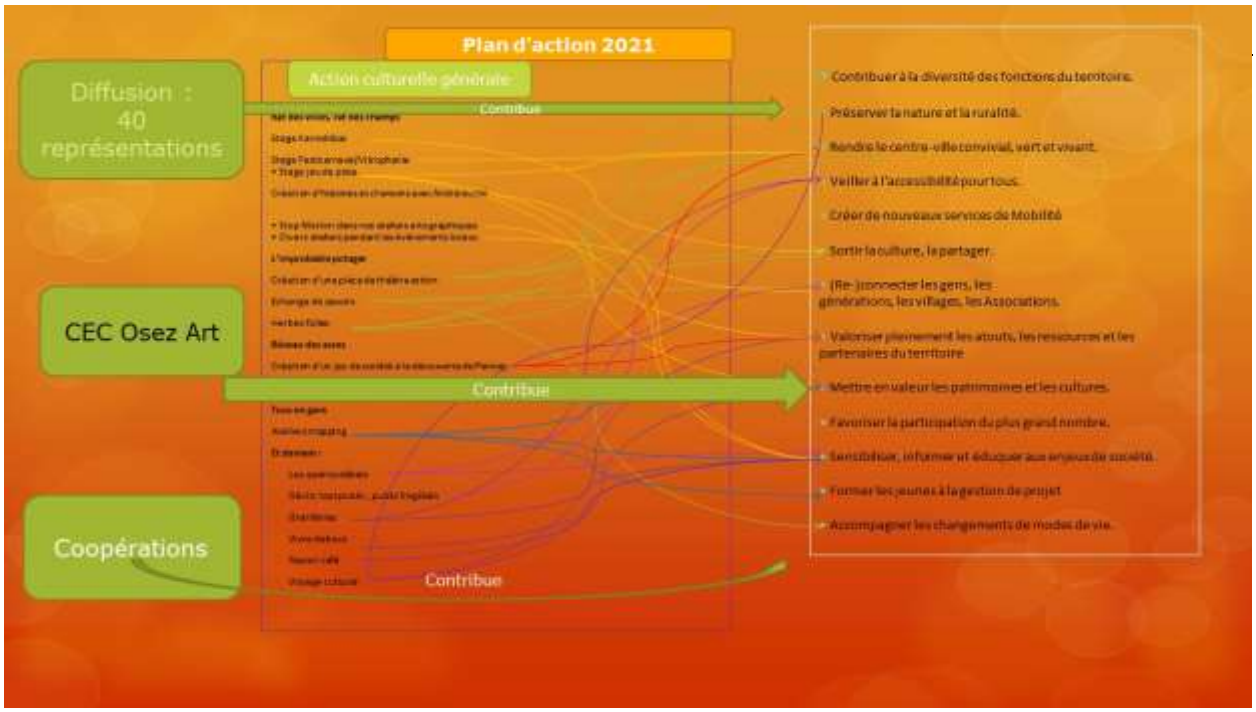

2. Bibliothèque et ludothèque « Le Grimoire d'Eole »

Depuis mars 2015, la bibliothèque communale a changé de statut. Elle est désormais gérée sous la forme d'une ASBL dénommée « Le Grimoire d'Eole ».

Coordonnées de contact : **Le Grimoire d'Eole**
Rue Lepage 7
1360 Perwez
GSM : 0471/36.75.76
Email : bibliotheque@perwez.be
Site internet : https://www.grimoiredeole.be
Page Facebook : Le Grimoire d'Eole

Equipe : Carine MAES (bibliothécaire responsable),
Florence PRUMONT (bibliothèque et animation)
Claire HENNEBERT (animation bibliothèque et ludothèque)
Hélène WILMOTTE (bibliothèque)

Fréquentation *(chiffres arrêtés au 23/10/2021)*

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de familles membres	255	414	472	992	1436	**1593**	**1839**
Nombre de prêts (livres, documentaires, revues et jeux confondus)	11.784	13.591	15.620	12.954	16.977	**12.267**	**19.571**

❖ Les activités de la bibliothèque/ludothèque en 2021

Tout comme en 2020 la bibliothèque a été touchée par la crise sanitaire.
Nos activités régulières ou ponctuelles ont été suspendues, nos partenariats empêchés.
La bibliothèque a connu un véritable essor depuis 2015, la crise sanitaire a marqué un sévère coup d'arrêt dans cette dynamique positive.
Malgré tout soulignons les nombreux témoignages d'encouragement reçus de la part de nos lecteurs et partenaires.

Depuis la fin janvier nous avons recommencé très progressivement nos activités :
- Passage à la Résidence Trémouroux (pas dans les chambres mais dans la salle commune)

- Depuis le mois de mars, passage au Val d'Orbais avec le prêt de livres.
- Depuis mai, quelques animations très ponctuelles dans les écoles : autour des graines, origamis d'insectes, 2 balades plantes sauvages comestibles, lectures à la Plaine.

Depuis septembre :

- La bibliothèque a repris toutes ses activités de façon intensive aussi bien dans toutes les écoles de l'entité, l'extra-scolaire, les deux homes.
- Initiation à la recherche documentaire au Collège Da Vinci pour tous les élèves de rhéto.
- Reprise des contabébés, des racontines une fois par mois
- Atelier papier une fois par mois
- Soirées Jeux une fois par mois à partir du mois d'octobre
- Organisation d'un Escape Game pour les 100 ans des bibliothèques publiques le dimanche 17 octobre et vu le succès reprogrammé le 5 novembre pendant le congé de Toussaint.

2021 est également la dernière année de notre PQDL (Plan Quinquennal de Développement de la Lecture) nous permettant d'être subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Grimoire d'Eole a donc **demandé le renouvellement de cette Reconnaissance pour 5 ans ainsi qu'un passage dans la catégorie supérieure.**
Le dossier a franchi toutes les étapes et une réponse positive de la FWB est espérée d'ici la fin de l'année.
En raison des exigences du Décret concernant la Lecture Publique, de nombreux documentaires, édités il y a plus de 10 ans, ont dû être retirés des collections. De nouveaux documentaires viennent garnir petit à petit les rayons tandis que le Grimoire continue bien sûr l'achat de tout ce qui est fiction.

Bref, l'année 2021 n'a pas été facile et la difficulté actuelle est de reconquérir un public qui nous était acquis et pas encore très chaud pour reprendre les activités en bibliothèque.

V. SPORT

Contact : Mathieu LEGROS, gestionnaire des infrastructures sportives
Bureau au centre sportif de Perwez, rue des Marronniers 17
Tél. 081/ 656 023 – 0473/844 613
Email : centre.sportif@perwez.be

Equipe : Ingrid MARCHAL
Thierry FORIN
Katty THIRION
Georges VILERS

Plus de 4000 personnes fréquentent chaque semaine les infrastructures sportives perwéziennes qu'il s'agisse du complexe sportif de Perwez, de son hall de tennis ou de la toute nouvelle salle de sports Thorembais-les-Béguines. Les écoles viennent y dispenser leurs cours d'éducation physique en journée, les nombreux clubs proposent un panel d'activités sportives très diversifié, et certains utilisateurs pratiquent leur discipline favorite de manière individuelle.

❖ Listing des clubs fréquentant les centres sportifs de Perwez et de Thorembais

Pas moins de **29 clubs** sont actifs dans les infrastructures sportives perwéziennes et proposent aux enfants comme aux adultes une variété impressionnante d'activités sportives tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Bref, chaque utilisateur peut pratiquer une discipline qui correspond à ses objectifs et à ses attentes.

Sports collectifs	**Sports de combat**	**Sports de raquette**
Handball Club Perwez	Aïkido Club Perwez	Badminton "Les fous du volant"
Jaguar Hockey Club Perwez	Boxe anglaise "Simba Warriors"	Club de tennis de table Perwez
LSA Perwez Beach soccer	Escrime "Les 3 armes" *	Pickleball Team *
Royal Football Club Perwez	Hakmi Academy	Quality Tennis Developpement
Volley Club Eagles	Judo Club Thorembais	Tennis Club Perwez
Volley Club Perwez	Krav Maga KMG *	**Sports athlétiques**
Sports artistiques et gymniques	Ju-jutsu "Seishin Kyoiku"	Club sportif de la Dyle (athlétisme)
Club de danse Phénoména Academy	Taekwon-Do Club Perwez	La Foulée perwézienne (jogging)
Club de danse Entr'Artist	**Multisports**	**Autres**
Enéo Sport Perwez *	Les Copains du Sport	Aéromodélisme
Respiration Relaxation Club	Promosport	
Gymnastique sportive (CFS) *	* Nouveautés	

❖ Événements organisés au centre sportif en 2021

- 20 février 2021 : Marathon de danse organisé par Phenomena Academy à destination des enfants de moins de 12 ans
- Mai et juin 2021 : Tournoi de beach-volley organisé par le club de volley-ball Axis Guibertin
- 26 et 27 juin 2021 : Tournoi de beach-volley organisé par le Volley Club Perwez
- 22 août 2021 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club sportif de la Dyle
- Août et septembre 2021 : Interclubs de tennis organisés par le Tennis Club Perwez
- 3 octobre 2021 : Meeting d'athlétisme organisé par le Club sportif de la Dyle
- Octobre et novembre 2021 : Présence d'un skatepark éphémère accessible au public sur le parking du centre sportif. Plusieurs démonstrations et initiations ont été proposées gratuitement lors de cette période.

- Congés scolaires : Lors de chaque congé scolaire, plusieurs stages sont organisés par les clubs fréquentant les infrastructures sportives de notre commune et rencontrent un franc succès. Des centaines de jeunes peuvent ainsi s'adonner à leur activité favorite lors de ces périodes.

De nombreuses rencontres de championnat se déroulent également le week-end durant la saison sportive dans les disciplines suivantes : volley-ball, football, handball, tennis, tennis de table, beach soccer et hockey.

À noter :
A l'instar de l'année 2020, le secteur sportif a été très fortement impacté par les mesures et les règles liées à la crise sanitaire. C'est ainsi qu'un grand nombre de matchs, entrainements, tournois et événements ont du être annulés ou reportés. Les différents championnats ont été écourtés et les clubs n'ont dès lors pas joué toutes les rencontres initialement prévues.

❖ Relais des "1000 km du fair-play" organisé par le Panathlon Wallonie-Bruxelles

Pour la troisième année consécutive, la commune de Perwez participait au relais des "1000 km du fair-play" organisé par le Panathlon de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année, l'objectif de cet événement intitulé "Solidarsport" était de récolter des fonds pour venir en aide aux différentes infrastructures sportives victimes des terribles inondations qu'a connu notre pays en juillet. C'est ainsi que, le jeudi 9 septembre, Mathieu Legros recevait au centre sportif de Perwez le relais venu de la commune d'Hélécine et devait l'amener au centre sportif de Chaumont-Gistoux après une étape en vélo de 20 kilomètres.

W. Culte et laïcité

Lieux de culte

Perwez : **Eglise Saint-Martin**

Desservant : Muwala GAMISANGALAZU
muwala60@gmail.com
Rue des Carrières 10 bte 4
Gsm : 0465/50 33 96

Orbais : **Eglise Saint-Lambert**

Desservant : Ignace KANYEGANA
kanigna@gmail.com
paroisseorbais@gmail.com
Rue Trémouroux 107
Tél : 081/306 329 – GSM : 0492/498 532
www.paroisseorbais.blogspot.be

Thorembais-Saint-Trond : **Eglise Saint-Trond**

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
Tél : 081/307 671

Thorembais-les-Béguines : **Eglise Saint-Roch et Saint-Martin**

Desservant : Curé Eugène DUSABIREMA
Chaussée de Wavre 210
adusagene@yahoo.fr
Tél : 081/307 671

Malèves : **Eglise Saint-Ulric**

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091
www.saintulric.be

Sainte-Marie : Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Desservant :
Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091

Wastines : **Eglise Saint-Jean-Baptiste**

Desservant : Abbé Stanislas ALFRED MALANDA MISAND
paroissemaleves@gmail.com
Rue de la Cure 1
Tél : 010/888 091

Unité pastorale de Perwez

Afin de réunir dans la prière tous les chrétiens de l'entité, Michel MUWALA, curé de Perwez, coordonne l'Unité Pastorale de Perwez. Le dimanche 19 septembre 2021, les catholiques des différentes paroisses de l'entité se sont rassemblés en l'église décanale Saint-Martin pour assister à la messe de rentrée et de lancement de l'Unité pastorale de Perwez. Celle-ci fut célébrée en présence de Monseigneur HUDSYN, évêque du Brabant wallon. Un temps de convivialité et de partage !

Cette célébration fut l'occasion de présenter brièvement chaque paroisse et son symbole pour l'unité pastorale.

Fabriques d'église

- Perwez : Eglise Saint-Martin
  Président de la fabrique : Monsieur Alphonse LIBERT

- Orbais : Eglise Saint-Lambert
  Président de la fabrique : Monsieur Christian GRAS

- Thorembais-Saint-Trond : Eglise Saint-Trond
  Président de la fabrique : Monsieur Léon PETRE

- Thorembais-les-Béguines : Eglise Saints Roch et Martin
  Président de la fabrique : Madame Lise-Marie HELLAERS

- Malèves : Eglise Saint-Ulric
  Président de la fabrique : Monsieur Michel PIERARD

- Sainte-Marie : Eglise Notre Dame de l'Assomption
  Président de la fabrique : Monsieur Fernand BUIS

- Wastines : Eglise Saint-Jean-Baptiste
  Président de la fabrique : Monsieur Marc VELLUT

Laïcité

Contact : VINCART – JAUQUET Bernadette
Rue de Jausselette 16
1360 PERWEZ
Tél. 081/655 887
guy.vincart@skynet.be

L'association laïque PERWEZ-INCOURT (A.L.P.I.) est une association locale affiliée au centre d'Action Laïque – Régionale du Brabant wallon A.S.B.L. (C.A.L./B.W.), elle-même émanant du Centre d'Action Laïque national à BRUXELLES. L'A.L.P.I. représente la communauté laïque sans cesse croissante des entités de PERWEZ et INCOURT.

Par associations laïques, il faut entendre celles qui œuvrent, en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, pour favoriser le rayonnement de nos principes de tolérance, de volonté de construire, en dehors de tout dogme et dans le respect de la personne, dans une société juste, progressiste et fraternelle, assurant à chacun la liberté de pensée et d'expression et adoptant le libre-examen comme méthode de pensée et d'action.

Ses buts principaux sont les suivants :

- Favoriser les contacts et les échanges d'idées entre laïques des entités de PERWEZ, INCOURT et environs ;

- Défendre l'enseignement officiel et soutenir les classes de morale laïque des écoles de PERWEZ et INCOURT qui sont réellement des « espaces de liberté » où l'on aborde la vie et ses défis ;

- Organiser des activités diverses sur des thèmes laïques ou non, tant pour les enfants que pour les adultes ;

- Editer un bulletin périodique de liaison et d'information ;

- Servir de relais aux organismes laïques régionaux et nationaux (fête de la jeunesse laïque, information, service laïque d'aide aux personnes, cérémonies de parrainage, de mariage, de funérailles, etc.)

X. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Budget participatif

En 2020, un montant de 50.000 € était prévu au budget extraordinaire pour permettre aux Perwéziens de s'impliquer activement et directement dans la vie de leur quartier, de leur commune. Reposant sur un mode de gouvernance ouvert et moderne, ce budget participatif est aussi une déclaration de confiance envers les Perwéziens.

Le budget participatif donne l'occasion aux groupements d'au moins 10 Perwéziens domiciliés à des adresses différentes et aux associations locales, de proposer des projets citoyens d'intérêt général à mettre en œuvre dans un délai de 2 ans.

Le budget participatif est organisé en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie et bénéficie d'une plateforme : https://participation.frw.be

Les 7 projets proposés par les Perwéziens ont été jugés recevables par le Comité de sélection en juillet 2020, et cela au regard des critères établis (intérêt général, plus-value pour le territoire communal, durabilité, etc.). Soumis aux votes des citoyens en novembre 2020, ils ont tous été retenus mais les auteurs de 2 projets ont souhaité se retirer du cadre du budget participatif :

- **Plaine du Boléro avec balançoire et module de tours avec toboggan**, Place des Sauverdias. (Coût du projet : 16.900 €.)
- **Remise en état des panneaux indicateurs de sentiers** dans l'entité de Perwez. (Coût du projet : 4.500 €). Ce projet retiré du Budget participatif a rejoint le LOT 1 des projets du PCDR .

Dès lors en 2021 et 2022, place à la mise en œuvre des 5 projets restants !

- **Local de rangement de matériel** (chaises, tables, sono…). (Coût du projet : 6.000 €.). L'association locale Orbais-Ki-Bouge a finalisé son projet. Un chalet en bois (4m x 4m) est installé derrière la salle « le Kibboutz » et abrite chaises, tables, panneaux, boissons… Bref, tout ce qui est nécessaire à l'organisation des événements et des diverses activités menées par l'association.

- **Four à Pain villageois**, en version mobile. (Coût du projet : 4.700 €.)

L'équipe du « Four à Pain Vit-La-Joie » a lancé sa première expérience de panification lors de la fête du village de Malèves, le week-end du 15 août. A terme, l'objectif de l'équipe du « Four à Pain Vit-La-Joie » est d'acquérir son propre four à bois mobile afin de pouvoir organiser des ateliers mensuels et se déplacer dans nos différents villages (lors d'événements) ou dans les écoles. Avec à la clé, des moments de rencontres conviviaux entre les habitants et la promotion des produits naturels, locaux, durables et éthiques.

- **Une nouvelle radio pour tous les Perwéziens**. (Coût du projet : 10.000 €)
  Depuis 1981, avec Radio Coquelicot, RLC et Must FM Hesbaye, sa direction s'est toujours montrée à l'écoute des attentes de ses auditeurs. En mars 2010, elle devient UpRadio, la radio de votre région, la radio d'ici ! Grâce à 2 fréquences, elle couvre la partie Est du Brabant wallon et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, etc.). Pour continuer à diffuser de manière qualitative, elle avait besoin d'un nouvel équipement. Grâce au budget participatif, elle a pu acquérir un émetteur et du matériel de radiocommunication (en pièces détachées) ainsi qu'une table de mixage.

- **SPRAY ART - Embellissement d'infrastructures urbaines par la réalisation de fresques murales. (**Coût du projet : 2.263 €.**)**
  Après un passage remarqué dans l'émission « On n'est pas des pigeons » sur la RTBF ainsi que la réalisation d'une fresque rue de Brabant sur le mur de l'école Jean-Paul II, Spray Art Belgium a reçu l'accord d'Ores pour l'embellissement de 10 cabines électriques.

- **Label « Commerce Objectif Zéro Déchet »**, pour limiter les déchets liés aux emballages à usage unique. (Coût du projet : 5.595 €).

2. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM)

Notre commune s'est dotée d'une C.C.A.T.M. dont la volonté est d'associer le citoyen au processus de décision quant aux projets touchant à son cadre de vie.

Le Conseil communal choisit les membres selon une répartition géographique équilibrée, en veillant à assurer la représentativité tant des intérêts économiques, sociaux, culturels et touristiques que des associations de protection de l'environnement et des organisations professionnelles concernées.

Suite aux élections d'octobre 2018, la composition de la CCATM a été revue. Voici les nouveaux membres en fonction depuis l'Arrêté du Gouvernement wallon du 04 novembre 2019 :

Président de la C.C.A.T.M. :	Raymond FADEUR
Membres représentants le quart communal : Membres effectifs : COOLS Etienne (majorité) JANDRAIN Michel (opposition)	 Membres suppléants : DROPSY Frédéric (majorité) PEETERS FLORENCE (opposition)
Membres représentants la population : Membres effectifs : MARCHAL André-Marie DE BETHUNE HESDIGNEUL Charles HIVRE Laurence MASSON Thierry GENARD Hugues GOFFINET Jacqueline	 Membres suppléants : POLIART Francine JACQMAIN Eric DAWDI Farah COLON André MATONDO Biyela Alda VANDENBROUCKE Bastien
Secrétaire de la C.C.A.T.M. :	Jérôme SNAPPE

❖ Compétences de la C.C.A.T.M.

- **Recours obligatoire à l'avis de la C.C.A.T.M.**

Depuis le 01 juin 2017 (entrée en vigueur du CoDT), l'avis de la C.C.A.T.M. est obligatoire dès qu'une demande de permis déroge à un outil ayant valeur règlementaire. Cette obligation a été supprimée fin 2019 suite à une modification du CoDT. Il n'y a donc plus de consultation obligatoire de la C.C.A.T.M. pour des demandes de permis.

Néanmoins, dans certaines procédures d'approbation, l'avis de la C.C.A.T.M. sera obligatoirement sollicité :

- études d'incidences sur l'environnement ;
- rénovation urbaine ;
- schéma de développement communal ;
- guide communal d'urbanisme

- schémas d'orientation locaux ;
- liste des arbres et des haies remarquables ;
- les données d'études d'incidences.

- **Recours facultatif à l'avis de la C.C.A.T.M.**

L'avis de la C.C.A.T.M. peut être demandé par le Collège communal dans diverses procédures d'approbation :

- le permis d'urbanisme ;
- le permis d'urbanisation ;
- le certificat d'urbanisme.

L'administration propose les dossiers pouvant potentiellement passer en C.C.A.T.M. et le Collège suggère un ordre du jour des C.C.A.T.M. au Président.

❖ **Sujets traités par la C.C.A.T.M. (du 10-11-2020 au 16-11-2021)**

Séance du 08 décembre 2020 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la démolition d'un hangar et la construction d'un nouvel hangar sur un autre terrain à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande concernant la démolition d'une habitation et la construction de trois appartements dans PERWEZ centre.

Séance du 15 décembre 2020 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la régularisation d'une extension d'une habitation à Malèves ;
2. Demande concernant la transformation et l'extension d'un hangar avec création de deux logements à Thorembais-les-Béguines ;
3. Demande concernant la construction d'une véranda à Orbais.

Séance du 11 mai 2021 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la construction et l'exploitation de deux éoliennes à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande concernant la construction d'une habitation unifamiliale à Malèves.

Séance du 15 juin 2021 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la construction d'un hangar de stockage et deux silos de stockage de bois à Malèves ;
2. Demande concernant transformation d'un hangar agricole en un logement à Wastines,

Séance du 16 novembre 2021 (réunion virtuelle)

1. Demande concernant la démolition d'une ferme et la construction d'un ensemble de 12 appartements et 4 maisons unifamiliales à Thorembais-Saint-Trond ;
2. Demande concernant la démolition d'une maison et la reconstruction de 10 appartements à PERWEZ ;
3. Demande concernant la transformation et l'extension d'une habitation à Wastines ;
4. Demande concernant l'extension d'une habitation à PERWEZ.

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Suite aux élections communales d'octobre 2018, une nouvelle commission a été désignée.

Le 31 mars 2021, un Arrêté ministériel relatif à un nouveau modèle type de Règlement d'ordre intérieur est entré en vigueur. Il a été adopté par la CLDR lors de sa séance en visioconférence du 21 avril 2021 et par le Conseil communal en date 27 mai 2021. Suite à l'adoption de ce nouveau ROI, la liste des membres effectifs et suppléants représentant le quart communal a été revue. En outre, le groupe a enregistré quelques désistements en période de Covid. Aussi, fin novembre 2021, le registre des membres se présente-t-il comme suit :

	Nom	Prénom
Représentants de la population	**Malèves-Sainte-Marie-Wastines**	
	BLANJEAN	Donatienne
	COLLIN	André
	DRIJVERS	Pierre
	MERTENS	Rita
	PIERARD	Marie-France
	ORBAIS	
	BUIS	Valérie
	CHARLET	Guy
	COOLS	Etienne
	DEHON	Roland
	LELONG	Stéphanie
	LITT	Vincent
	PERWEZ	
	BOULANGER	Marc
	BROHET	Thibaut
	COURTOY	Pierre
	DE BRABANDERE	Frédéric
	DELSAUTE	Anne-Françoise
	DEVRIENDT	Christiane
	DIRCKX	Catherine
	DUSOULIER	Anne-Catherine
	HERREMAN	Doris
	HIROUX	Nicolas
	LEBIZAY	Anne
	MANIQUET	Gautier
	MENCHI	Lisa
	RAUCENT	Bernard
	THIRION	Michel
	Thorembais-les-Béguines	
	DE VOS	Julien
	DURIE	Christian
	MEERSCHAUT	Véronique

	Thorembais-Saint-Trond	
	BRETTON	Vincent
	DROPSY	Frédéric
	FASSIAU	Eric
	LUYCKX	Jacques
	HAMZAOUI	Mounira
	VANACKERE	Johan
	VERVACK	Marie-Jeanne

	Nom	**Prénom**	**Groupe politique**
Quart politique	De BROUWER	Véronique	Ensemble
	ALDRIC	Joelle	Ensemble
	FLABAT	Aurélie	Ensemble
	SEVERIN	Dimitri	Ensemble
	MARCHAND	Luc	Ensemble
	NOEL	Jules	DRC+
	COLON	Elisabeth	DRC+
	ALDRIC	Jean-Marc	DRC+
	PEETERS	Florence	DRC+
	HERION	Geoffrey	DRC+
	GODFRIAUX (président)	Jordan	Ensemble

❖ <u>Synthèse des actions en cours</u>

Avancement des fiches projets de l'ancienne CLDR

Fiche n°42 : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Gare de Perwez

Le 15 mai 2018, le Ministre COLLIN a approuvé l'avant-projet :

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
CE16 : Acquisition et aménagement de l'ancienne gare de Perwez en maison multi-services et logements tremplins.					
Acquisition :	413.524,40 €	80%	330.819,52 €	20%	82.704,88 €
Logements (DR 80%) :	500.000,00 €	80%	400.000,00 €	20%	100.000,00 €
Logements (DR 50%) :	251.649,98 €	50%	125.824,99 €	50%	125.824,99 €
Maison multi-services :	488.038,65 €	80%	390.430,92 €	20%	97.607,73 €
Abords (DR 80%) :	11.961,35 €	80%	9.569,08 €	20%	2.392,27 €
Abords (DR 50%) :	47.410,92 €	50%	23.705,46 €	50%	23.705,46 €
Abords (hors DR) :	136.070,01 €	0%	0,00 €	100%	136.070,01 €
Honoraires (DR 50%) :	81.052,71 €	50%	40.526,36 €	50%	40.526,36 €
Honoraires (hors DR) :	8.489,86 €	0%	0,00 €	100%	8.489,86 €
TOTAL GENERAL	**1.938.197,88 €**		**1.320.876,33 €**		**617.321,55 €**

2019 : Le dossier est prêt tant du point de vue du permis que du projet.
2020 : Suite à l'approbation de la tutelle et à la réception des subsides du SPW, les appels d'offres ont été réalisés.

2021 : Début des travaux.

❖ **Sujets traités par la CLDR en réunion**

Séance du 16 décembre 2020 – virtuelle

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2020
2. Avis des membres sur la liste des projets PCDR
3. Etablissement d'une proposition de priorisation des projets
4. En action (Etat d'avancement du Budget participatif, Enquête jeunesse et Retour sur l'événement « Labyrinthe fleuri »)
5. Agenda et divers

Séance du 23 mars 2021 – virtuelle

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2020
2. Point d'info ; rapport annuel de l'ODR et nouveau Règlement d'ordre intérieur (ROI)
3. Retour sur le Groupe de Travail Zéro Déchet
4. Validation de la programmation de projets
5. Premières réflexions sur les projets du lot 1
6. « En action » et divers.

Séance du 21 avril 2021 - virtuelle

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 mars 2021
2. Approbation du nouveau R.O.I de la CLDR
3. Suite de la réflexion sur les projets du lot 1
4. « En action » et divers

Séance du 1er juillet 2021 – en présentiel

1. Approbation du compte rendu de la CLDR du 21 avril 2021
2. Présentation et échanges sur l'évolution des projets du lot 1
3. Suites de l'élaboration
4. « En action » et divers

Fin 2021, l'opération de développement rural est dans sa phase de rédaction des fiches-projets en prenant bien en compte toutes les remarques et points d'attention soulevés par les membres de la CLDR.

4. Commission de Rénovation Urbaine (CRU)

Sur proposition du Ministre des pouvoirs locaux, Paul Furlan, le Gouvernement wallon a marqué son accord le 23 juillet 2015 sur la reconnaissance de l'Opération de Rénovation urbaine du Quartier du Centre à PERWEZ.

L'opération rencontre notamment les objectifs suivants :

- créer une ambiance commerciale propre au cœur de ville ;

- rénover le logement pour améliorer l'image de Perwez ;
- positionner Perwez-Centre dans le réseau d'espaces ressources concurrentiels que constituent les villes proches ;
- créer une politique d'ambiance urbaine, de l'image et de la communication ;
- privilégier le partenariat privé-public.

Le projet est construit autour de 5 fiches-actions :

- le **développement du sentier Hacquart**, en vue de créer un nouveau quartier d'habitat en structurant ce grand îlot faiblement rentabilisé ;
- le développement **rue du Marché** prolongé, en vue de créer également un nouveau quartier d'habitat et une nouvelle rue permettant de désengorger la rue de la Station, via la réorganisation de ce second grand îlot sous utilisé ;
- le développement d'un **réseau vert**, par l'exploitation des espaces de verdure maitrisés par le public et par la création de réseaux de parcs et d'allées vertes ;
- le développement de la **place de la Gare**, vaste espace actuellement non exploité en tant que place, en vue d'y créer le nouveau cœur de développement de la ville ;
- le développement de la **véloroute** et la création d'une traversée urbaine de Perwez.

Liste des membres de la Commission de rénovation urbaine validée par le conseil communal en décembre 2019 :

Nom	Prénom	Fonction
FLAHAUT	Jérôme	Président de l'ADL
FLABAT	Aurélie	Echevine du Développement Local
RIGO	Étienne	Echevin de l'Urbanisme
NOEL	Jules	Conseiller communal
DARDENNE	Murielle	Conseillère communale
BIDOUL	Véronique	Représentant du CPAS
CHARLES	Dorothée	Représentant des habitants de l'entité (Employée chez un courtier en assurance)
PIERRE	Katia	Représentant des habitants de l'entité (Auxiliaire professionnelle)
LIGNIER	Roxane	Représentant des habitants de l'entité (Employée dans l'immobilier)
MAJOIE	Marie-Hélène	Représentant des habitants de l'entité (Institutrice)
EVRARD	Alexia	Représentant des habitants de l'entité (Employée secteur pharmaceutique
BERWART	Robert	Centre culturel
CHAU	Quyên	Directrice immobilière "Notre Maison"
FADEUR	Raymond	Représentant de la CCATM
DEMYTTENAERE	Philippe	Représentant des Seniors Consultants
HERREMAN	Doris	Représentante du Secteur Economique

Le Collège a approuvé le 2 avril 2020 le rapport intermédiaire sur l'état d'avancement de l'opération de rénovation urbaine du quartier du centre-urbain de PERWEZ.

La CRU n'a pas été réunie en 2021.

5. Seniors Consultants

Créée en février 2006 à l'initiative de Baudouin DAVISTER, alors échevin des seniors, la Commission des Seniors Consultants se réunit une fois par mois avec pour objectif de mettre l'expérience et le savoir-faire de ses membres, au service de tous leurs concitoyens afin d'améliorer la qualité de vie de tous.

Cette commission se veut être le relais entre les citoyens et les représentants communaux.

La propreté publique, la sécurité dans les déplacements des plus faibles (piétons, cyclistes) ainsi que le plan de mobilité, sont des préoccupations récurrentes. La commission soutient aussi le développement de l'aspect intergénérationnel dans la commune. Les arts, la culture et les distractions ne sont pas oubliés, en témoigne l'organisation de voyages ou d'excursions, à l'intention des seniors.

Présidente : Jacqueline SAUVAGE-GOFFINET

Secrétaire : René GHYSELS

Composition du groupe

Perwez	**Orbais**
André COLON	André DEJARDIN
Philippe DEMYTTENAERE	Jean-Pierre JAMIN
René GHYSELS	Raymond MOHIMONT
Felix MANIQUET	Paul ERREMBAULT
Victor MASSON	
Harry WALLING	**Thorembais-Saint-Trond**
	José GEORGES
Malèves-Sainte-Marie-Wastines	Jacqueline GOFFINET
/	Guy JEANFILS
Thorembais-les-Béguines	
Josiane DEWOLF	

Activités perturbées en 2021

La pandémie et les confinements successifs ont perturbé le bon fonctionnement du groupe qui a connu des démissions.

Trois réunions ont eu lieu en présentiel :

- séance du 25 août
- séance du 6 octobre
- séance du 3 novembre.

Les comptes-rendus de ces réunions sont publiés sur le site internet communal : https://www.perwez.be/commune/vie-politique/Conseils%20consultatifs/les-seniors-consultants-1

En outre, des représentants des seniors consultants de Perwez ont participé au Forum des CCCA du Brabant wallon le 22 octobre à Grez-Doiceau.

6. BetterStreet

Depuis 2015, l'Administration communale s'est dotée d'un nouvel outil pour gérer l'espace public de manière plus efficace, plus rapide, plus moderne et collaborative : BetterStreet. Si un citoyen de Perwez, constate un problème (éclairage défectueux sur la voie publique, avaloir bouché, dépôt clandestin…), il peut prendre une photo géolocalisée avec votre smartphone et, grâce à l'application BetterStreet, l'envoyer directement à l'Administration communale.

En 2021, **plus de 220 observations** sont parvenues à l'administration, majoritairement pour des soucis de signalisation et de dépôts clandestins.

Y. INFORMATION

1. Télévision locale : Canal Zoom

Coordonnées de contact : Passage des Déportés 2
5030 Gembloux
Tél. : 081/613 009 - Fax. 081/612 999
Email : info@canalzoom.com
Site internet : www.canalzoom.com

Directrice : Corinne MARLIERE
Rédacteur en chef : Ludovic DELORY

Cette télévision communautaire couvre les communes de GEMBLOUX, CHASTRE, WALHAIN ET PERWEZ.

Les programmes sont diffusés 24h sur 24, les informations étant diffusées à heure pile.

2. Radio locale : UpRadio

Adresse : UpRadio – Centre culturel de Perwez
Grand-Place 32
1360 Perwez
Tél. 081/656 868
Email : info@upradio.be

Président : Henri HEUCHENNE

UpRadio a été fondée en 1981. Elle couvre la zone de diffusion de la partie Est du Brabant wallon (Chastre, Chaumont-Gistoux, Incourt, Jodoigne, Perwez, Ramillies et Walhain) et de la partie Nord de la Province de Namur (Eghezée, Gembloux, La Bruyère, Sombreffe et Spy). La fréquence pour Perwez est **98.7**.

Pour continuer à diffuser de manière qualitative, elle avait besoin d'un nouvel équipement. Grâce au budget participatif, elle a pu acquérir un émetteur et du matériel de radiocommunication (en pièces détachées) et une table de mixage.

Vous avez envie d'entendre votre chanson préférée ? Tous les dimanches à 10h30, Eric WANTIEZ diffuse votre programmation sur UpRadio. Envoyez votre demande via le formulaire publié sur http://www.upradio.be/site/ma-programmation

****

COMMUNE DE
PERWEZ

Du registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL de cette Commune a été extrait ce qui suit

SÉANCE PUBLIQUE du mardi 21 décembre 2021

PRÉSENTS : (vidéo-conférence)
GODFRIAUX J., Bourgmestre-Président;
DE BROUWER V., FLABAT A., RIGO E., DAMS J., Echevins;
BIDOUL V., Présidente du CPAS;
ANTOINE A., JANDRAIN M., DARDENNE M., NOËL J., HEMPTINNE M., MARCHAND L., SEVERIN D., ALDRIC J., HERION G., COLON E., DRAUX V., GREDE P., Conseillers communaux;
CHATORIER E., Directrice générale f.f.

EXCUSÉ(S) :
CAMBRON C., ALDRIC J-M., PEETERS F., Conseillers communaux;

Objet : **Budget communal - Exercice 2022 - Rapport annuel 2021 en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - Commentaires -**

Le Conseil :

Préalablement au vote sur le budget communal de l'exercice 2022 et en vertu de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Conseil prend connaissance du rapport annuel communal présenté et commenté par Monsieur Etienne RIGO, Echevin des Finances.
Ce rapport a été arrêté par le Collège communal en sa séance du jeudi 08 décembre 2021.

Par le Conseil,

La Directrice générale f.f.,
(s) E. CHATORIER

Le Bourgmestre,
J. GODFRIAUX

Pour extrait conforme,

La Directrice générale f.f.,

Émilie CHATORIER

Le Bourgmestre,

Jordan GODFRIAUX